



Le FIDA et les Organisations Paysannes

Partenariats en Action: 2012-2013

Rapport à la Réunion Mondiale du Forum Paysan
Organisée à l'occasion de la trente-septième session
Du Conseil des Gouverneurs du FIDA

17-18 Février 2014

Volume I: Vue d'ensemble et conclusions
Rapport principal

Le FIDA et les organisations paysannes

Partenariats en action: 2012-2013

**Rapport à la cinquième réunion mondiale du Forum paysan,
organisée à l'occasion de la trente-septième session
du Conseil des gouverneurs du FIDA**

17-18 février 2014

Le Forum paysan a été créé en février 2005, lors d'un atelier organisé conjointement par le Fonds international de développement agricole (FIDA), la Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA), La Via Campesina (LVC) et le Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA). Les participants avaient adopté à cette occasion une déclaration, brève mais de grande portée, constituant le fondement de l'initiative du Forum paysan. Un Comité de pilotage, composé de représentants du FIDA et de sept réseaux de paysans et de pêcheurs, a ensuite été constitué pour piloter le processus. Il a été convenu que le Forum tiendrait une réunion mondiale tous les deux ans, parallèlement à la réunion du Conseil des gouverneurs du FIDA, et que des consultations nationales et régionales se dérouleraient entre chaque réunion mondiale.

Le Forum paysan a ainsi été institué comme un processus permanent de consultation et de dialogue entre les organisations paysannes et de producteurs ruraux (les OP), le FIDA et les gouvernements, mettant l'accent sur le développement rural et la réduction de la pauvreté. À l'issue de la première réunion mondiale, tenue à Rome en février 2006, le Comité de pilotage a approuvé une liste de recommandations, ensuite soumises au Conseil des gouverneurs du FIDA. Alors qu'il participait, au mois de mai 2006, au Congrès mondial des paysans organisé à Séoul par la FIPA, le Président du FIDA a réagi, dans son allocution inaugurale, aux recommandations du Forum paysan et pris, au nom du Fonds, un certain nombre d'engagements, dont celui d'assurer le suivi des progrès de l'engagement du FIDA aux côtés des OP et d'en rendre périodiquement compte au Forum paysan. Le présent rapport, Partenariats en action, constitue l'instrument par lequel le FIDA rend compte à la réunion mondiale du Forum paysan.

Rapports sur le partenariat FIDA-OP. Les précédents rapports du FIDA sur les "Partenariats en action" établis à l'intention du Forum ont été préparés en février 2008, 2010 et 2012, afin de présenter l'évolution du partenariat du FIDA avec les OP au cours des périodes 2006-2007, 2008-2009, et 2010-2011 respectivement. Le présent rapport fait le point sur l'évolution de ce partenariat au cours de la période 2012-2013.

Remerciements

Ce rapport a été préparé par Roberto Longo (PTA) avec Fanny Grandval (consultant principal) et Chiara Grimaldi (consultant).

Direction et soutien ont été fournis par Jean-Philippe Audinet (PTA), et par les points focaux des OP régionaux: Benoît Thierry et Sana Jatta (APR), Alessandro Marini et Francisco Pichon (ESA), Paolo Silveri et Ladislao Rubio (BAC), Abdelkarim Sma et Leon Williams (NEN), Philippe Rémy et Sylvie Marzin (WCA).

Contributions ont été fournis par Tom Anyonge (PTA), Clare Bishop (PTA), Espen Berg (ESA), Soma Chakrabarti (ECD consultant), Valeria Galletti (PTA consultant), Beatrice Gerli (PTA consultant), Christian Rusengo Hakiba (ESA), Joaquin Lozano (LAC), Norman Messer (PTA), Nerina Muzurovic (NEN), Haingo Rakotondratsima (ESA), Claus Reiner (LAC), et Anne Laure Roy (PTA).

Opinions supplémentaires ont contribué à la rédaction du rapport : Álvaro Ramos Trigo, Coordinateur du Programme FIDA MERCOSUR; Ibrahima Bah, Coordinateur des Confédération nationale des organisations paysannes de Guinée, Soumana Kanta, Coordinateur Technique CNOP-Mali, Marek Poznanski, point focal des dons du FIDA à Agricord, et les membres du réseau de MTCP (prof Keshab Khadka, Tous les paysans de la fédération du Népal, Raul Q. Montemayor, Fédération des agriculteurs libres, Philippines, Nguyen Xuan Dinh, l'union des agriculteurs du Vietnam - VNFU -, Reema Nanavaty, Directeur de l'association des femmes indépendantes (SEWA), Sok Sotha , Directeur général de l'association fédération cambodgienne des agriculteurs et des producteurs agricoles).

Table des matières

Liste des annexes	vii
List des encadrés	viii
List des figures	x
List des tableaux	x
Sigles et acronymes	xi
Vue d'ensemble et conclusions	xiii
Introduction	1
Section I. Vue d'ensemble, du partenariat entre le FIDA et les OP pour la période 2012-2013	2
A. Partenariats nationaux dans des projets du FIDA en cours	2
B. Partenariats au niveau national lors de formulations de nouvelles stratégies -pays et de nouveaux projets	6
C. Outils et stratégies spécifiques facilitant le partenariat entre le FIDA et les OP	10
D. Financement direct des OP : vue d'ensemble de la stratégie de dons du FIDA destinés aux OP	12
Section II. Évolution du partenariat régional entre le FIDA et les OP	27
A. Amérique latine et Caraïbes (LAC)	27
B. Afrique de l'Ouest et du Centre (WCA)	31
C. Afrique orientale et australe (ESA)	36
D. Asie et Pacifique (APR)	40
E. Proche-Orient, l'Afrique du Nord et l'Europe (NEN)	45
Section III. Une importance croissante accordée à des groupes spécifiques dans le cadre du partenariat FIDA-OP	51
A. Engagement accru du FIDA en faveur de l'accès des femmes aux postes de responsabilité dans les OP	51
B. Engagement du FIDA auprès de la jeunesse: point sur les interventions en 2012-2013	55
C. Engagement du FIDA auprès des pêcheurs artisanaux	59
Références	62

Liste des annexes

NB : Les annexes sont regroupées dans un deuxième volume dont la traduction n'est pas encore disponible.

Annex 1. Synthesis of Deliberations of FAFO 20121

- A. Synthesis of Deliberations at the fourth global meeting of the Farmers' Forum, held in conjunction with the thirty-fifth session of IFAD's Governing Council, 20-21 February 2012
- B. Synthesis of Deliberations of the special session of FAFO 2012 on Youth in Agriculture

Annex 2. Methodology, survey questionnaires, and main results

- A. Survey on COSOPs approved in 2012-2013
- B. Survey on projects approved in 2012-2013
- C. Survey on ongoing projects approved in 2006-2011 that foresaw partnerships with FOs
- D. List of new grants for FOs approved in 2012-2013

Annex 3. Regional Grants

- A. SFOAP pilot phase
- B. Medium Term Cooperation Programme (MTCP) with Farmers' Organizations in Asia and the Pacific Region: outcomes of MTCP1 and new setup of MTCP2
- C. REAF/MERCOSUR, COPROFAM Grants and follow-ups: an innovative set up to include family farming issues in national and regional policy dialogue
- D. PIFON: Introduction to the Pacific Islands Farmer Organisation Network

Annex 4. Country Case Studies

- A. Cuba: PRODECOR's focus on support to agricultural cooperatives' development
- B. Guinea/PNAFA: a Participative Institutional Diagnosis for FOs' empowerment and M&E
- C. Honduras: Support to a cooperative development within EMPRENDESUR—Story from the field of La Sureñita
- D. Rwanda Support to tea farmers' cooperatives through PPP and equity sharing
- E. Senegal: Impact and lessons learned on 2 completed projects partnering with FOs

Annex 5. Empowering Smallholder Farmers in Markets (ESFIM): contribution to a policy and institutional environment that is more conducive to smallholder farmers' participation in agricultural markets

Annex 6. Lessons learned and recommendations from the Rural Women's Leadership Programme (2010-2013)

Annex 7. Towards Guidelines for Securing Sustainable Small-scale Fisheries: findings of consultations, recommendations, lessons learned for IFAD, and way forward

List des encadrés

Encadré 1	Catégories de partenariats pour l'exécution des projets: simples acteurs et acteurs spéciaux	5
Encadré 2.	Catégories de partenariats pour la conception de COSOP et de projets: simples acteurs et acteurs spéciaux	7
Encadré 3.	Burundi : Appui du PAOPA à la CAPAD pour sa participation au dialogue politique	16
Encadré 4.	Népal : une réussite du MTCP – la mise en réseau des OP et leur participation à la concertation sur les politiques.....	18
Encadré 5.	Exemples de formulations réussies de politiques en faveur de l'agriculture familiale dans le cadre du Programme FIDA-MERCOSUR-REAF	19
Encadré 6.	Durabilité grâce au Fonds du MERCOSUR pour l'agriculture familiale.....	20
Encadré 7.	Liberia: utilisation combinée de dons du FIDA en appui au Farmers' Union Network – FUN.....	23
Encadré 8.	Bolivia : résultats du don ESFIM	23
Encadré 9.	Burkina Faso : une activité pilote de crédit sur nantissement des stocks (warrantage) en appui à la COPSA-C	24
Encadré 10.	Honduras : une stratégie en deux étapes pour appuyer les OP dans le cadre du nouveau projet PRO-LENCA	28
Encadré 11.	Projet Paraguay Rural (PPR): critères de classification pour l'appui aux OP.....	28
Encadré 12.	Brésil : appui à la participation des OP à la concertation locale sur les politiques	29
Encadré 13.	Argentine : impact du don FIDA-MERCOSUR-REAF sur l'institutionnalisation des politiques des pouvoirs publics	30
Encadré 14.	Quelques résultats du don AgriCord dans la région WCA.....	32
Encadré 15.	Sénégal : résultats du PSAOP2 et du PRODAM en termes de responsabilisation des OP	33
Encadré 16.	Liberia : lancement d'une nouvelle approche de PPP	34
Encadré 17.	RDC : professionnalisation du secrétariat de la COPACO	35
Encadré 18.	Bénin : l'appui du PAOPA au PNOPPA dans la concertation nationale sur les politiques– un modèle de réussite.....	35
Encadré 19.	Kenya : utilisation des OP comme prestataires de services	36
Encadré 20.	Rwanda: appui aux coopératives de théiculteurs par le biais d'un PPP et d'actions de participation.....	37
Encadré 21.	Madagascar : une approche de ciblage à travers les OP pour inclure les paysans les plus vulnérables.....	38

Encadré 22.	Burundi : mobilisation des OP pour un impact accru sur les politiques - succès de la combinaison d'outils d'appui	39
Encadré 23.	Viet Nam: le MTCP favorise la participation de l'APV au programme du FIDA	40
Encadré 24.	MTCP 2 : un processus de formulation participative	41
Encadré 25.	Chine : forte focalisation sur l'appui aux coopératives	42
Encadré 26.	Les clés du succès de la composante 3 du MTCP	43
Encadré 27.	Népal : innovation dans les activités du MTCP et reproduction à plus grande échelle	44
Encadré 28.	Vietnam : effets du MTCP sur les capacités institutionnelles et de plaidoyer de l'APV ...	44
Encadré 29.	Égypte : appui aux FMA pour la conclure des contrats avec les sociétés exportatrices ..	45
Encadré 30.	Yémen : une double approche en appui aux organisations de pêcheurs	47
Encadré 31.	Maroc : engagement prévu aux côtés de l'ANARBOM en appui aux paysans et à leurs organisations.....	49
Encadré 32.	Yémen : le projet FIP – une approche sélective pour un partenariat avec les coopératives de pêche	49
Encadré 33.	L'UMAGRI et les activités d'appui dans le cadre du PAOPA2	50
Encadré 34.	Les critères de ciblage utilisés pour le choix des OP peuvent éventuellement exclure les organisations féminines	53
Encadré 35.	Objectifs et résultats du don au MIJARC	57
Encadré 36.	Exemples d'innovations en faveur de la jeunesse dans des projets en cours et nouvellement conçus	58
Encadré 37.	Principaux produits et résultats des cinq consultations nationales contribuant aux IG SSF	60

List des figures

Figure 1	Types d'appui fourni aux OP par les projets approuvés entre 2006 et 2011	3
Figure 2	Ventilation par type d'appui économique	3
Figure 3	Ventilation par forme d'appui institutionnel	4
Figure 4	Ventilation par forme d'appui au plaidoyer.....	4
Figure 5.	Modalité de partenariat en cours avec des OP (projets 2006-2011)	5
Figure 6.	Évolution de la fréquence de participation des OP à la formulation de COSOP (2006-2013) ...	7
Figure 7.	Évolution de la fréquence de participation des OP à la formulation de projets (2006-2013)	8
Figure 8.	Évolution de l'appui financier direct aux OP (en millions d'USD par période biennale)	13
Figure 9.	Appui financier direct aux OP: nombre de dons et montant moyen de chaque don	13
Figure 10.	Evolution générale de l'utilisation par le FIDA des dons pour appuyer les OP en 2012-2013: 14	
Figure 11.	Soutien que les projets financés par le FIDA fournissent aux OP et les entreprises agro-industrielles	48

List des tableaux

Tableau 1.	Recommandations principales de l'évaluation de la phase pilote du PAOPA	17
Tableau 2.	Dons élaborés en 2012-2013 pour promouvoir la participation des OP à la concertation internationale sur les politiques.....	21
Tableau 3.	Nouveaux dons formulés en 2012-2013 par la Division LAC en faveur de la jeunesse.....	57

Sigles et acronymes

AFA	Association des agriculteurs d'Asie pour le développement rural durable
AFD	Agence française de développement
AGRA	Alliance pour une révolution verte en Afrique
ANARBOM	Association nationale des arboriculteurs de montagne
APR	Division régionale du FIDA pour l'Asie et le Pacifique
APV	Association des paysans du Viet Nam
AROPA	Projet d'appui au renforcement des organisations professionnelles et aux services agricoles
ASPRODEB	Association sénégalaise pour le promotion du développement à la base
CAADP	Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique
CAPAD	Confédération des associations des producteurs agricoles pour le développement
CBP	Plan de renforcement des capacités
CDB-COP	Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique
CE	Commission européenne
CIOEC-Bolivie	Plateforme nationale des organisations des petits exploitants économiques en Bolivie
CLAEH	Centre latino-américain d'économie humaine
CLCOP	Comités locaux de coordination des organisations paysannes
CNCR	Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux (Sénégal)
CNOP	Confédération nationale des organisations paysannes (Guinée)
	Concertation nationale des organisations paysannes (Congo, Cameroun, etc.)
	Coordination nationale des organisations paysannes (Mali)
COPROFAM	Instance de coordination des producteurs familiaux (MERCOSUR)
COPSA-C	Coopérative de prestation de services agricoles Coobsa
COSOP	Programme d'options stratégiques pour le pays
CPP	Chargé de programme pays
DDC	Agence suisse de développement et de coopération
EAFF	Fédération des agriculteurs d'Afrique orientale
EGPP	Équipe de gestion du programme pays
ESA	Division régionale du FIDA pour l'Afrique orientale et australe
ESFIM	Donner aux petits agriculteurs les moyens d'agir sur les marchés
FAF	Fonds du MERCOSUR pour l'agriculture familiale
FAFO	Forum paysan
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
FIER	Formation professionnelle, Insertion dans les filières agricoles et appui à l'Entreprenariat des jeunes Ruraux
FIP	Projet d'investissement dans le secteur de la pêche (Yémen)
FIPA	Fédération internationale des producteurs agricoles
FUN	Farmers' Union Network (Réseau des unions paysannes - Liberia)
GAFSP	Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire
GS	Gestion des savoirs
HTD	Note "Comment s'y prendre pour ..." (outil de gestion des savoirs du FIDA)
IG-SSF	Directives internationales visant à garantir des pêches artisanales durables
AIAF	Année internationale de l'agriculture familiale
LAC	Division régionale du FIDA pour l'Amérique latine et les Caraïbes
LVC	La Via Campesina
MERCOSUR	Marché commun du Sud (Amérique latine)
MIJARC	Mouvement international de la jeunesse agricole et rurale catholique
MoA	Mémorandum d'accord
MTCP	Programme de coopération à moyen terme
NEN	Division régionale du FIDA pour le Proche-Orient, l'Afrique du Nord et l'Europe
NOB	Bureau national de supervision (Népal)
NPC	Coalition paysanne nationale (Népal)

OSC	Organisation de la société civile
ONG	Organisation non gouvernementale
OP	Organisations paysannes et de producteurs ruraux
PAFO	Organisation panafricaine des producteurs agricoles
PAOPA	Programme d'appui aux organisations paysannes africaines
PDCRE	Projet de développement des cultures de rente et d'exportation
PIFON	Réseau des organisations d'agriculteurs des îles du Pacifique
PNAFA	Programme national d'appui aux acteurs des filières agricoles (Guinée)
PNOPPA	Plateforme nationale des organisations paysannes et des producteurs agricoles du Bénin
PPP	Partenariat public-privé
PRICE	Projet d'amélioration des revenus ruraux grâce aux exportations
PROCASUR	Programme régional de formation au développement rural
PRODAM	Projet de développement agricole de Matam (Sénégal)
PRODEFI	Programme de développement des filières
PROMER	Programme de promotion des marchés ruraux
PROPAC	Plateforme sous-régionale des organisations paysannes d'Afrique centrale
PSAOP	Projet de services agricoles et organisations de producteurs
PTA	Division des politiques et du conseil technique du FIDA
PTBA	Programme de travail et budget annuel
REAF	Commission de l'agriculture familiale du MERCOSUR
ROPPA	Réseau des organisations paysannes et producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest
RWLP	Programme en faveur de l'accès des femmes rurales aux postes de responsabilité
SACAU	Confédération des syndicats agricoles d'Afrique australe
SAO	Stade d'autonomisation opérationnelle
S&E	Suivi & Évaluation
SEWA	Association de travailleuses indépendantes (Inde)
UMAGRI	Union maghrébine des agriculteurs
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
WCA	Division régionale du FIDA pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Vue d'ensemble et conclusions

Huit années se sont écoulées depuis la première réunion mondiale du Forum paysan, et le partenariat entre le FIDA et les organisations paysannes et de producteurs ruraux (OP) fait désormais partie du *modus operandi* du FIDA.

Le présent rapport constitue, de la part du FIDA, la plus complète des tentatives visant à dresser un bilan des différentes expériences de collaboration avec les OP et à recenser les tendances régionales qui émergent. Cette démarche offre un point de départ pour la reproduction à plus grande échelle des approches réussies et leur élargissement à d'autres pays et d'autres contextes. Le rapport analyse les modalités du partenariat en cours pendant la période 2012-2013, et met en lumière les expériences réussies et les réalisations observées dans les programmes - pays du FIDA et dans son portefeuille de dons. Le rapport s'appuie sur les résultats d'une enquête réalisée auprès des chargés de programme pays du FIDA, d'entretiens avec des membres concernés du personnel du FIDA et d'une étude sur dossier approfondie de documents concernant des projets en cours et de nouveaux projets, ainsi que certains dons régionaux et programmes - pays.

Le rapport aborde différents éléments du partenariat : au niveau des pays, avec la participation des OP à la conception et l'exécution des stratégies - pays du FIDA et de ses projets d'investissement; au niveau régional, par le biais des programmes-cadres de dons aux OP; et au niveau mondial, en appuyant les OP dans l'élaboration de positions communes en matière de plaidoyer et de normes communes d'action des pouvoirs publics en rapport avec l'agriculture paysanne et familiale durables.

Le présent rapport constitue la contribution du FIDA à la cinquième réunion mondiale du Forum paysan, et doit servir de base aux débats et offrir une occasion de recenser de nouveaux moyens de renforcement du partenariat et d'exploitation de ses résultats.

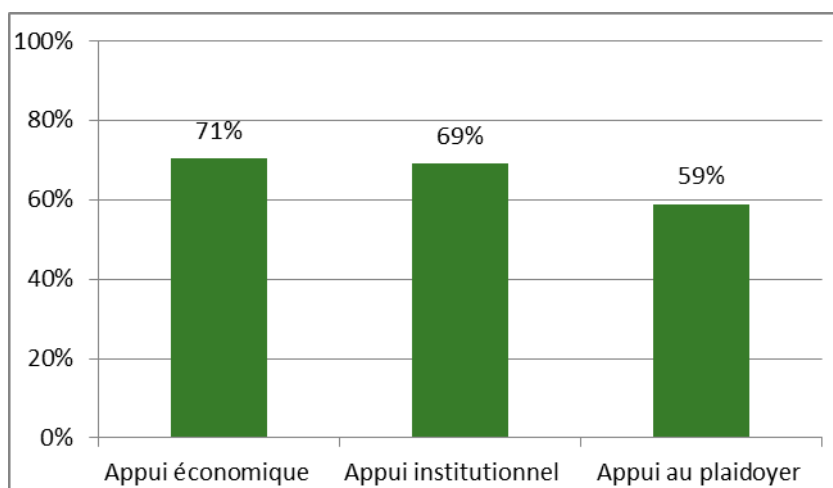
Le rapport aborde les préoccupations formulées lors de la précédente réunion mondiale du Forum paysan (FAFO), en 2012. Les Sections I.A, I.B et II du rapport contiennent un retour d'information sur les demandes, exprimées dans la synthèse des délibérations adoptée à la fin de la réunion de 2012, de participation systématique des OP à la conception, l'exécution, le suivi et l'évaluation des Programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP), des programmes et des projets. La demande de renforcement des capacités des OP en matière de gestion des savoirs est partiellement traitée dans la section I.C sur les outils et les stratégies spécifiques utilisés pour faciliter le partenariat entre le FIDA et les OP. La Section I.D présente des informations sur la demande d'établissement, au sein du programme de dons du FIDA, d'un guichet de dons spécifiquement consacré à la fourniture d'un appui direct et inclusif aux OP. On trouvera dans la même section une réponse à la demande d'un appui à certains efforts de plaidoyer menés par des OP à l'échelle mondiale, comme celui relatif aux Directives volontaires pour la gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux forêts et aux pêches ou celui relatif au programme RIO+20. La Section III rend compte du suivi des recommandations issues de la Session spéciale de 2012.

Partenariats au niveau national dans le cadre de projets d'investissement en cours financés par le FIDA

L'appui au partenariat dans le cadre de l'exécution de projets en cours financés par le FIDA représente la forme de partenariat principal entre les OP et le FIDA. L'analyse¹ montre que 76% des partenariats prévus au stade de la conception au cours de la période 2006-2011 se poursuivaient encore en 2012-2013. Parmi les OP concernées, 55% agissent au niveau infranational,² 29% sont des unions ou des plateformes paysannes nationales, et 14% sont organisées sur la base de produits agricoles spécifiques.

L'analyse montre qu'il existe un équilibre, dans la répartition par objectifs de ces partenariats, entre ceux qui appuient la prestation de services économiques et ceux qui visent au renforcement des capacités institutionnelles des OP. L'analyse a également constaté l'existence, dans 19% des projets étudiés, de "partenariats avancés", où les OP sont responsabilisées de manière à participer directement à la planification, l'exécution et le suivi des projets.

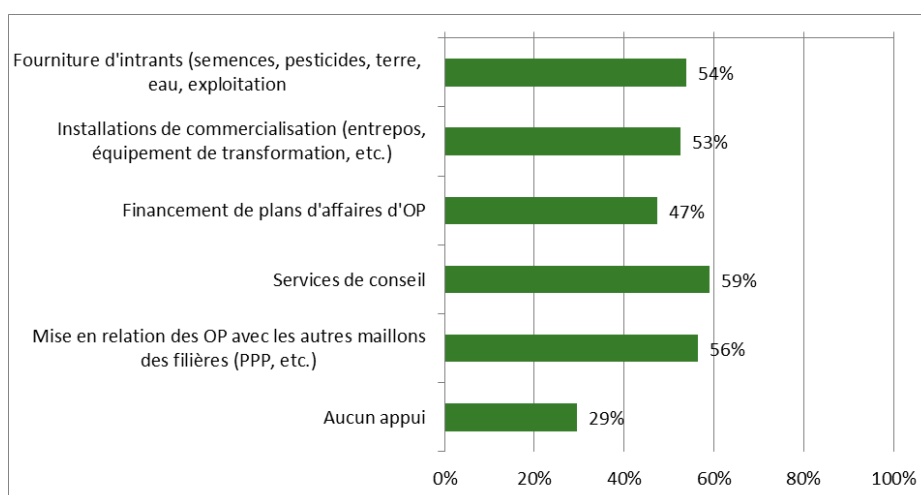
Figure 1 Type d'appui fourni aux OP par les projets approuvés au cours de la période 2006-2011



¹ Au cours de la période 2006-2011, le FIDA a approuvé 197 projets pour une valeur totale de 3,9 milliards d'USD. On trouve, dans cet ensemble de projets, un sous-ensemble de 115 projets, d'une valeur de 2,4 milliards d'USD, qui prévoyaient une collaboration avec des OP pour leur exécution. L'analyse des projets en cours présentée dans ce rapport est basée sur l'examen de partenariats au sein de ce sous-ensemble de projets, réalisé par le biais d'une enquête auprès des chargés de programme - pays du FIDA (CPP). Les résultats de l'enquête couvrent 78 projets, soit 68% du sous-ensemble mentionné ci-dessus. Sur ces 78 projets, 59 encouragent les partenariats avec les OP au stade de l'exécution.

² Les OP actives au niveau infranational vont d'OP locales à des fédérations d'OP régionales.

Figure 2 - Ventilation par type d'appui économique



Note: L'analyse porte uniquement sur les projets en cours approuvés entre 2006 et 2011 et prévoyant un partenariat avec des OP au stade de l'exécution du projet

C'est au niveau des communautés de base que les partenariats mis en place dans le cadre des projets financés par le FIDA présentent les approches et les résultats les plus innovants :

- utilisation d'outils de cartographie et de diagnostic pour observer les résultats des partenariats et les améliorer en prenant pour base la maturité des organisations paysannes (exemples du PRODAM au Sénégal et du PPR au Paraguay, et d'autres projets dans les régions LAC et WCA) ;
- appui aux plans d'affaire des coopératives/OP (exemples de projets en Amérique latine) et initiatives de PPP (par exemple au Liberia et à Sao Tomé-et-Principe), qui encouragent la mise au point de modèles de développement durables et viables favorisant l'agriculture familiale par le biais d'un appui aux OP;
- élaboration d'un nouveau modèle (comme le projet PNAFA en Guinée) destiné aux réseaux d'OP nationales organisés par l'intermédiaire de Fédérations régionales, qui a permis aux OP de jouer, grâce à la formule des plans d'action pluriannuels, un rôle pilote dans l'exécution des projets financés par le FIDA.

Évolution des partenariats régionaux entre le FIDA et les OP

Les approches spécialement adaptées, telles qu'elles ont été utilisées au cours des huit dernières années, ont eu pour résultat un portefeuille de projets favorisant les investissements dans l'agriculture paysanne et familiale en partenariat avec les OP. Cette évolution ne s'est pas produite de la même manière dans les différentes régions.

a) Amérique latine & Caraïbes (LAC)

Dans la région LAC, la tendance principale consiste encore à appuyer les OP du premier niveau en renforçant progressivement leurs capacités sur les plans institutionnel et technique, et également à financer les plans d'affaire des OP.

L'appui aux plans d'affaire des OP suit différentes approches :

- au Paraguay, l'appui passe par un processus en deux étapes. Dans la première, les OP proposent un plan de renforcement des capacités (CBP) et obtiennent pour cela un financement, en vue d'améliorer la gestion institutionnelle, la gouvernance et la gestion du crédit, ainsi que les capacités

techniques en rapport avec leurs principales cultures. Dans la seconde étape, les OP conçoivent des plans d'investissement (ou des plans d'affaire) et demandent ensuite au projet de les financer. Cette approche est combinée à une évaluation du niveau de maturité des OP, qui détermine le type d'appui qu'apportera le projet. Le processus renforce les capacités des OP, et les autonomise en leur confiant la responsabilité de la gestion des fonds pour le CBP et les plans d'affaire;

- au Honduras, un appui est également fourni aux CBP en combinaison avec les plans d'investissement, mais ces derniers dépendent du niveau de développement des OP concernées: les OP les plus solides qui fournissent au marché des produits en gros et entretiennent des relations stables avec les acheteurs sont invitées à soumettre des plans d'affaire, tandis que les OP moins solides préparent des plans de développement productif principalement axés sur les questions de sécurité alimentaire. Les deux types de plans incluent des investissements dans les moyens de production collectifs et privés des agriculteurs, ainsi que de la formation.

En outre, dans la région LAC, et plus particulièrement dans la sous-région du MERCOSUR, de solides liaisons ont été établies, par le biais d'initiatives de dons régionaux, pour appuyer la concertation sur les politiques entre les gouvernements, les institutions régionales et les OP d'une part, et les programmes nationaux du FIDA de l'autre. Tel est le cas des initiatives MERCOSUR-REAF grâce auxquelles la concertation sur les politiques au niveau régional a eu un impact positif sur la stratégie de ciblage des programmes - pays du FIDA. Prenant pour base l'expérience du Brésil, où des registres nationaux sont utilisés depuis de nombreuses années pour le ciblage, des registres nationaux similaires des producteurs familiaux ont été créés en Argentine, au Paraguay et en Uruguay, ce qui a permis aux projets du FIDA dans ces pays d'améliorer sensiblement leurs méthodologies de ciblage.

b) Afrique de l'Ouest et du Centre (WCA)

Dans la région WCA, l'accent a été mis, au cours de la période 2012-2013, sur le renforcement de la participation des OP à la conception des projets/COSOP. Ainsi, 56% des nouveaux projets et 100% des nouveaux COSOP ont associé les OP comme "acteurs spéciaux". Cette tendance positive a été favorisée par deux ensembles de bonnes pratiques : i) la cartographie et/ou le diagnostic des OP, dans 67% des projets nouvellement conçus et ii) l'utilisation d'un important don accordé à AgriCord pour renforcer la capacité de participation des OP aux programmes - pays du FIDA.

On peut remarquer, dans le portefeuille de WCA, quelques configurations de projets particulièrement innovantes, qui autonomisent les OP en leur attribuant la responsabilité de la gestion d'une ou de plusieurs composantes d'un projet; c'est le cas, par exemple, du PNAFA en cours en Guinée et du Projet de services agricoles et organisations de producteurs (PSAOP2) achevé au Sénégal. Un appui financier a été apporté aux plans d'affaire des OP à Sao Tomé-et-Principe, au Liberia et au Sénégal. Des partenariats public-privé (PPP) innovants ont été établis au Sénégal, où le Projet d'appui aux filières agricoles (PAFA) appuie un mécanisme de partenariat entre les OP et les opérateurs de marché de filières spécifiques. Au Liberia, un exportateur privé de cacao a conclu des accords avec des coopératives qui lui livreront leur production et dont les membres obtiendront un appui pour la remise en état de 1 000 hectares de petites exploitations de cacao. Par ailleurs, le don PAOPA a été utilisé pour le renforcement des capacités institutionnelles et de plaidoyer des membres des réseaux ROPPA et PROPAC.

c) Afrique orientale et australe (ESA)

Dans la région ESA, le partenariat avec les OP a évolué dans deux directions : recrutement des OP comme prestataires de services et association des OP aux filières en tant qu'actionnaires des entreprises de transformation.

Au Kenya, par exemple, la Fédération nationale des producteurs agricoles du Kenya (KENFAP) a été chargée par contrat par le Programme de commercialisation en faveur des petits horticulteurs (SHoMaP) d'améliorer la structure des filières et d'encourager la demande de la part des OP locales membres. De

même, en Zambie, le Syndicat national des agriculteurs zambiens (ZNFU) a été chargé par le Programme de promotion des petites agro-industries (SAPP) de consolider ses services basés sur des SMS offerts aux agriculteurs et aux négociants/transformateurs.

Dans certains pays de la région ESA, cette stratégie évolue vers la promotion d'**entreprises de transformation lancées à l'initiative** des paysans et dont les OP sont les actionnaires. Au Rwanda, le Projet d'amélioration des revenus ruraux grâce aux exportations (PRICE) vise à appliquer à plus grande échelle, en l'améliorant, le modèle opérationnel de PPP élaboré par le Projet de développement des cultures de rente et d'exportation (PDCRE), afin d'aider les coopératives de producteurs de thé à investir pour devenir actionnaires des usines de thé. En Ouganda, le Kalangala Oil Palm Growers Trust (KOPGT), créé par le FIDA, intervient, dans le cadre de la deuxième phase du Projet de développement de la production d'huile végétale (VODP2), à titre d'intermédiaire auprès du secteur privé pour le compte des petits planteurs et pour fournir un appui technique et un financement afin de favoriser leur développement.

d) Asie et Pacifique (APR)

Dans la **région APR**, le partenariat du FIDA avec les OP, inscrit dans le contexte du Programme de coopération à moyen terme (MTCP), aide avec succès les OP à promouvoir les intérêts des petits exploitants ruraux dans les concertations sur les politiques aux niveaux national, sous-régional et régional (comme au Viet Nam et au Népal). Au niveau national, en outre, les projets financés par le FIDA utilisent principalement des approches davantage axées sur les filières et les PPP (comme en Chine), et le financement de propositions de micro-projets (comme en Papouasie-Nouvelle-Guinée). Une moindre importance a été accordée à la participation des OP à la conception des projets, la préférence allant à un partenariat stratégique au cours de l'exécution du programme de pays. La seule exception est celle du Viet Nam, où l'Association des paysans du Viet Nam (APV) et ses membres ont été associés dès le départ au processus de consultation relatif au nouveau COSOP et, par la suite, aux activités des projets.

Pour le MTCP, la période 2012-2013 a été celle d'une transition, au cours de laquelle s'est achevée sa première phase (MTCP1, 2009-2012). La conception de la deuxième phase (MTCP2) a été caractérisée par une approche hautement participative et innovante associant toutes les plateformes d'OP. Ainsi, alors que le MTCP1 était principalement géré par des agences techniques (comme l'Association de travailleuses indépendantes (SEWA), en Inde, et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), par exemple), le MTCP2 prévoit uniquement des partenariats avec des plateformes et/ou des consortiums d'OP à des fins de gestion. En conséquence, le FIDA a apporté un appui à la constitution du **Réseau des organisations d'agriculteurs des îles du Pacifique** (PIFON) et au renforcement de ses capacités de gestion. De ce fait, le PIFON est désormais un partenaire clé du MTCP 2, dont la mise en œuvre a été élargie à la sous-région des îles du Pacifique.

e) Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe orientale (NEN)

Dans la région NEN, la forte diversité des contextes nationaux complique l'exercice de détermination de tendances régionales, mais crée aussi des possibilités d'apprentissage et d'échange d'expériences. Au niveau des pays, une tendance est commune, celle de la promotion d'**approches à vocation commerciale**, par le développement de partenariats entre les OP et des entreprises privées traitant de produits spécifiques, comme le projet de développement agricole dans la région de Noubaria Ouest (WNRDP) en Égypte, et le Projet d'investissement dans le secteur de la pêche (FIP) au Yémen. L'appui aux OP est donc axé sur leur capacité à développer des partenariats dans les filières et à répondre aux exigences du marché.

Des OP plus avancées sont parfois recrutées par des projets financés par le FIDA pour jouer le rôle de prestataires de services auprès de leurs homologues (comme dans le cadre du Projet de développement des services financiers ruraux et des entreprises agroalimentaires, en Moldavie). En Afrique du Nord, les projets financés par le FIDA adoptent couramment des approches filières associant les OP sectorielles au niveau local. Toutefois, ces OP sont habituellement considérées comme des bénéficiaires directs, c'est-à-dire qu'elles ne

sont pas habilitées à exécuter des activités des projets ni à gérer des fonds associés (exemple du Projet de développement des filières agricoles dans les zones montagneuses de la province de Taza, au Maroc).

Au niveau régional, la portée géographique de la phase principale du PAOPA a été étendue à l'Afrique du Nord par le biais de son appui à l'Union maghrébine des agriculteurs (UMAGRI). Les modalités d'exécution du PAOPA prévoient qu'un appui institutionnel sera fourni à l'UMAGRI pendant les deux premières années de la période quinquennale d'exécution, ainsi qu'un appui en matière de concertation sur les politiques.

Partenariat pour la formulation des stratégies de pays et dans la conception des nouveaux projets – évolutions en 2012-13

Après une progression régulière au cours de la période 2006-2011, le développement des partenariats entre le FIDA et les OP pour la formulation des stratégies - pays (COSOP) et la conception de nouveaux projets d'investissement a stagné en 2012 et 2013.

L'examen de 16 COSOP et de 58 projets approuvés au cours de la période 2012-2013 montre que la **participation d'ensemble**, sous diverses formes, des OP à la phase de conception est demeurée relativement **stable**. On observe toutefois une **baisse de leur participation active** (à titre d'acteurs spéciaux) aux processus de conception des COSOP et des projets. Cela pourrait s'expliquer par le fait que le FIDA ne dispose pas d'instruments et d'outils spécifiques pouvant guider ce processus et/ou par certains facteurs externes : nature des projets n'exigeant pas de participation, contextes politiques défavorables, ou problèmes liés à la capacité et la crédibilité des OP au niveau national, par exemple.

Figure 3. Évolution de la fréquence de la participation des OP à la formulation des COSOP au cours des quatre dernières périodes biennales (2006-2013)

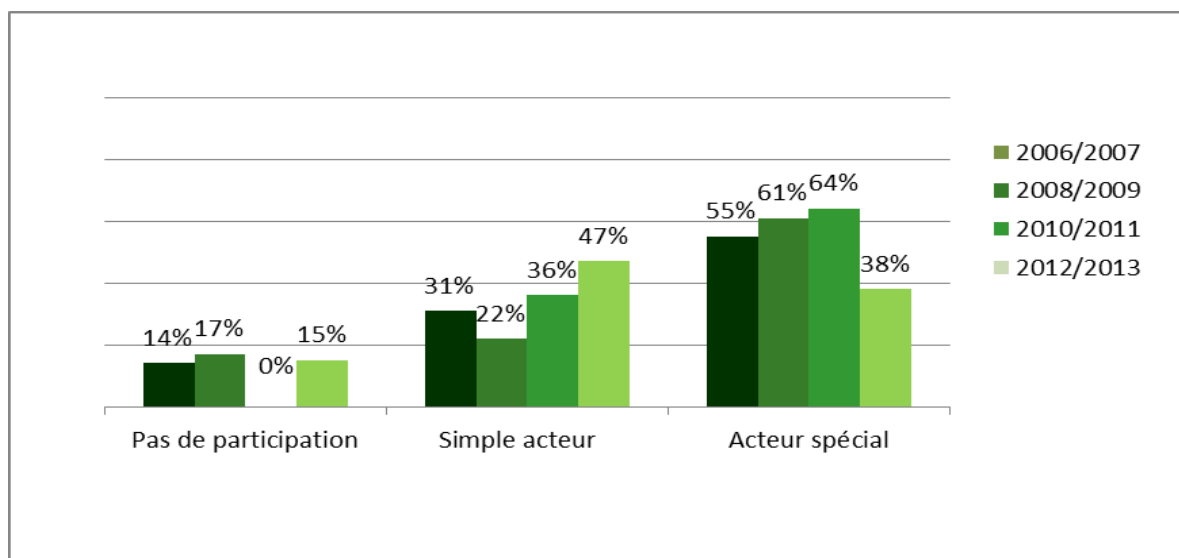
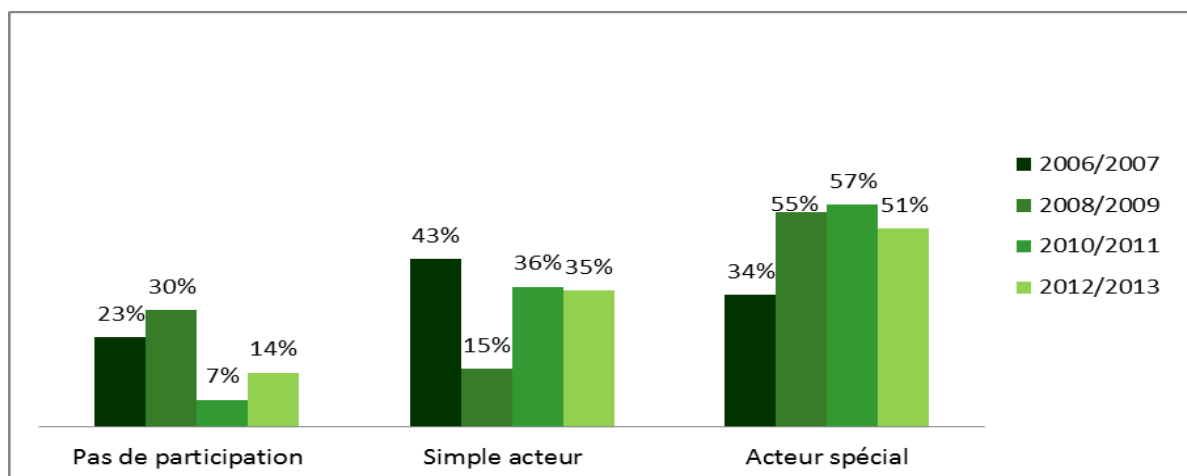


Figure 4 Évolution de la fréquence de la participation des OP à la conception des projets au cours des quatre dernières périodes biennales (2006-2013)



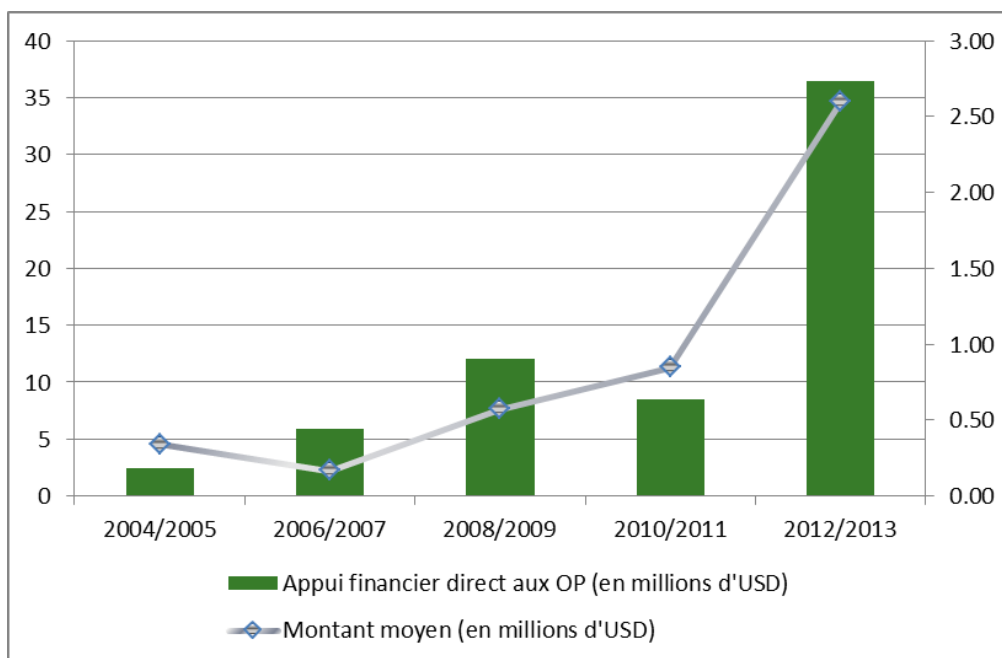
Divers outils et stratégies élaborés au cours de la période 2012-2013 pourraient contribuer à surmonter certaines des difficultés mentionnées ci-dessus, comme par exemple:

- **l'outil de gestion des savoirs intitulé "Pour un partenariat efficace avec les organisations paysannes et de producteurs ruraux,"** élaboré par la Division Afrique de l'Ouest et du Centre (WCA) du FIDA ;
- **la cartographie et le diagnostic des OP**, réalisés dans 61% des nouveaux projets et qui ont permis au FIDA de mieux comprendre les points forts et les points faibles des diverses OP, et donc de mieux choisir les partenaires d'exécution et de mieux cibler les bénéficiaires des projets ;
- **l'outil de S&E permettant de mesurer le niveau d'autonomie et les progrès réalisés par les OP** appuyées par les projets du FIDA, mis au point au Sénégal par le Projet de développement agricole de Matam (PRODAM), pionnier en la matière, puis reproduit dans le portefeuille du FIDA en Guinée. Des outils du même type ont été élaborés au Paraguay, au Mozambique et en Zambie, ainsi que dans la région Asie et Pacifique ;
- **l'adaptation des exigences d'exécution du projet aux réalités des OP**, entreprise par le PNAFA en Guinée. Elle a pris la forme d'un manuel de procédures simplifié, de formations portant sur son utilisation organisées à l'intention des OP et de l'introduction de nouvelles modalités de passation des contrats avec les OP, sous la forme de protocoles d'accord bisannuels ;
- **l'appui aux OP faîtières**, fourni par le Programme d'appui au développement des filières agricoles (PADEF), au Congo, afin d'encourager la structuration des OP du niveau local au niveau national.

Appui financier direct aux OP

Une vue d'ensemble mondiale de la stratégie du FIDA concernant les dons et les investissements financiers destinés aux OP montre que les **programmes de dons régionaux** constituent la source de 86% du financement direct fourni aux OP et que, depuis l'approbation de la deuxième phase de programmes d'appui aux OP en Afrique et en Asie, leur volume a été multiplié par 4,3 par rapport à la période biennale précédente, passant de 8,5 à 36,4 millions d'USD. Le financement sous forme de dons a également pris une forme plus sélective et stratégique. Alors que le nombre des dons n'a que légèrement augmenté, leur taille moyenne est passée de 0,86 million d'USD à 2,6 millions d'USD.

Figure 5 - Appui financier direct aux OP: volume total du programme de dons et montant moyen



Une analyse des données relatives aux 14 dons approuvés en faveur des OP au cours de la période 2012-2013 fait apparaître les tendances suivantes :

- a. Dans les programmes régionaux, la demande et l'autonomisation ont été les éléments moteurs, puisque les dons régionaux sont lancés en réponse aux plateformes régionales d'organisations paysannes et des OP participantes, qu'ils sont dans une large mesure gérés par ces instances, et qu'ils prennent en compte leurs besoins.
- b. D'importantes alliances entre donateurs ont été réalisées par l'intermédiaire de ces programmes régionaux. On peut citer, par exemple, le partenariat entre la Commission européenne (CE), l'Agence suisse de développement et de coopération (DDC), l'Agence française de développement (AFD) et le FIDA dans le cadre du PAOPA et le cofinancement par le FIDA et la DDC du MTCP. Avec ces deux programmes, le FIDA a pu mobiliser au total 26,4 millions d'USD à titre de cofinancements (85% du coût total des deux programmes, dont une contribution de la CE de 19,5 millions d'USD).
- c. L'alliance avec la CE est allée au-delà du PAOPA. L'appui financier de la CE au programme AgriCord "les paysans en lutte contre la pauvreté en Afrique" (FFP/A) est acheminé par l'intermédiaire du FIDA. Par conséquent, le PAOPA et le FFP/A développent des efforts complémentaires en appuyant d'une part les OP nationales et régionales (par le biais du PAOPA) et d'autre part les OP de niveau inférieur (par le biais du programme FFP/A).
- d. Les programmes régionaux ont aussi favorisé un engagement à long terme, décrit ci-dessous :
 - **Le Programme d'appui aux organisations paysannes africaines (PAOPA)** a été lancé en 2009, sous forme de programme pilote, pour renforcer la capacité des OP et de leurs réseaux régionaux et panafricains à influencer sur les politiques et à appuyer les programmes ayant une incidence sur l'agriculture, le développement rural et la sécurité alimentaire en Afrique. La phase principale du PAOPA a été prolongée pour une période de cinq ans (2013-2017) et élargie afin de couvrir une zone géographique plus étendue et d'apporter un appui à 68 OP

nationales dans 49 pays, à cinq réseaux régionaux, et à l'Organisation panafricaine des producteurs agricoles (PAFO).

- **Le Programme de coopération à moyen terme (MTCP) avec les organisations paysannes dans la région Asie et Pacifique**, lancé en 2009, a pour objectif d'améliorer les moyens de subsistance des producteurs ruraux pauvres par : i) le renforcement des réseaux d'OP ; ii) le renforcement de la participation des OP au dialogue politique et iii) la promotion de la participation des OP aux programmes - pays du FIDA. La deuxième phase du MTCP, conçue de manière participative, étendra ses activités et son appui à d'autres pays de l'Asie du Sud et de l'Asie du Sud-Est ainsi qu'à la région Pacifique, en adoptant une structure d'exécution davantage impulsée par les OP.
- **En Amérique latine, le Programme FIDA-MERCOSUR-REAF** encourage depuis près de 15 ans une concertation régionale inclusive sur les politiques dans la région du Marché commun du Cône Sud (MERCOSUR). L'une de ses principales réalisations réside dans la création de la Commission de l'agriculture familiale (REAF), une plateforme associant des représentants de haut niveau des pouvoirs publics et des représentants des paysans nationaux, qui a apporté plusieurs contributions significatives à l'élaboration de politiques et d'institutions publiques appuyant l'agriculture familiale, et notamment la création de registres nationaux de l'agriculture familiale en Argentine, en Uruguay et au Paraguay ; la conception et l'exécution de projets pilotes en matière d'assurance pour l'agriculture familiale en Argentine et au Paraguay ; et l'appui aux processus de réforme institutionnelle consacrés aux producteurs familiaux en Argentine et en Uruguay. Un nouveau programme de don a été élaboré en 2012-2013 afin de poursuivre l'appui à la participation des OP familiales à la concertation sur les politiques et de partager l'expérience du MERCOSUR-REAF avec d'autres pays et d'autres régions.

En outre, huit petits dons régionaux ont été élaborés au cours de la période 2012-2013, afin de **promouvoir la participation des OP à des réunions de haut niveau sur des questions essentielles en rapport avec la durabilité de l'agriculture familiale** comme solution au problème de la sécurité alimentaire mondiale.³

Des dons du FIDA ont également été utilisés pour l'appui des OP au niveau national par le biais :

- **de la fourniture d'une assistance technique**, en collaboration avec AgriCord. Exécutant actuellement trois ensembles de dons financés ou acheminés par le FIDA, AgriCord appuie les OP les plus faibles sous la forme d'un renforcement institutionnel et apporte aux OP plus puissantes un accompagnement professionnel assuré par des pairs et une sensibilisation aux questions de concertation sur les politiques. Ces dons ont eu pour résultat clé l'acquisition par les OP bénéficiaires d'un pouvoir de levier qui leur a permis de mobiliser d'autres appuis ;
- **du financement d'initiatives pilotes** et notamment : i) "Donner aux petits agriculteurs les moyens d'agir sur les marchés" (ESFIM), qui avait pour objectif d'appuyer un travail en coopération entre des OP nationales et des instituts de recherche pour la conduite d'analyses sur des questions relatives au marché, afin d'influencer les politiques des pouvoirs publics dans un sens favorable aux

³ Ces dons ont : i) appuyé la participation des OP au processus d'élaboration des Directives volontaires pour la gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux forêts et aux pêches, ainsi que des Directives internationales visant à garantir des pêches artisanales durables (IG-SSF) ; ii) appuyé la participation des OP à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, tenue à Rio en 2012 (RIO+20) et iii) assuré la promotion, au niveau mondial, de l'Année internationale de l'agriculture familiale. Un don a également été conçu en 2013 pour appuyer le Réseau intercontinental des organisations d'agriculteurs biologiques (INOFO) dans son programme d'autonomisation et de promotion du rôle et des intérêts des agriculteurs biologiques dans le partenariat avec les institutions nationales et internationales.

petits paysans de dix pays pilotes ; ii) mettre à l'essai le système de warrantage comme modèle possible d'appui à la commercialisation et à l'accès au crédit saisonnier pour les petits exploitants au Burkina Faso et en Mauritanie.

Une importance croissante accordée à des groupes spécifiques dans le cadre du partenariat FIDA-OP

Depuis la création du Forum paysan en 2006, le FIDA s'est progressivement engagé à prêter une attention particulière à des groupes spécifiques au sein des OP ou à des organisations structurées autour de moyens de subsistance spécifiques. Au cours de la quatrième réunion mondiale du Forum, les paysans avaient invité le FIDA à s'engager davantage aux côtés des femmes dirigeantes au sein des OP; à aborder les questions relatives à la jeunesse et à mettre l'accent sur la pêche artisanale afin de promouvoir la compréhension de son rôle dans la sécurité alimentaire et d'accroître, parmi les décideurs, la reconnaissance et la visibilité de ce secteur.

a) Engagement accru du FIDA en faveur de l'accès des femmes aux postes de responsabilité dans les OP

C'est en 2012 qu'a été adoptée la "Politique du FIDA concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes", confirmant la volonté institutionnelle du FIDA de promouvoir la participation des femmes aux instances dirigeantes. L'un des trois objectifs stratégiques assignés à cette politique du FIDA est de *"permettre aux femmes et aux hommes d'avoir une voix et une influence égales dans les institutions et les organisations rurales"*. Ainsi, le FIDA a lancé un ensemble d'initiatives et d'interventions concrètes visant à renforcer la participation des femmes aux instances dirigeantes des organisations rurales :

- **Le programme en faveur de l'accès des femmes aux poste de responsabilité (RWLP)** a été mis en œuvre au cours de la période 2010-2012. Il avait pour objectif d'augmenter la réactivité des politiques, des institutions et des programmes nationaux aux besoins et au potentiel des femmes rurales, en œuvrant à la création d'un contexte porteur et, parallèlement, en renforçant les capacités des femmes rurales leaders..⁴
- **Le don "Participation des femmes rurales aux instances dirigeantes"** a été conçu en vue d'accentuer et de reproduire à plus grande échelle l'impact du RWLP en renforçant les capacités et la représentation des femmes rurales au sein des OP dans plusieurs nouveaux pays de la région APR..⁵
- **Le don "Gestion des savoirs et apprentissage pour l'autonomisation des femmes au sein des groupes de producteurs ruraux en Afrique orientale et australe"**⁶ profite également de l'élan créé par le RWLP, avec pour objectif de mieux faire entendre la voix des femmes rurales et des petits producteurs familiaux dans les processus décisionnels.

On peut citer, parmi les activités complémentaires, l'élaboration de manuels consacrés aux moyens d'encourager la participation des femmes aux instances dirigeantes des OP⁷ et la création de MERCOSUR Mujeres, une commission spécialisée traitant des problèmes du développement rural et des femmes dans l'agriculture familiale.

⁴ Le programme a été exécuté à Madagascar, au Népal, aux Philippines et au Sénégal.

⁵ Maldives, Sri Lanka, Mongolie, Tadjikistan, région Pacifique, et République démocratique populaire lao.

⁶ Activités exécutées en Tanzanie, en Ouganda et au Malawi.

⁷ Élaborés et adoptés par des projets du FIDA en Guinée, au Bénin, en Mauritanie et en Côte d'Ivoire.

b) Engagement du FIDA en faveur de la jeunesse rurale

Donnant suite aux recommandations de la réunion mondiale 2012 du FAFO, qui préconisaient un appui à la jeunesse rurale, le FIDA a entrepris, au niveau institutionnel, un certain nombre d'activités à cet égard au cours de la période 2012-2013. Il s'agit notamment de la désignation d'un **coordinateur pour la jeunesse** au sein de chacune des divisions régionales du FIDA; de la rédaction de **notes d'orientation** sur l'amélioration des moyens de subsistance des jeunes ruraux, femmes et hommes; ainsi que d'un certain nombre d'études, examens et outils de gestion des savoirs émanant du FIDA et de sources externes. Six nouveaux dons spécifiquement destinés à la jeunesse ont été conçus au cours de la période 2012-2013 et sont maintenant en phase d'exécution.

Bien qu'il n'y ait pas encore, dans l'approche du FIDA, de lien explicite entre la responsabilisation des jeunes et le rôle potentiel qu'ils pourraient jouer au sein des OP, quelques projets ont commencé à établir un lien entre l'appui aux jeunes et l'appui aux OP. Le plus remarquable parmi ceux-ci est, au Mali, le Projet de Formation professionnelle, Insertion dans les filières agricoles et appui à l'Entreprenariat des jeunes Ruraux (FIER), qui a associé les OP et les organisations de la jeunesse rurale au processus de conception et qui prévoit l'introduction, pour les jeunes, d'une formation professionnelle en rapport avec les possibilités économiques liées au développement des exploitations familiales.

c) Engagement du FIDA auprès des pêcheurs artisanaux

Un groupe de travail sur les pêches durables s'est réuni, au cours de la réunion mondiale du Forum paysan de 2012, pour examiner la manière dont les organisations de pêcheurs et leurs actions collectives pourraient contribuer à une gestion durable des ressources halieutiques tout en augmentant les revenus. Le groupe a souligné une double nécessité : accroître la visibilité du secteur et la reconnaissance de sa contribution à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté, et lui apporter un appui par un renforcement de ses capacités institutionnelles et technique, et par des partenariats.

L'appui du FIDA aux pêcheurs artisanaux a été principalement axé, à ce jour, sur le renforcement de leur participation à la conception des **Directives internationales visant à garantir des pêches artisanales durables** (IG-SSF). À cet effet, le FIDA a lancé deux dons complémentaires. Les consultations organisées grâce à ces dons ont débouché sur de nombreux enseignements et, par conséquent, sur des possibilités de renforcer l'appui du FIDA aux projets axés sur la pêche et aux organisations de pêcheurs.

Conclusion

Huit ans se sont écoulés depuis sa création et le processus du Forum paysan a démontré sa pertinence. Il a, en fait, changé les modes de coopération entre le FIDA et les OP. On observe depuis peu, toutefois, que l'approfondissement des collaborations au stade de la conception des projets stagne, ce qui donne à penser que le processus actuel a atteint un point de saturation dans ce domaine central. Cela pourrait sembler paradoxal, alors même que les possibilités de coopération dans le cadre de projets de développement de l'agriculture paysanne augmentent parallèlement aux propres efforts des OP pour le renforcement de leurs capacités. Le processus du Forum doit être réformé pour l'adapter aux changements internes du FIDA et des OP, ainsi qu'à la plus grande ouverture des organisations intergouvernementales à la société civile (comme dans les processus du GAFSP et du Comité de la sécurité alimentaire mondiale) et, plus important encore, pour réaliser un grand bond en avant en termes de partenariat durable et continu avec les OP – à partir de la base.

L'évolution des partenariats a tourné, au cours des huit dernières années, autour d'opportunités spécifiques, comme par exemple le partenariat au niveau du pays mis en place en Guinée; le PAOPA et le MTCP au niveau régional ; l'appui aux campagnes de plaidoyer des OP dans le cadre de programmes d'action tels que les Directives volontaires pour la gouvernance responsable des régimes fonciers ou, plus récemment, l'Année internationale de l'agriculture familiale. Cette approche pragmatique et opportuniste présente de nombreux avantages, mais les progrès du partenariat demeurent fragiles et les réalisations risquent d'être perdues faute d'un mécanisme organisé de retour de l'information.

Il manque encore un système organisé et permanent de retour d'information à la suite des réunions entre le personnel du FIDA et les OP aux niveaux national ou régional. La conséquence en est que le programme de la réunion mondiale qui se tient à l'occasion du Conseil des gouverneurs et le choix des participants à cette réunion sont arrêtés tardivement au lieu de résulter d'un processus continu.

Introduction

Le présent rapport rend compte, du point de vue du personnel du FIDA, de l'évolution du partenariat entre le FIDA et les organisations paysannes et de producteurs ruraux⁸ (OP) au cours de la période 2012-2013. Il met en lumière l'évolution des pratiques, les réalisations et les enseignements tirés, et détermine avec précision les domaines dans lesquels des améliorations sont nécessaires.

Méthodologie.⁹ Le rapport se fonde sur plusieurs éléments: résultats d'une enquête réalisée par les chargés de programme de pays (CPP) du FIDA; réunions avec les coordinateurs, au niveau des divisions, du partenariat avec les OP, afin de recenser les tendances communes entre les divers partenariats avec les OP au niveau régional; entretiens bilatéraux avec des CPP et d'autres personnes-ressources pertinentes. À ces éléments s'est ajoutée une étude approfondie¹⁰ de documents analysant les informations disponibles sur les projets en cours (aide-mémoires, rapports de supervision et rapports d'achèvement de projet) et sur les nouveaux projets (rapports de conception de projet et documents de travail), ainsi que sur certains dons régionaux et programmes de pays.

Portée du rapport. Le rapport ne se limite pas à une évaluation de l'état actuel du partenariat entre les OP et le FIDA et de son évolution récente; il propose également une analyse des modalités du partenariat en cours, et met en lumière les réussites exemplaires et autres succès dans le cadre du portefeuille de projets de pays du FIDA et de la stratégie du FIDA en matière de dons. Il va par conséquent plus loin que les rapports antérieurs sur les "Partenariats en action", au format normalement structuré autour des principales recommandations formulées lors des précédentes réunions du Forum. Il donne toutefois suite à la plupart des préoccupations exprimées au cours de la réunion mondiale du Forum paysan en 2012.

Contenu. Le rapport comprend trois sections principales, suivies par des conclusions et des annexes dans un volume séparé.

- La **Section I** présente l'évolution générale du partenariat entre le FIDA et les OP, et met en lumière les modalités de la participation des OP dans le cadre des programmes et stratégies de pays du FIDA, leur conception et les dons complémentaires mobilisés en vue d'un financement direct aux OP.
- La **Section II** contient une vue d'ensemble des tendances régionales¹¹ du partenariat entre le FIDA et les OP, et attire l'attention sur des exemples de modalités de partenariat élaborées dans le cadre de programmes de pays et/ou avec l'appui de dons, ainsi que sur les résultats de projets achevés au cours de la période 2011-2012.
- La **Section III** fait le point sur les engagements pris par le FIDA pour la période 2012-2013, qui concernent en particulier l'attention à porter à des groupes spéciaux au sein des OP, c'est-à-dire spécifiquement les organisations de femmes, de jeunes et de pêcheurs artisanaux.

Le présent rapport constitue une contribution à la cinquième réunion mondiale du Forum paysan, qui se tiendra en février 2014. Il doit servir de base aux débats et offrir une occasion de recenser de nouveaux moyens pour renforcer le partenariat et bâtir sur ses résultats.

⁸ Les OP sont définies comme des organisations de type coopératif structurées, au-delà du niveau des communautés de base, au niveau local, régional ou national.

⁹ Pour davantage de précisions sur la méthodologie et les résultats, voir l'annexe 2.

¹⁰ On trouvera à la fin de ce rapport une liste de références.

Section I. Vue d'ensemble, du partenariat entre le FIDA et les OP pour la période 2012-2013

Recommandations du Forum paysan 2012 sur les partenariats entre les OP et le FIDA dans les programmes-pays

- Les équipes de terrain devraient systématiquement et activement associer les OP à la formulation, l'exécution, et le suivi évaluation des COSOPs, programmes et projets. Les OP ont les capacités et l'expertise pour jouer ces différents rôles. Le FIDA devrait appuyer les initiatives de création et de renforcement d'espaces de dialogue existants entre les OP et les gouvernements au niveau régional.
- Institutionnaliser la participation des OP aux systèmes de suivi et évaluation afin qu'ils puissent influencer les projets et ouvrir l'accès aux informations-clés. Développer des indicateurs pour évaluer l'impact de l'appui du FIDA aux OP, de la base jusqu'au niveau national.

A. Partenariats nationaux dans des projets du FIDA en cours

1. Cette section analyse les partenariats entre le FIDA et les OP dans le cadre de projets appuyés par le FIDA et approuvés entre 2006 et 2011. La conception de ces projets, actuellement en cours d'exécution, prévoyait une collaboration avec des OP¹² au niveau national, et il est donc possible, au stade actuel, d'en analyser les progrès et de repérer des tendances.

2. Tout d'abord, l'analyse montre que 76% des partenariats se poursuivent encore.¹³ Parmi les OP participant à l'exécution de projets, 55% sont des OP agissant au niveau infranational,¹⁴ 29% sont des unions ou des plateformes paysannes nationales, et 14% sont des OP organisées autour de produits agricoles spécifiques.

3. Deuxièmement, l'analyse montre que le partenariat se répartit de manière équilibrée entre l'appui à la prestation de services économiques et le renforcement de la capacité institutionnelle des OP. Troisièmement, les éléments recueillis montrent que les OP jouent un rôle spécial dans le partenariat (voir les définitions dans l'encadré 1) dans moins d'un quart des cas analysés.

a. Types d'appui fourni par le projet

4. Les partenariats avec les OP sont équilibrés entre l'appui à la prestation de services d'appui économiques aux OP et le renforcement de leur capacité institutionnelle (71% et 69% respectivement).

5. **L'appui aux fonctions économiques des OP** porte surtout sur l'intégration dans les filières (encouragement de partenariats avec d'autres acteurs de la filière, constaté dans 56% des partenariats analysés), la prestation de services de conseil et de facilitation de la commercialisation, et l'appui à la fourniture d'intrants. Un aspect intéressant a été observé: il s'agit du développement du financement de plans d'affaires (47% des partenariats analysés) – caractéristique fréquente dans les partenariats avec les OP en Amérique latine et dans les Caraïbes, et en évolution en Afrique de l'Ouest et du Centre (c'est le cas, par exemple, au Liberia, ainsi qu'à Sao Tomé-et-Principe).

¹² Au cours de la période 2006-2011, le FIDA a approuvé 197 projets pour une valeur totale de 3,9 milliards d'USD. Dans cet ensemble de projets, on trouve un sous-ensemble de 115 projets, d'une valeur de 2,4 milliards d'USD, qui prévoyaient une collaboration avec des OP pour leur exécution. L'analyse présentée dans cette section résulte de l'examen de partenariats au sein de ce sous-ensemble de projets, réalisé par une enquête à laquelle ont répondu des chargés de programme de pays du FIDA. Les résultats de l'enquête couvrent 78 projets, soit 68% du sous-ensemble mentionné ci-dessus.

¹³ Sur les 78 projets analysés, 59 encouragent les partenariats avec les OP au stade de l'exécution.

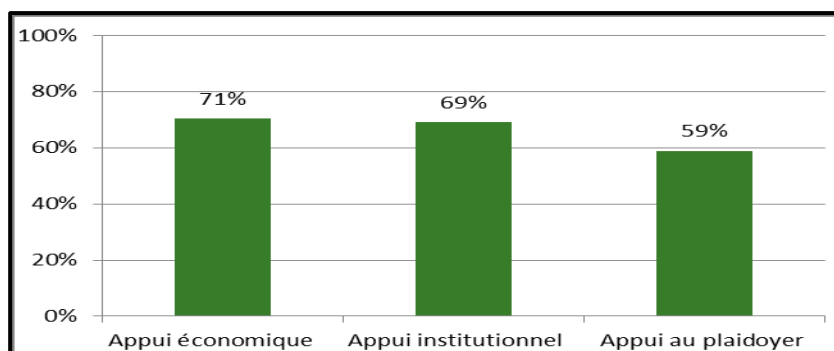
¹⁴ Les OP actives au niveau infranational vont d'OP locales à des fédérations d'OP régionales.

6. **L'appui institutionnel** a été principalement orienté vers un renforcement des capacités afin d'améliorer la gestion administrative et financière des OP (67% des partenariats) et de promouvoir ainsi l'obligation de rendre compte et la transparence dans l'utilisation des ressources financières. On peut en trouver un exemple en Chine, où des projets appuyant le développement de coopératives prévoient des activités de renforcement des capacités dans le cadre du "module appui aux coopératives" (voir également la section I.D sur l'appui direct aux OP sous forme de don).

7. L'appui institutionnel a aussi consisté à appuyer l'intégration verticale des OP (dans 53% des partenariats analysés). Les appuis aux fonctions statutaires des OP (développement de la planification stratégique et organisation des assemblées générales, par exemple) ont été moins importants, ainsi que l'appui aux ressources humaines et aux besoins en personnel des OP (41 et 35% respectivement).

8. Les activités en rapport avec l'appui au plaidoyer ont moins retenu l'attention (59% des partenariats), ce qui confirme la tendance observée dès avant la période couverte par cette revue. Cela s'explique par le fait que les activités de plaidoyer sont normalement appuyées par un financement sous forme de don et qu'elles ciblent principalement les réseaux d'OP nationaux et sous-régionaux, alors que les partenariats au sein de projets sont davantage orientés vers les OP au niveau infranational et axés sur des fonctions d'appui institutionnel et économique à moyen et à long termes.

Figure 3 Types d'appui fourni aux OP par les projets approuvés entre 2006 et 2011



Note: L'analyse porte uniquement sur les projets en cours approuvés pendant la période 2006-2011 et prévoyant un partenariat avec des OP au stade de l'exécution du projet

Figure 4 Ventilation par type d'appui économique

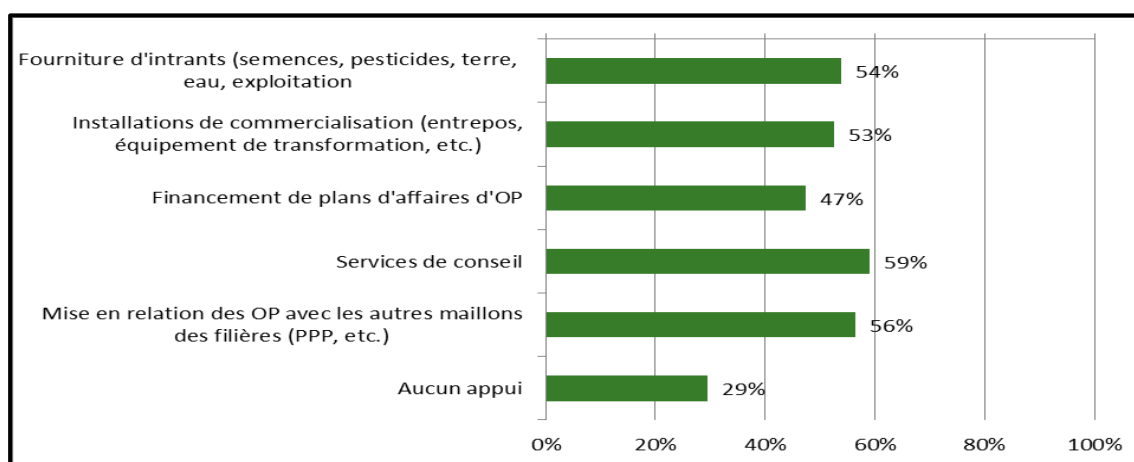


Figure 5 Ventilation par forme d'appui institutionnel

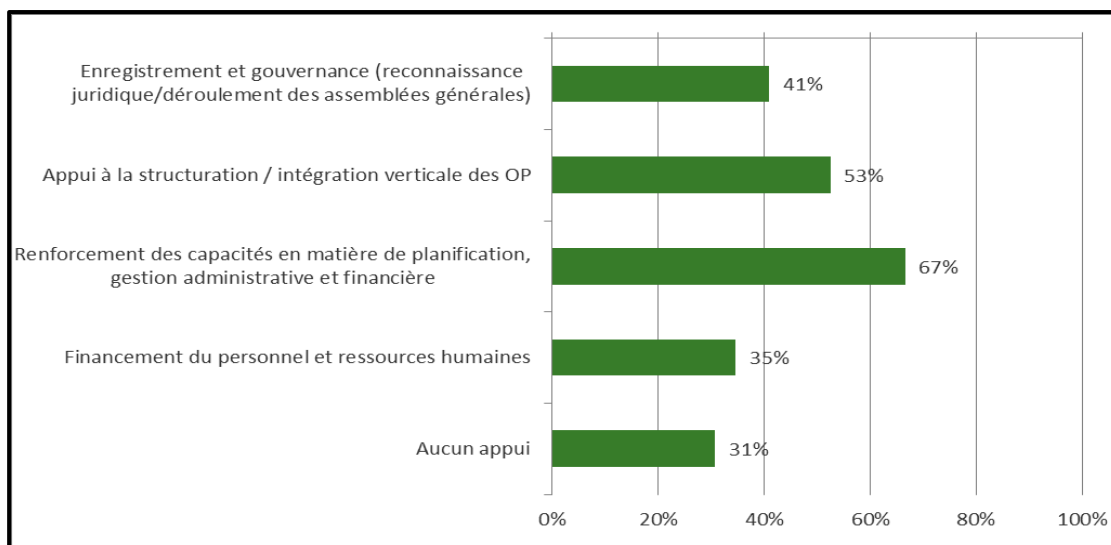
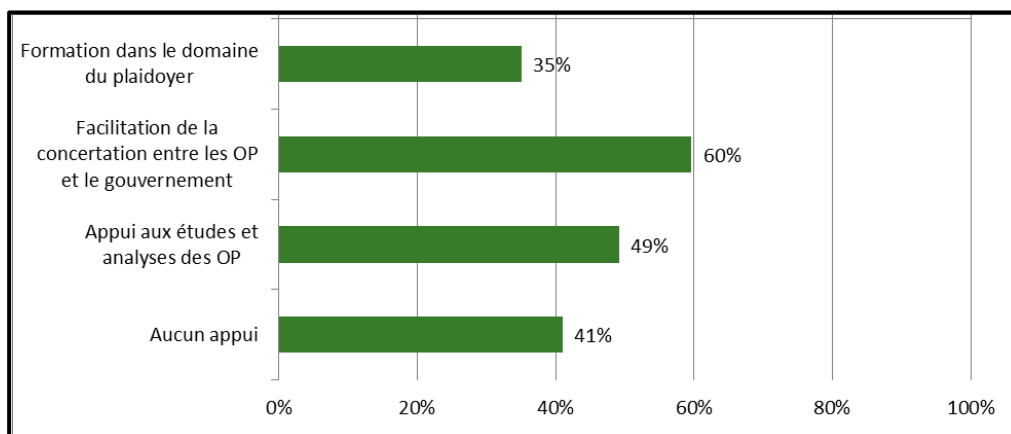


Figure 6 Ventilation par forme d'appui au plaidoyer

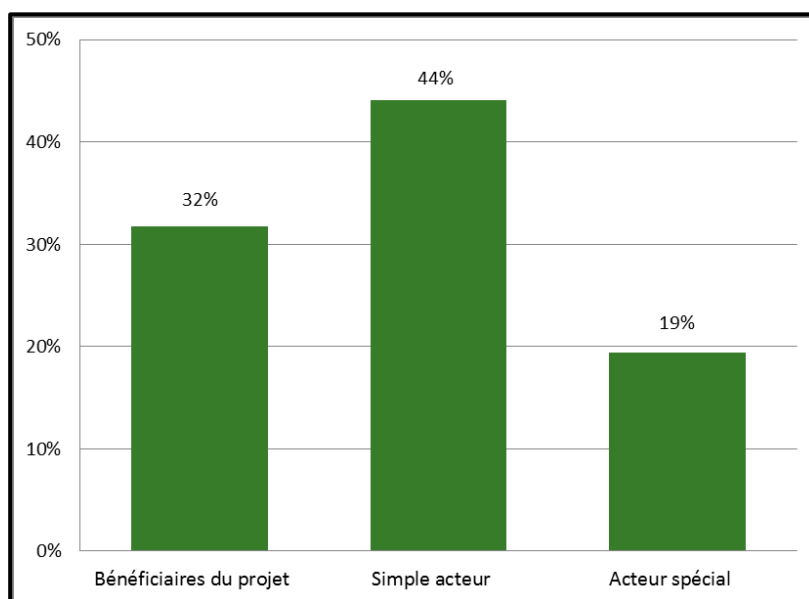


Note: L'analyse porte uniquement sur les projets en cours approuvés entre 2006 et 2011 et prévoyant un partenariat avec des OP au stade de l'exécution du projet.

b. Responsabilité des OP dans l'exécution des activités du projet

9. Bien que la nature des partenariats – et par conséquent le degré de responsabilité accordé aux OP dans l'exécution du projet – varie d'un pays à l'autre, l'analyse révèle que les OP (et leurs membres) sont les bénéficiaires directs du projet dans un tiers des partenariats. Les partenariats avancés (dans lesquels les OP sont désignés comme acteurs spéciaux ou "autres" – voir la classification dans l'encadré 1 ci-dessous) se trouvent dans moins d'un quart des projets analysés.

Figure 7. Modalité de partenariat en cours avec des OP (projets 2006-2011)



Note: L'analyse porte uniquement sur les projets en cours approuvés pendant la période 2006-2011 et comportant un partenariat en cours avec des OP.

Encadré 1 Catégories de partenariats pour l'exécution des projets: simples acteurs et acteurs spéciaux

L'analyse a réparti en trois catégories, définies ci-dessous, les partenariats entre le FIDA et les OP dans le cadre de l'exécution des projets.

Acteur spécial : cette catégorie recouvre toutes les modalités de partenariats dans lesquelles les OP sont reconnues comme parties prenantes spéciales, c'est à dire que l'entière responsabilité de la gestion d'une ou de plusieurs composantes du projet est confiée aux OP et/ou que les OP sont membres officiels du Comité de pilotage du projet.

Simple acteur : cette catégorie inclut des formes de partenariats où les OP sont engagées comme prestataires de services, où elles jouent le rôle de partenaires d'exécution et gèrent des ressources financières du projet pour un ensemble d'activités (au niveau des sous-composantes); Les OP peuvent aussi être membres de l'équipe de gestion du programme de pays (EGPP).

Bénéficiaires du projet : cette catégorie inclut les OP qui bénéficient directement des activités du projet, mais n'ont pas de responsabilités de gestion dans leur exécution.

10. L'analyse ne relève qu'un seul cas exceptionnel (dans la catégorie "acteur spécial") – celui du Programme national d'appui aux acteurs des filières agricoles (PNAFA) en Guinée – où les OP jouent à la fois le rôle de partenaires stratégiques chargés de l'exécution de composantes du projet, sont membres du Comité de pilotage (où elles sont majoritaires), et sont également responsables de la planification, du suivi et du rapportage technique. Plusieurs raisons expliquent un tel partenariat de haut niveau et méritent une mention spéciale afin d'orienter le développement de partenariats du même type ailleurs.

- i. Les OP sont principalement des acteurs économiques, ayant aussi un rôle sur le plan des politiques : le réseau national des OP faïtières est constitué de fédérations régionales qui jouent un rôle important dans l'économie au niveau sous-régional à plusieurs titres: achats groupés d'intrants, ventes en gros, contrôle de la qualité, stockage de la production, et prestation de services de conseil.

- ii. Niveau de cohésion et d'inclusion : les fédérations régionales sont spécialisées dans certains produits agricoles et dans des partenariats au sein de filières, comme le riz, la pomme de terre, l'oignon, l'igname, l'huile de palme, etc. Tous les groupes de paysans organisés (au troisième niveau, celui des fédérations régionales d'unions locales) peuvent demander à adhérer à la Confédération nationale.
 - iii. Séparation des rôles et des responsabilités entre les fédérations régionales et la Confédération nationale haïtienne (CNOP-G) : au niveau national, la Confédération – qui dispose d'un Secrétariat central et de quatre antennes régionales – joue le rôle essentiel de plaidoyer : elle défend les besoins et les intérêts des paysans dans le cadre de l'agenda politique national et fournit aux fédérations un appui technique et institutionnel (par exemple, pour la planification, la gestion, des évaluations de maturité, etc.). Les fédérations régionales sont principalement orientées vers la prestation de services économiques à leurs membres, par l'établissement de partenariats le long des filières.
 - iv. Reconnaissance de haut niveau dans les débats politiques au niveau national : la Confédération nationale joue un rôle important dans la définition des politiques nationales, compte tenu de son influence sur la capacité de production et de transformation contrôlée par ses membres.
11. La réplication de ce type de partenariats est difficile, pour plusieurs raisons :
- i. le FIDA ne dispose pas, à l'heure actuelle, d'un ensemble d'outils d'appui standards qui faciliteraient le développement de partenariats avec les OP, comme par exemple :
 - **Pour la formulation** – outils permettant de cartographier et/ou d'établir le profil des OP, outils pour orienter les discussions avec les homologues des OP sur le type de partenariat à mettre en place, approches éprouvées pour la mise en place de partenariats avec des OP, comprenant des évaluations de maturité des OP et de leur capacité à fournir des services économiques aux petits exploitants agricoles, etc.;
 - **au stade de l'exécution** - approches éprouvées sur les modalités de partenariat, y compris les exigences pour les compte-rendus et les arrangements fiduciaires, le rôle de prestataires de services, etc.
 - ii. dans certains pays, les OP n'interviennent pas pleinement dans la prestation de services économiques à leurs membres ;
 - iii. les projets du FIDA doivent répondre à de lourdes exigences en matière de rapports, fiduciaires et techniques, et les OP possèdent rarement la capacité requise pour gérer directement et rendre compte de l'utilisation des fonds ;
 - iv. en matière de suivi-évaluation (S&E), la capacité des OP est limitée voire nulle, ce qui freine le développement de partenariats, à cause de leur difficulté à satisfaire les exigences de suivi technique et de compte-rendu du projet.

B. Partenariats au niveau national lors de formulations de nouvelles stratégies -pays et de nouveaux projets

12. L'analyse présentée dans cette section est issue de l'examen des interactions entre le FIDA et les OP au cours de la formulation des stratégies -pays du FIDA – que l'on désigne sous le nom de programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP)¹⁵ – et de la conception des projets financés par le FIDA.

¹⁵ Dans la plupart de ses États membres emprunteurs, l'engagement du FIDA se fonde sur un Programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP), examiné avec les partenaires et agréé par le gouvernement. Après leur examen par le Conseil d'administration du FIDA, les COSOP définissent les opérations qui seront, pour une période de quatre à cinq années,

Cette revue a porté sur la période 2012-2013, au cours de laquelle 16 COSOP et 58 projets ont été approuvés¹⁶.

Au cours des deux dernières années, les OP ont participé de façon similaire et relativement constante aux formulations tant des COSOPs que des projets (85% et 86% respectivement des projets analysés). Cependant, leur participation active (c'est à dire en tant qu'acteur spécial) aux formulations a diminué. Il est certes difficile de déterminer les raisons spécifiques de cette inversion de tendance au cours des deux dernières années, mais une cause possible pourrait être le fait que le FIDA ne dispose pas d'instruments et d'outils spécifiques pour faciliter la participation des OP à la conception de COSOP et de projets.

Encadré 2. Catégories de partenariats pour la conception de COSOP et de projets: simples acteurs et acteurs spéciaux

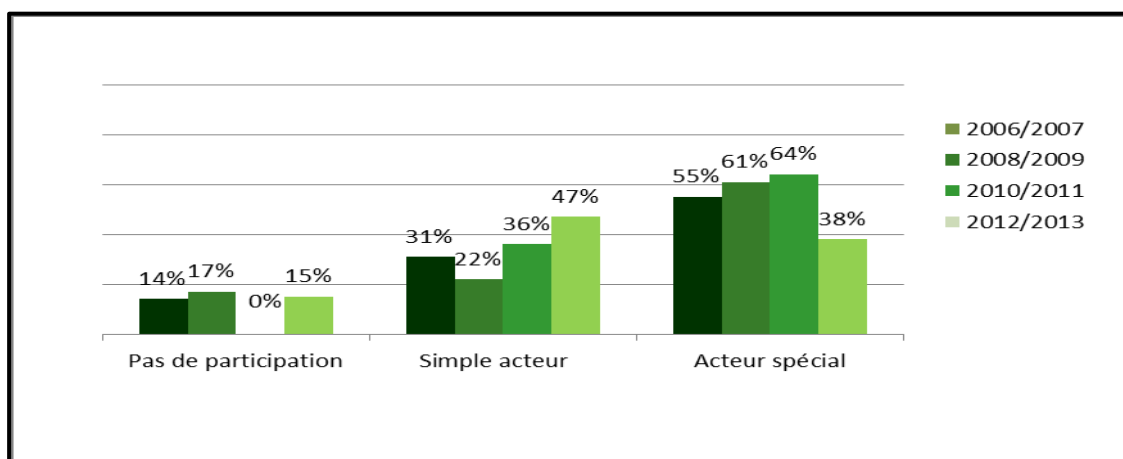
L'analyse a réparti en trois catégories, définies ci-dessous, les modalités de collaboration entre le FIDA et les OP dans la conception des COSOP et des projets.

Acteur spécial : cette catégorie inclut toutes les modalités par lesquelles les OP ont été reconnues comme parties prenantes spéciales, étroitement associées au processus de formulation des COSOP et des projets. Outre leur participation aux ateliers de conception, les OP sont membres à part entière des équipes de gestion du programme de pays (EGPP) et des équipes de conception de projet ;

Simple acteur : on trouve dans cette catégorie toutes les façons dont les OP ont été invitées, avec d'autres partenaires du FIDA, à participer au processus de conception d'un COSOP ou d'un projet, mais sans que leur soit attribué un rôle spécifique dans l'orientation de la conception. On peut citer parmi ces formules (parfois utilisées en combinaison) : la participation aux ateliers de validation du COSOP/projet; les réunions bilatérales avec le chargé de portefeuille, ou avec l'équipe de formulation du COSOP ou du projet et la participation aux consultations multi-acteurs ;

Aucune participation: les OP n'ont pas été invitées à participer à la conception du COSOP ou des projets.

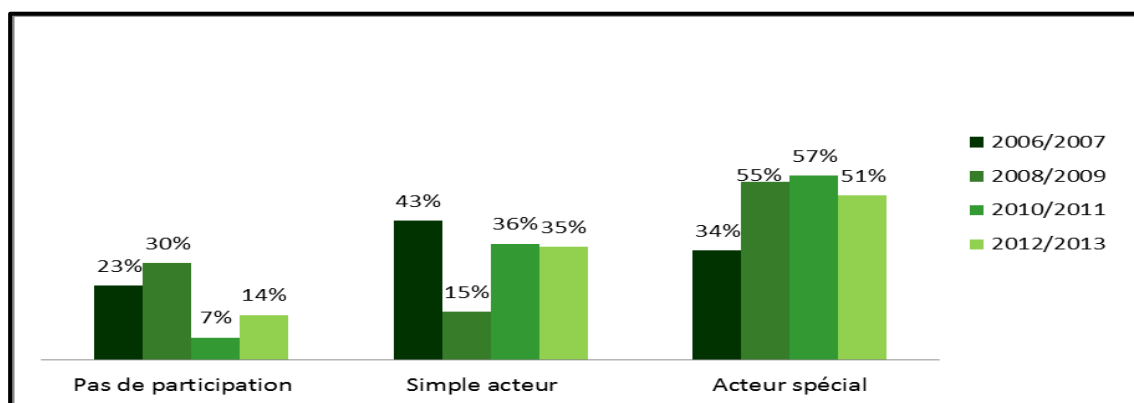
Figure 8. Évolution de la fréquence de participation des OP à la formulation de COSOP (2006-2013)



appuyées par le FIDA dans le pays, y compris les projets d'investissement financés par des prêts, ceux financés par des dons, et les initiatives de dialogue politique.

¹⁶ Les réponses à l'enquête ont concerné 14 COSOP (88%) et 41 projets (71%).

Figure 9. Évolution de la fréquence de participation des OP à la formulation de projets (2006-2013)



13. L'analyse montre néanmoins que les recommandations des OP ont été prises en compte dans la plupart des orientations des COSOP (82% des projets analysés), ainsi que dans la définition des composantes des projets (80% des cas)¹⁷.

14. Dans quelques pays, certains facteurs ont empêché la participation des OP à la conception des COSOP et des projets, et notamment : un contexte politique peu propice (comme en Érythrée et au Venezuela) ; la nature du projet (finance rurale, par exemple), n'exigeant pas de contributions des OP traditionnelles (cas de l'Ouganda) ; problèmes liés à la crédibilité et la légitimité des organisations paysannes nationales (OPN), sans liaisons avec leurs membres au niveau local (cas du Ghana). De plus, dans certains pays (comme le Viet Nam), et bien que l'on imagine que les OP puissent devenir d'importantes partenaires d'exécution, ainsi que des prestataires de services aux groupes informels de paysans, elles n'ont pas encore assumé un rôle actif dans la conception des projets.

15. On trouvera ci-dessous quelques exemples spécifiques de participation des OP à la conception des COSOP et des projets.

COSOP

- i. Au **Rwanda**, les questions soulevées par les représentants des OP ont été examinées avec les pouvoirs publics et d'autres parties prenantes ; les questions jugées pertinentes (par exemple l'appui aux coopératives, etc.) ont été prises en compte dans le COSOP.
- ii. Au **Honduras**, il a été tenu compte, dans le COSOP, des propositions et des recommandations formulées par les OP afin : i) de souligner la pertinence des associations et organisations dans les opérations en cours et futures du FIDA et dans la concertation sur les politiques; ii) d'encourager les partenariats; iii) de recenser les filières offrant un potentiel élevé de réussite commerciale.
- iii. Au **Cambodge**, les OP ont participé à tous les stades du processus s'étendant sur une année entière, et ont fourni des contributions, en particulier dans le contexte de séminaires d'orientation organisés par le Conseil économique national suprême et portant sur les axes essentiels de la stratégie du COSOP¹⁸.

¹⁷ Voir les précisions à l'annexe 2.

¹⁸ Les points de vue et les voix des OP ont été entendues et relayées par des vidéos présentant des interviews de paysans sur le terrain. Il convient cependant de reconnaître que les OP, au Cambodge, en sont encore à un stade embryonnaire. Leur participation au COSOP a davantage été, pour elles, une révélation des possibilités offertes par le programme du FIDA, ainsi qu'un programme accéléré d'apprentissage sur les grandes orientations. Le site web spécialisé www.cambodiagreen.org a joué un rôle important en tant que plateforme de gestion des savoirs, et a été très largement utilisé par les OP.

- iv. En **Haïti**, les propositions et recommandations des OP sont reflétées dans: i) le renforcement constant des capacités des communautés locales; ii) l'appui à des programmes ,d'alphabétisation fortement demandés ; iii) les efforts d'amélioration de l'accès au marché.
- v. En **Ouganda**, la cartographie des OP entreprise au cours de la mission de conception du nouveau COSOP a été ajoutée en annexe du COSOP.

Projets

- i. Au **Mali**, le processus de conception du projet sur la formation professionnelle, l'insertion et l'appui à l'entrepreneuriat des jeunes ruraux (FIER) a inclut un atelier au cours duquel les OP ont examiné le projet de document de conception et apporté leurs contributions.
- ii. Au **Niger**, une étude approfondie a été entreprise sur les OP (et d'autres partenaires clés en rapport avec les OP, comme les réseaux des Chambres d'agriculture) avant la conception d'un nouveau programme afin de fournir des orientations sur l'engagement auprès des OP.
- iii. Au **Brésil**, les OP ont participé de manière intensive au travail de terrain et aux discussions avec différentes parties prenantes, et peuvent donc être considérées comme des membres de l'équipe de conception.

16. Il est également intéressant de noter que pendant la période 2012-2013, **des cartographies ou diagnostics des OP** ont été entrepris au cours de la conception de 61% des nouveaux projets. Dans certains pays – comme le Brésil, la Chine, le Kenya, le Venezuela, le Paraguay, le Laos, le Pérou et la Tunisie – le processus de cartographie a permis de mieux cibler les bénéficiaires et les partenaires potentiels pertinents. Dans d'autres pays - comme la Guinée, la Gambie, l'Érythrée et l'Afghanistan - la cartographie a mis en évidence les points forts et les points faibles des OP. Les quelques exemples ci-dessous méritent d'être relevés.

- I. En **Sierra Leone**, la cartographie a permis d'évaluer les défis et les contraintes financières auxquels font face les OP et, par la suite, de concevoir des produits financiers adaptés.
- II. En **RDC**, un document de travail sur la "structuration des OP" a été rédigé au cours du processus de conception du Programme d'appui aux pôles d'approvisionnement de Kinshasa en produits vivriers et maraîchers (PAPAKIN) ; le document contenait une cartographie des OP pour deux groupes de produits dans la zone ciblée par le projet. Une rapide typologie des OP a été établie, depuis le niveau des communautés de base jusqu'au niveau régional, et a été suivie d'une brève description de chaque Union/Fédération et d'une notation de leur niveau de maturité.

17. Par ailleurs, le recours à des dons (on trouvera des précisions complémentaires dans la section I.D) a contribué à améliorer la qualité des partenariats avec les OP dans plusieurs pays, et spécialement ceux de l'Afrique subsaharienne (ASS):

- I. la mobilisation de l'important don actuellement accordé à AgriCord – qui vise à encourager les OP à participer aux programmes - pays du FIDA – et du nouveau don destiné à financer la participation de spécialistes des OP au processus l'amélioration de la qualité (QE) ont sensiblement amélioré la qualité de la participation des OP en ASS (voir section I.C);
- II. la composante 3 du Programme de coopération à moyen terme (MTCP), qui poursuivait un objectif analogue, s'est également traduite par un impact positif (voir section I.D.2).

C. Outils et stratégies spécifiques facilitant le partenariat entre le FIDA et les OP

Recommandations du Forum paysan de 2012 en faveur du renforcement de la gestion des connaissances :

- Renforcer la gestion des connaissances et appuyer la formation des OP dans ce domaine. Ceci permettrait de renforcer leur capacités organisationnelles et professionnelles et d'améliorer les services rendus et les revenus. Identifier les bonnes pratiques développées par les exploitations familiales et leurs organisations et augmenter les investissements (financiers, technologiques et dans la formation) pour les répliquer et les étendre.

18. Au cours des 2 dernières années, le FIDA a bénéficié d'un nombre croissant d'outils pour l'exécution, qui pourraient aider à surmonter certaines des difficultés énumérées ci-dessus et à renforcer ainsi les partenariats avec les OP dans le cadre des programmes - pays du FIDA. Plusieurs de ces outils sont décrits ci-dessous :

- i. **Cartographie et diagnostic des OP et formulation de plans d'affaire pour mettre en relation les marchés avec les petits exploitants à travers leurs organisations:** La Division des politiques et du conseil technique (PTA) du FIDA est en train d'élaborer un outil de gestion des savoirs portant précisément sur "**Comment s'engager auprès des organisations paysannes en vue d'établir des relations entre les petits exploitants et les marchés.**" Cette note, encore à l'état de projet, se propose de fournir des orientations pour concevoir des projets qui aident à développer des liens entre les petits exploitants pauvres et les débouchés commerciaux, et ceci en renforçant des organisations qui fournissent des services économiques pertinents à leurs membres. La note comporte deux modules : (a) "Comment procéder à la cartographie et/ou au diagnostic des OP" et (b) "Comment s'y prendre pour choisir les modèles opérationnels qui permettraient aux OP de promouvoir l'accès des petits exploitants aux marchés". La note est conçue comme une référence à l'intention des CPP, des équipes de conception des projets, des personnes chargées de la révision interne, des directeurs de projet et des unités de gestion des projets. La version provisoire de la note sera discutée en session de travail lors du prochain Forum paysan.
- ii. **Simplification du S&E des activités exécutées par les OP:** au **Sénégal**, le Projet de développement agricole de Matam (PRODAM) a été, dans la région Afrique de l'Ouest et du Centre (WCA), le pionnier en matière de conception et d'utilisation d'un outil de S&E pour mesurer le niveau d'autonomie des OP appuyées par le projet, afin de déterminer les lacunes à combler et d'évaluer les améliorations apportées au fil des années. Cet outil, le Stade d'autonomisation opérationnelle (SAO), a ensuite été reproduit, adapté et affiné dans le portefeuille de la Guinée (voir, pour plus de précisions, l'**annexe 4**).
- iii. **Ciblage des paysans les plus vulnérables au sein des OP:** à **Madagascar**, le Projet d'appui au renforcement des organisations professionnelles et aux services agricoles (AROPA) s'est engagé à choisir au moins 50% de ses bénéficiaires parmi les paysans les plus vulnérables dans les cinq zones d'intervention prévues. Un mécanisme spécial a été mis en place pour la recapitalisation de ces paysans vulnérables, d'une part pour relancer leur production, et d'autre part pour faciliter leur implication dans les filières appuyées par le projet (voir l'encadré dans la section II.C-ESA). Les activités financées par le FIDA prévoient aussi d'appuyer les OP pour qu'elles adoptent une stratégie favorable à l'égalité des sexes (voir section III)
- iv. **Adaptation des exigences d'exécution du projet aux réalités des OP:** en **Guinée**, le Programme national d'appui aux acteurs des filières agricoles (PNAFA) est le seul programme - pays du FIDA où l'OP faîtière soit totalement responsable de l'exécution de l'ensemble d'une composante. Afin de simplifier les dispositions administratives relatives à l'exécution, le projet a réalisé au cours des deux dernières années des progrès significatifs pour adapter les outils

administratifs au contexte des OP en Guinée: i) un manuel de procédures simplifié a été achevé en 2012 et des formations ont ensuite été organisées à l'intention des OP, portant sur l'utilisation du manuel et sur d'autres domaines connexes (passation des marchés, gestion financière, etc.) ; ii) afin de simplifier les procédures administratives, le PNAFA a mis à l'essai en 2013 de nouvelles modalités de passation des contrats avec les OP, sous la forme de protocoles d'accord liés à une planification participative bisannuelle des activités. Le calendrier simplifié de planification et les protocoles bisannuels ont pour but de prévenir les retards administratifs qui pourraient compromettre la réussite des activités agricoles directement exécutées par les OP sous contrat.

iv. **Fourniture d'un appui intégré et durable:** au **Congo**, le Programme d'appui au développement des filières agricoles (PADEF) prévoit d'appuyer l'OP faîtière, la Concertation nationale des organisations paysannes du **Congo (CNOF Congo)**, en renforçant sa capacité à encourager la structuration des OP (désignées sous le nom de **Groupements d'intérêt économique communautaire [GIEC]**) du niveau local à celui des Unions¹⁹.

v. **Fourniture d'orientations générales sur le thème de "Pour un partenariat efficace avec les OP":** la Division de l'Afrique de l'Ouest et du Centre a récemment publié, une brochure²⁰ intitulée "Pour un partenariat efficace avec les organisations paysannes et de producteurs ruraux", qui s'appuie sur un examen de toutes les bonnes pratiques existantes, des défis et des recommandations concernant l'appui fourni aux OP par les projets du FIDA. Comprenant 12 notes et un CD-ROM, cette publication sera utilisée par les CPP et les équipes de projet dans les différents pays pour faciliter la participation et la responsabilisation des OP dans des partenariats durables avec le FIDA. Elle comprend en outre de multiples exemples de capitalisation, de réussites exemplaires et d'autres outils et documents provenant de sources extérieures au FIDA et traitant de la manière de renforcer les OP.



¹⁹ Les Unions sont définies dans ce rapport comme des organisations paysannes composées de groupes de personnes – c'est-à-dire des OP de niveau secondaire.

²⁰ pour plus de détails, voir le lien suivant: http://www.ifad.org/pub/pa/wca_partenariat_f.pdf.

D. Financement direct des OP : vue d'ensemble de la stratégie de dons du FIDA destinés aux OP

Recommandations du Forum pay Recommandations du san de 2012 sur l'appui direct aux OP :

- Etablir, conjointement avec d'autres partenaires au développement (comme la Commission Européenne et des donateurs bilatéraux), dans le cadre du programme régulier de dons, un guichet spécifique permettant de fournir directement et de manière inclusive un appui aux organisations représentant les petits producteurs, les exploitants familiaux, les pasteurs et les pêcheurs artisanaux.
- Appuyer, au niveau national, la mise en œuvre des directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts, ainsi que des directives volontaires pour les pêches artisanales et faciliter la participation des OP dans ces processus ;
- Appuyer l'engagement des OP dans les processus de Rio+20 en leur fournissant des informations sur les manifestations et en finançant leur participation et l'organisation d'événements parallèles. De la même façon, appuyer l'engagement des OP et les activités permettant de multiplier les occasions de promouvoir les petits producteurs et l'agriculture familiale en préparation et pendant l'année internationale de l'agriculture familiale en 2014

19. Le FIDA apporte aussi un appui financier "direct" aux OP suivant deux modalités : soit l'OP en question devient le bénéficiaire direct des fonds, soit elle désigne un autre bénéficiaire lorsqu'elle ne peut pas l'être elle-même, pour des raisons liées à son statut institutionnel, administratif ou juridique. Le mécanisme de don constitue le principal instrument utilisé par le FIDA pour financer directement les projets présentés par les OP, encore qu'un appui financier direct ait aussi été apporté par le biais de fonds supplémentaires, de "contrats institutionnels" directs avec les OP et d'une assistance technique à la demande. Les partenariats avec les OP dans le cadre de projets appuyés par des prêts (qui constituent à l'heure actuelle la forme prédominante d'appui du FIDA aux OP) ont été examinés dans la section I.A).

a. Vue d'ensemble de la stratégie de dons du FIDA et les investissements financiers destinés aux OP

20. Les dons du FIDA ciblant directement les OP ont de multiples objectifs :

- **Au niveau national**, les dons cherchent à : i) encourager la participation d'OP de qualité à la conception et à l'exécution de programmes publics ; ii) renforcer les capacités économiques, institutionnelles et de plaidoyer des réseaux nationaux d'OP et iii) financer des initiatives pilotes sur des thèmes spécifiques.
- **Au niveau régional**, les dons visent à renforcer les réseaux régionaux/continentaux d'OP et à leur donner les moyens de devenir des plateformes cohérentes établissant un lien entre les expériences et les besoins d'apprentissage des OP nationales et les cadres régionaux de concertation sur les politiques. Par conséquent, les programmes du FIDA drainent aussi des ressources pour l'appui de plateformes nationales d'OP, par exemple dans le cas du Programme d'appui aux organisations paysannes africaines (PAOPA) et, dans une certaine mesure, du MTCP en Asie.
- **Au niveau international**, les dons appuient les institutions représentant les OP dans l'élaboration de positions communes en matière de plaidoyer et de politiques sur des questions clés relatives à la promotion d'une agriculture familiale durable pour une sécurité alimentaire mondiale.

21. L'analyse des données de 14 dons approuvés au cours de la période 2012-2013 fait apparaître les grandes tendances suivantes :

- e. les programmes régionaux deviennent progressivement l'instrument principal de financement direct des OP aux niveaux régional et national, et c'est par leur intermédiaire que sont acheminés 86% de tous les financements directs aux OP. Par conséquent, depuis l'approbation de la deuxième phase des programmes d'appui aux OP en Afrique et en Asie, au cours de la période 2012-2013,

le montant des dons destinés aux OP a été multiplié par 4,3 par rapport à la période biennale précédente – passant de 8,5 millions de d'USD à 36,4 millions ;

- f. d'importantes alliances entre donateurs ont été mis en place par l'intermédiaire de programmes régionaux ; on peut citer, par exemple, le partenariat entre la Commission européenne (CE), l'Agence suisse de développement et de coopération (DDC), l'Agence française de développement (AFD) et le FIDA dans le contexte du PAOPA, et le cofinancement par le FIDA et la DDC du MTCP. Avec ces deux programmes le FIDA a levé des co-financements pour un montant total de 26,4 millions d'USD (85% du coût total des deux programmes, dont une contribution de la CE de 19,5 millions d'USD);
- g. le partenariat avec la CE ne s'est pas limité au cofinancement du PAOPA. L'appui financier de la CE au programme d'AgriCord intitulé "les paysans en lutte contre la pauvreté en Afrique" (FFP/A), a été mobilisé par l'intermédiaire du FIDA. Ainsi, le PAOPA et le FFP/A ont fourni des efforts complémentaires pour appuyer d'une part les OP nationales et régionales (par le biais du PAOPA0 mais aussi les OP de plus bas niveau (grâce au FFP/A)
- h. L'analyse rend évidente la stratégie émergente consistant à utiliser le financement sous forme de dons de manière plus sélective et stratégique. Ainsi, alors que le nombre de dons n'a que légèrement augmenté, leur taille moyenne est passée de 0,86 million d'USD à 2,6 millions d'USD.

Figure 10. Évolution de l'appui financier direct aux OP (en millions d'USD par période biennale)

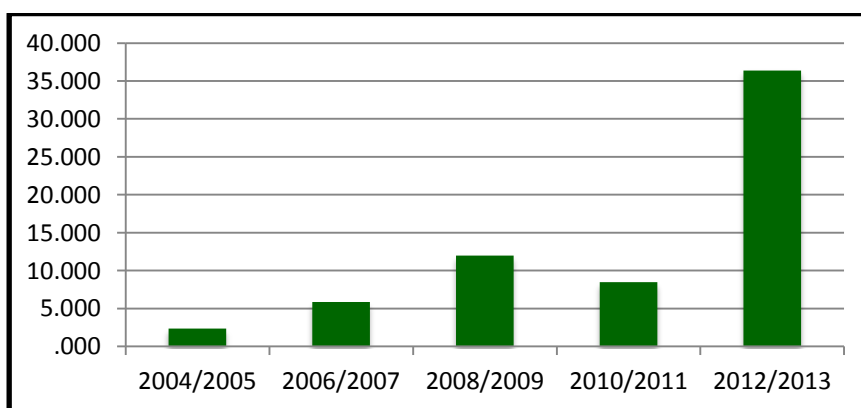


Figure 11. Appui financier direct aux OP: nombre de dons et montant moyen de chaque don

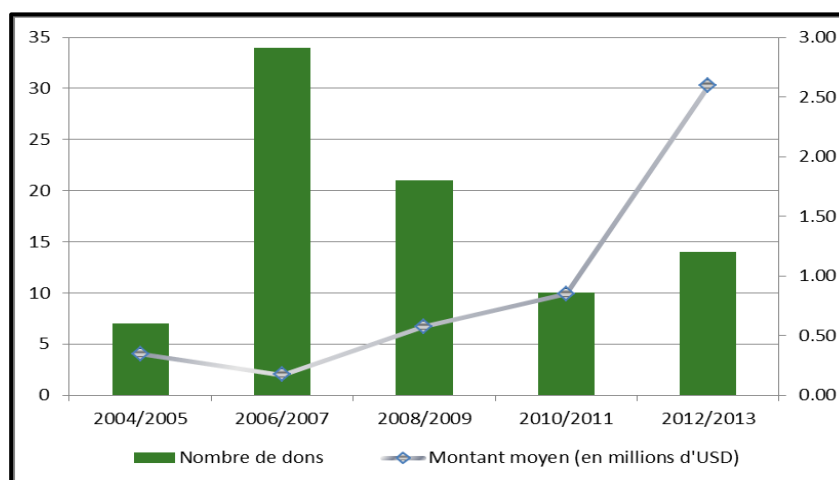
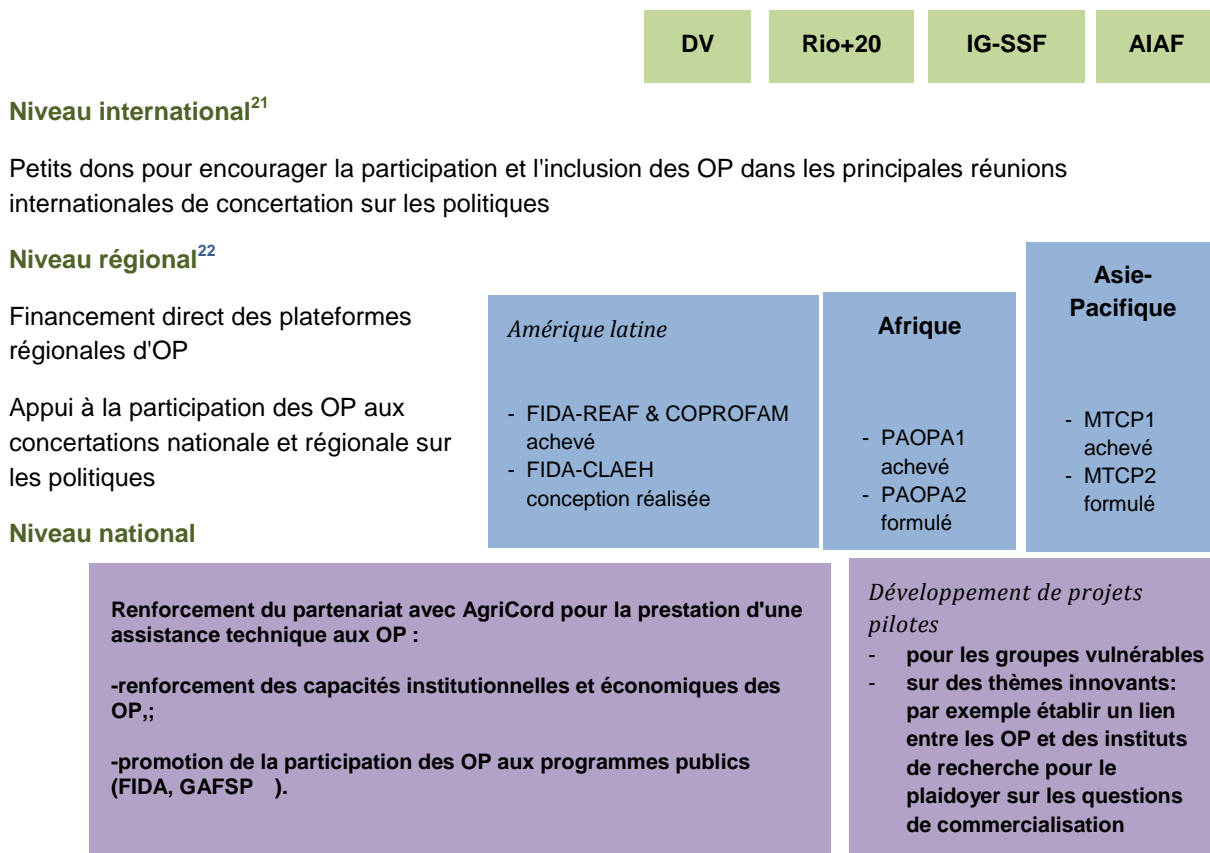


Figure 12. Evolution générale de l'utilisation par le FIDA des dons pour appuyer les OP en 2012-2013:



Global Agriculture and Food Security Program (GAFSP) - Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire.

b. Consolidation de la stratégie de dons aux OP dans le cadre des programmes régionaux

a. Tendances et principaux avantages de l'appui régional aux OP

22. Au cours de la période 2012-2013, l'appui du FIDA aux OP a été concentré sur le niveau régional, par le biais d'un financement direct aux plateformes régionales d'OP et à leurs membres, les OP nationales. On peut citer, comme exemples de ces efforts régionaux :

- i. l'engagement en faveur d'un appui à long terme – les deuxièmes phases du PAOPA et du MTCP représentent un appui à long terme aux OP participant aux programmes régionaux en Afrique et en Asie. En Amérique latine, le FIDA s'est engagé aux côtés de deux plateformes - le Marché commun du Sud (MERCOSUR) et la Commission de l'agriculture familiale (REAF) depuis près de 15 ans ;
- ii. l'accent mis sur le renforcement des capacités institutionnelles des OP et sur l'appui à leur participation au dialogue politique ;

²¹ DV = Directives volontaires, IG-SSF = Directives internationales visant à garantir des pêches artisanales durables; AIAF : Année internationale de l'agriculture familiale

²² REAF = Commission de l'agriculture familiale du MERCOSUR; COPROFAM = Instance de coordination des producteurs familiaux du MERCOSUR; CLAEH = Centre latino-américain d'économie humaine; PAOPA = Programme d'appui aux organisations paysannes africaines; MTCP = Programme de coopération à moyen terme avec les organisations paysannes dans la région Asie et Pacifique.

- iii. l'appui à un processus impulsé par la demande – les programmes régionaux, en Afrique et en Asie, sont nés en réponse à des demandes émanant de plateformes régionales d'OP, et en consultations avec elles ;
 - iv. l'appui à des programmes dirigés par des OP – les organisations paysannes sont bien représentées au sein des Comités de pilotage des programmes régionaux ;
 - v. la responsabilisation des OP – les dons régionaux sont directement gérés par les OP régionales et nationales.
23. Par ailleurs, l'appui aux OP régionales favorise les synergies entre les régions et les pays, et réduit les exigences en termes de gestion administrative.

b. Vue d'ensemble des dispositifs et des résultats des dons régionaux aux plateformes d'OP

➤ **En Afrique: Programme d'appui aux organisations paysannes africaines (PAOPA)**

24. Le PAOPA est le premier programme continental en Afrique, lancé à l'initiative de quatre réseaux régionaux d'OP basés en Afrique subsaharienne – la Fédération des agriculteurs d'Afrique orientale (EAFF), la Plateforme sous-régionale des organisations paysannes d'Afrique centrale (PROPAC), le Réseau des organisations paysannes et producteurs agricoles d'Afrique de l'Ouest (ROPPA), et la Confédération des syndicats agricoles d'Afrique australe (SACAU) – aspirant à travailler de concert, au sein d'un programme unique, à l'appui du développement institutionnel des OP, du niveau national au niveau panafricain. Il a été lancé en 2009, sous forme de programme pilote²³. L'objectif global était de renforcer la capacité des OP et de leurs réseaux régionaux et panafricains à influencer les politiques et d'apporter un appui aux programmes concernant l'agriculture, le développement rural et la sécurité alimentaire en Afrique. Au vu des résultats positifs d'une évaluation indépendante (voir l'encadré ci-dessous), la couverture géographique de la phase principale du PAOPA s'est élargie avec l'inclusion d'un cinquième réseau régional, l'Union maghrébine des agriculteurs (UMAGRI). Le programme apportera un appui à 68 OP nationales dans 49 pays, aux cinq réseaux régionaux auxquelles elles appartiennent, et à l'Organisation panafricaine des producteurs agricoles (PAFO) sur une période quinquennale (2013-2017).

25. La phase principale du PAOPA vise à poursuivre le renforcement et la consolidation des capacités institutionnelles des OP et à leur donner davantage voix au chapitre en matière de politiques et de programmes agricoles. En outre, la phase principale appuie – par une composante supplémentaire – le développement de la prestation de services économiques par les OP afin de faciliter l'intégration des petits exploitants agricoles dans les filières. L'appui est axé sur un nombre restreint de cas, en vue d'en évaluer les résultats et l'impact et de systématiser les expériences réussies grâce à la capitalisation et au partage des connaissances.

26. La phase principale du PAOPA est cofinancée par l'Union européenne, pour un montant de 15 millions d'euros, et par le FIDA, la DDC et l'AFD pour un montant de 4,9 millions d'euros, couvrant ainsi ensemble le coût total du programme, soit 19,9 millions d'euros.

²³ Les principaux résultats de la phase pilote du PAOPA sont présentés à l'Annexe 3.

Encadré 3. Burundi : Appui du PAOPA à la CAPAD pour sa participation au dialogue politique

La Confédération des associations des producteurs agricoles pour le développement (CAPAD) est une jeune organisation faitière nationale constituée en 2003 sous la forme d'une fédération de 72 coopératives de petits exploitants (comptant environ 20 000 membres en 2010, et couvrant 10 des 17 provinces du Burundi). La CAPAD a pour objectif stratégique de "promouvoir un fort mouvement paysan capable d'influer sur les politiques des pouvoirs publics et d'accroître les revenus des membres des coopératives par le biais de la professionnalisation de l'agriculture". La CAPAD est membre de l'EAFB.

La CAPAD a pris conscience de ce qu'elle n'obtiendrait pas de résultats concrets en travaillant seule, et qu'il fallait que ses demandes soient appuyées par un large groupe de paysans afin d'être reconnue par les pouvoirs publics. Dans cette perspective, l'organisation a commencé à mobiliser les OP locales, parmi ses membres et au-delà. Cette campagne, financée par le PAOPA, a constitué pour la CAPAD la première occasion de participer à des activités de sensibilisation auprès des pouvoirs publics. Ce processus a conduit à la création du Forum des organisations des producteurs agricoles du Burundi (FOPABU), réunissant la CAPAD et les fédérations nationales de producteurs de thé, de café, de coton et d'huile de palme.

Le PAOPA a également aidé la CAPAD à obtenir des résultats spécifiques sur le plan des politiques, à renforcer de manière générale le mouvement des paysans burundais et à créer un partenariat avec les projets - pays du FIDA. Avec l'appui du PAOPA, la CAPAD a commandé deux études d'impacts du Marché commun est-africain sur les producteurs burundais et des modèles agricoles adaptés. Ces études ont conduit à l'élaboration et la diffusion de demandes concrètes ou de prises de positions sur les politiques relatives à des problèmes clés, comme ceux du financement de l'agriculture, du rôle du mouvement paysan dans le développement agricole, de l'accès aux intrants et à la terre, et de la sécurité alimentaire. Ces documents de sensibilisation ont été rendus publics par le biais d'une série d'activités, parmi lesquelles des émissions de radio, des rencontres avec des parlementaires, des journalistes et des donateurs, ainsi que des publications, une conférence de presse et une foire agricole.

Tableau 1. Recommandations principales de l'évaluation de la phase pilote du PAOPA

Critères d'évaluation de l'OCDE	Principales conclusions
Pertinence	Une note élevée est attribuée à la pertinence du PAOPA. Le renforcement des OP à tous les niveaux est un moyen logique et nécessaire de contribuer à l'amélioration des moyens de subsistance, de la sécurité alimentaire et de la réduction de la pauvreté des petits exploitants agricoles, mais les attentes étaient peu réalistes au vu de la durée réduite du programme (phase initiale de trois ans).
Efficacité	Le PAOPA a obtenu d'importants résultats, mais leur consolidation est nécessaire. L'efficacité du PAOPA a été satisfaisante. Grâce à la contribution du PAOPA, les OP émergent comme d'importants acteurs du développement rural, et se sont affirmées <i>vis-à-vis</i> des institutions sectorielles. Leur gouvernance, leur légitimité, leur réputation, leur crédibilité et leur visibilité se sont toutes sensiblement améliorées. De même, leur représentativité et leur capacité à nouer des relations réciproques avec leurs membres, de communiquer et de gérer l'information ont été renforcées. Leur capacité accrue de constituer des réseaux et l'amélioration de leur réputation leur ont permis de devenir des acteurs pratiquement incontournables dans les processus de définition des politiques agricoles.
Efficience	En termes d'efficience, le principal problème a été celui des processus administratifs, financiers et de reddition des comptes, qui étaient (ou ont été perçus comme) compliqués et fastidieux. Néanmoins, en tant que projet continental et fonctionnant avec un budget relativement limité, le PAOPA a obtenu des résultats significatifs, bien qu'il reste encore beaucoup à faire. Le programme a fait preuve d'une bonne capacité d'adaptation à la diversité des besoins d'une population extrêmement variée d'OP opérant dans des conditions tout aussi diverses. Le fait que le programme ait pris pour bases de travail les plans stratégiques et les PTBA des OP constitue, à n'en pas douter, l'une des raisons de cette faculté d'adaptation.
Impact	Bien qu'il n'ait pas été possible de le mesurer de manière concrète, on a observé un impact sur la réduction de la pauvreté des communautés paysannes dans les cas où le plaidoyer des OP a permis un changement de politiques de subventions des intrants, de politiques commerciales ou une augmentation des budgets, , etc. L'impact a été le plus fort dans le cas d'OP moins matures, mais néanmoins significatif dans tous les cas.
Durabilité	La durabilité pose encore des problèmes et l'appui des bailleurs de fonds demeure la principale source de financement dans les budgets de toutes les OP, nationales et régionales. La durabilité financière devra être encouragée tout au long de la phase principale du PAOPA en vue d'accroître la responsabilité des OP vis-à-vis de leurs membres et non des donateurs.

➤ **En Asie et dans le Pacifique : le Programme de coopération à moyen terme (MTCP) avec les organisations paysannes²⁴**

27. Le MTCP est né d'une série de consultations conduites en 2005-2006 avec un certain nombre d'OP de premier plan dans la région Asie et Pacifique, dans le cadre du processus de lancement du Forum paysan. Conçu en 2006, le MTCP avait pour objectif d'améliorer les moyens de subsistance des producteurs ruraux pauvres et de permettre aux organisations de petits paysans de la région Asie et Pacifique, ainsi qu'à leurs réseaux, d'exercer une influence sur les politiques affectant leurs membres. Le MTCP est structuré autour de trois composantes: i) renforcement des réseaux d'OP; ii) renforcement de la participation des OP aux processus d'élaboration des politiques; et iii) promotion de la participation des OP aux programmes - pays du FIDA.

28. La première phase du Programme (MTCP1) a été exécutée entre novembre 2009 et décembre 2012. Le coût total du programme, couvrant dix pays de la région, était de 1 953 000 USD. Les partenaires d'exécution étaient : i) l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour les activités du MTCP à l'échelle régionale, ainsi que pour les activités spécifiques à l'Asie du Sud-Est et pour le sous-programme conduit en Chine; et ii) l'Association indienne des travailleuses indépendantes (SEWA) pour le sous-programme concernant l'Asie du Sud.

²⁴ On trouvera en Annexe 3 des précisions complémentaires sur les MTCP1 et 2.

29. Au cours de la période 2012-2013, une deuxième phase du MTCP, conçue de manière très participative (voir l'encadré 29, section II.D-APR), a étendu les activités et l'appui à d'autres pays de l'Asie du Sud et de l'Asie du Sud-Est ainsi qu'à la région Pacifique, en adoptant un montage institutionnel davantage aux mains des OP. Afin de garantir un financement adéquat de ce programme, le FIDA et les OP partenaires se sont efforcés d'attirer de nouveaux donateurs : sur un budget total de 15 millions d'USD, le FIDA apporte une contribution de 2 millions d'USD et a négocié un cofinancement de 3 millions d'USD avec la DDC. Les organismes d'exécution, c'est-à-dire les OP aux niveaux régional et sous-régional, ont par ailleurs été invités à rechercher des sources supplémentaires d'appui financier.

30. **Résultats du MTCP1.** Le MTCP1 a réussi à sensibiliser sur l'importance d'un appui aux OP qui offrent des services aux petits exploitants défavorisés, et a permis aux plateformes d'OP aux niveaux national, sous-régional et régional de participer à un certain nombre de concertations et de consultations sur les politiques. Les principales réussites du MTCP1 sont les suivantes :

- le MTCP1 a joué avec succès le rôle de catalyseur et de soutien de l'important processus de constitution de réseaux et de développement de plateformes d'OP dans la région, ce qui a facilité la contribution des OP à la définition des politiques, aux côtés du FIDA et des gouvernements, aux niveaux national et infranational. À cet égard, le Forum paysan – en tant que plateforme d'échange d'informations et d'activités conjointes – n'a pas seulement offert aux OP des possibilités de mettre leurs capacités collectives au service de la définition des politiques et du travail en coalition, mais il a aussi clairement eu un impact sur la façon dont les gouvernements concernés et les autres partenaires du développement ont réagi à leurs divers plaidoyers;
- le MTCP1 a favorisé la participation directe réussie des OP aux programmes - pays du FIDA dans la région.

Encadré 4. Népal : une réussite du MTCP – la mise en réseau des OP et leur participation à la concertation sur les politiques

Le MTCP a contribué à réunir toutes les principales OP du Népal en une entité unique pour le dialogue politique: malgré la diversité des OP du Népal et leurs différences, le MTCP a contribué à développer la solidarité entre elles par le biais d'une coopération concrète sur plusieurs thèmes, et notamment la formulation de programmes et de buts communs. La Coalition paysanne nationale (NPC), une plateforme existante établie sur une large base et regroupant diverses OP du pays, a été mobilisée pour la coopération dans le cadre du MTCP. La NPC a créé le Bureau national de supervision (NOB) ainsi que trois Bureaux régionaux, représentés sur une large base au niveau local et très efficace pour présenter les problèmes locaux dans les enceintes nationales et de concertation sur les politiques . Afin de donner une plus grande portée à la voix des communautés de base, des forums paysans ont aussi été organisés et appuyés au niveau régional, grâce au rôle prépondérant joué par les Bureaux régionaux de supervision.

Le MTCP a encouragé les programmes de sensibilisation et de plaidoyer ainsi que les campagnes de la NPC, poussant ainsi les pouvoirs publics à intervenir sur les problèmes des paysans. Les représentants du NOB ont mobilisé le gouvernement pour la révision de deux programmes clés d'importance stratégique pour les OP: i) la Stratégie nationale de développement agricole (ADS) et ii) la coopération dans le cadre du Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP). Le NOB est désormais représenté au sein de diverses commissions de travail du GAFSP et a obtenu quatre sièges au Comité de pilotage de l'ADS (au lieu d'un siège seulement comme prévu initialement). L'initiative du Forum paysan a eu d'autres résultats importants et notamment : une augmentation du budget du secteur agricole pour 2012 ; le suivi des produits alimentaires et des vendeurs sur les marchés pour garantir la sûreté et la qualité des produits ; la compensation accordée aux victimes des mauvaises récoltes de riz et de maïs ; la fixation d'un prix de soutien minimum pour la canne à sucre ; et la fourniture d'intrants agricoles, comme réponse efficace à des pénuries existantes. Par ailleurs, le gouvernement, le FIDA et d'autres parties prenantes ont veillé à ce que les OP soit convenablement représentées pour la conception et la planification de divers programmes agricoles. Ainsi, le Ministère du développement agricole a commencé à associer les paysans à son processus d'élaboration des politiques et quelques programmes conjoints de plaidoyer ont déjà été organisés.

- **En Amérique latine, deux ensembles de dons complémentaires du FIDA, appuyant la participation des OP à la concertation sur les politiques dans la région du MERCOSUR, ont été achevés et évalués au cours des deux dernières années**

31. **Le premier ensemble de dons a appuyé pendant près de 15 ans le Programme FIDA-MERCOSUR-REAF²⁵**, et compte parmi les plus grands succès du FIDA d'appui au dialogue politique intégrant des représentants des petits exploitants agricoles pauvres au niveau régional. L'une de ses principales réalisations est la création de la REAF, une plateforme associant des représentants de haut niveau des pouvoirs publics et des représentants des paysans nationaux, et ayant pour objectif de débattre des politiques publiques concernant l'agriculture familiale aux niveaux national et régional.

32. Au niveau régional et dans certains pays, la REAF a apporté plusieurs contributions significatives à l'élaboration de politiques et d'institutions publiques appuyant l'agriculture familiale dans la zone élargie du MERCOSUR (voir l'encadré 5)

Encadré 5. Exemples de formulations réussies de politiques en faveur de l'agriculture familiale dans le cadre du Programme FIDA-MERCOSUR-REAF

Grâce au don octroyé par le FIDA au Programme FIDA-MERCOSUR-REAF, la REAF a contribué à

- persuader les pays d'adopter une définition officielle commune de l'agriculture familiale ;
- créer des registres nationaux de l'agriculture familiale en Argentine, en Uruguay et au Paraguay, sur la base de l'expérience du Brésil. Ces registres pourraient devenir de puissants outils pour améliorer la pertinence, l'orientation et l'efficacité des politiques et des programmes concernant les producteurs familiaux ;
- appuyer, avec des fonds gouvernementaux, la mise en œuvre du Programme régional de formation des jeunes ruraux, perçus comme des agents de changement et d'innovation, et comme de futurs leaders sociaux ;
- appuyer la formulation de politiques et de dispositions législatives sur la concentration de la propriété foncière et la possession étrangère de terres au Brésil, en Argentine et en Uruguay. Il s'agit d'un problème qui a suscité, au cours des dernières années, un fort intérêt dans l'opinion publique et dans les milieux politiques, et qui concerne très clairement l'agriculture familiale ;
- encourager le débat sur les systèmes publics de passation des marchés relatifs aux cultures vivrières produites par les producteurs familiaux en Uruguay et au Paraguay ;
- faire campagne en faveur de la conception et de l'exécution de projets pilotes en matière d'assurance pour l'agriculture familiale en Argentine et au Paraguay, à partir des connaissances et de l'expérience acquise par la REAF au Brésil, au Chili et en Uruguay, et encourager la coopération horizontale entre ces pays ;
- appuyer les processus de réforme institutionnelle consacrés aux producteurs familiaux, par exemple en Argentine et en Uruguay.

²⁵ Voir les précisions à l'Annexe 3.

33. Le Fonds du MERCOSUR pour l'agriculture familiale a été créé en 2009 pour garantir la durabilité de l'appui mentionné ci-dessus (voir l'encadré 6).

Encadré 6. Durabilité grâce au Fonds du MERCOSUR pour l'agriculture familiale

Un indicateur de succès, parmi d'autres, de tous les efforts accomplis à ce jour est la création, en 2009, du Fonds du MERCOSUR pour l'agriculture familiale (FAF) mis en place en prévision de la fin programmée de la participation du FIDA au processus de la REAF. L'établissement du Fonds visait à garantir la durabilité et l'évolution de la plateforme de la REAF après la fin de l'appui financier du FIDA. Le FAF peut déjà compter sur des ressources suffisantes pour financer les opérations de la REAF pour une période de cinq ans, à compter de 2012. Le MERCOSUR et d'autres membres contribuent au FAF. Le FAF garantira les opérations ordinaires du Secrétariat de la REAF, comme la tenue des sessions ordinaires de la Commission et la promotion des activités de ses différents groupes thématiques et des Sections nationales. On prévoit également que le FAF appuiera les activités en rapport avec la mise en place de registres nationaux de l'agriculture familiale, en cours dans quatre des pays membres permanents du MERCOSUR, ainsi que l'application de politiques et/ou d'instruments spécifiques dans le domaine de l'assurance agricole, du financement et de la passation des marchés publics à petite échelle. D'autres initiatives, comme le Programme de formation des jeunes ruraux et le Programme pour l'égalité de sexes, seront également renforcées. Une fois consolidé sous la forme d'une institution permanente au sein du MERCOSUR, le FAF sera en mesure de jouer le rôle de fonds d'investissement pour l'agriculture familiale dans la région.

34. **Le second don du FIDA** intitulé "*Renforcer les organisations rurales pour promouvoir la concertation sur les politiques en Amérique du Sud*" a appuyé, de 2009 à 2013, la Confédération des organisations de producteurs familiaux dans la zone élargie du MERCOSUR – désignée sous le nom d'Instance de coordination des producteurs familiaux du MERCOSUR (COPROFAM). Complémentaire au premier, ce second don visait à renforcer la COPROFAM dans sa fonction de représentante de la société civile et d'homologue active des membres gouvernementaux de la REAF, au sein de laquelle la COPROFAM a joué et continue de jouer un rôle de premier plan. Ce programme a donné à la COPROFAM les moyens de plaider, en tant que réseau régional, pour la promotion de l'agriculture familiale dans les enceintes régionales et internationales appropriées, et contribué à renforcer les capacités des membres nationaux, spécialement ceux des pays les moins développés, qui ont besoin d'un appui durable aussi bien pour le travail d'analyse que pour l'élaboration de nouvelles approches et de nouvelles propositions d'action des pouvoirs publics.

35. Par ailleurs, un nouveau programme de don a été élaboré au cours de la période couverte par cette revue pour la région Amérique latine et Caraïbes (LAC) afin de poursuivre le processus d'appui à l'inclusion des OP familiales dans la concertation sur les politiques, et visant à tirer partie de l'expérience réussie du don MERCOSUR-REAF. Le nouveau Programme - "*Concertation publique sur les politiques relatives à l'agriculture familiale et la sécurité alimentaire dans le cône sud de l'Amérique latine*" - prévoit la conduite d'activités de recherche et d'analyse en vue de la réplique à plus grande échelle de l'expérience du MERCOSUR-REAF et de son partage avec d'autres pays et régions.

c. Appui aux OP pour l'élaboration de positions de plaidoyer et de visions politiques communes sur les questions clés relatives à l'agriculture familiale durable au niveau international

36. Au cours des deux dernières années, le FIDA a élaboré huit petits programmes de dons, dont six sous la forme de financement direct à des OP, pour un montant total de 2,1 millions d'USD (1,8 million d'USD pour le financement direct), afin de promouvoir la participation des OP à des réunions de haut niveau sur des questions essentielles en rapport avec la durabilité de l'agriculture familiale comme solution au problème de la sécurité alimentaire mondiale. Il a principalement appuyé la participation des OP aux groupes et mécanismes élargis de la société civile, dans la perspective de l'adoption d'une vision commune et de l'élaboration de positions de plaidoyer sur les problèmes de la biodiversité et la gestion des ressources naturelles, et également pour la promotion au niveau mondial de l'Année internationale de

l'agriculture familiale. On trouvera dans le tableau 2 ci-dessous une description de ces dons et de leurs objectifs.

Tableau 2. Dons élaborés en 2012-2013 pour promouvoir la participation des OP à la concertation internationale sur les politiques

Dons	Objectifs
<p>Directives volontaires pour la gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts</p> <p>2 dons</p>	<ul style="list-style-type: none"> Appuyer la participation d'un groupe d'OP (La Via Campesina,²⁶ Forum Rural mondial [WRF],²⁷ etc.) à la dernière série de négociations au cours de la CFS39²⁸ (don acheminé par l'intermédiaire de l'AIAB²⁹). Promouvoir et favoriser la mise en œuvre de ces directives volontaires au niveau des pays.
<p>Directives internationales visant à garantir des pêches artisanales durables (IG-SSF)</p> <p>2 dons</p> <p>(Voir les précisions à la Section III.3)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Appuyer une série de consultations avec les parties prenantes (au Bangladesh, au Congo [Brazzaville], en Érythrée, au Mozambique et au Yémen) afin d'élaborer des recommandations destinées aux IG-SSF en cours de préparation par la FAO. (i) Forger, entre les parties prenantes de la société civile dans le domaine des pêches artisanales, un consensus sur une vision et une position communes, et sur les questions clés à inclure dans les IG-SSF; (ii) promouvoir la participation formelle et effective des parties prenantes de la société civile aux processus décisionnels.
<p>Participation des OP à RIO+20³⁰</p>	<ul style="list-style-type: none"> Appuyer la participation des OP à la Conférence RIO+20 au Brésil
<p>Les OP et l'Année internationale de l'agriculture familiale (IYFF)</p> <p>2 dons</p>	<ul style="list-style-type: none"> Appuyer la participation des OP aux consultations nationales pour la préparation de l'IYFF. Favoriser la participation des OP régionales (AFA, PAFO, Via Campesina, COPROFAM) aux concertations régionales organisées à la fin 2013.

37. En outre, un programme de don a été conçu en 2013 pour le renforcement des capacités du Réseau intercontinental des organisations d'agriculteurs biologiques (INOFO). Acheminé par l'intermédiaire de la Fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique (IFOAM), le don vise à rendre autonomes les agriculteurs biologiques (collectivement) et leurs dirigeants (individuellement) afin qu'ils représentent leurs intérêts devant les institutions nationales et internationales, et à inciter ces dernières à reconnaître le rôle significatif des petits producteurs biologiques. L'initiative prévoit quatre axes d'activités: i) cartographie; ii) développement institutionnel et des capacités; iii) échanges de savoirs paysans et iv) facilitation de l'accès au marché.

3. Dons du FIDA pour appuyer des OP au niveau national

a) *Un grand partenariat technique avec AgriCord pour appuyer les OP au niveau national*

38. Depuis le début du processus du Forum paysan, le FIDA a développé et approfondi sa collaboration avec AgriCord en vue de fournir une assistance technique aux OP. Ce partenariat a contribué au renforcement des capacités des OP au niveau national. AgriCord exécute actuellement trois ensembles de dons financés par ou à travers le FIDA:

- **Paysans en lutte contre la pauvreté/Programme Afrique (FFP/Afrique)** est l'une des deux composantes du Programme "Afrique paysanne", un programme de plus grande portée financé par l'UE, d'un montant total de 40 millions d'euros, et appuyant les OP africaines (le PAOPA constitue

²⁶ <http://viacampesina.org/en/>

²⁷ <http://www.ruralforum.net/default.asp?id=en>

²⁸ 39^{ème} session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale

²⁹ Association italienne pour l'agriculture biologique

³⁰ Conférence des Nations Unies sur le développement durable, tenue à Rio de Janeiro, Brésil, 20-22 juin 2012

la seconde composante de ce programme). Les fonds octroyés par l'UE au FFP/A sont acheminés vers AgriCord par l'intermédiaire du FIDA. Le Programme FFP est complémentaire des dons du FIDA, puisqu'il appuie essentiellement les activités économiques des OP, tandis que les dons du FIDA ont pour cibles principales les activités d'ordre institutionnel et la concertation sur les politiques.

- **Deux dons du FIDA pour renforcer une participation de qualité des OP à la conception et l'exécution de programmes publics nationaux, notamment:** "Renforcement des capacités des OP associées aux programmes de pays du FIDA", exécuté dans trois pays de la région Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe (NEN)³¹ et dans six pays d'Afrique subsaharienne, et "Appui à la participation des OP au Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP)", exécuté dans cinq pays d'ASS et quatre pays d'Asie.

39. Les membres d'AgriCord ont **adopté la méthodologie** suivante:

- là où les OP sont faibles (comme au Liberia et en Sierra Leone), l'approche consiste à mettre l'accent sur leur renforcement institutionnel pour accroître leur responsabilisation et rationaliser les procédures internes, améliorer leur reconnaissance grâce à la mobilisation de leurs membres, établir des liaisons avec d'autres organisations de la société civile (OSC), etc. ;
- là où les OP sont puissantes (comme au Burundi), l'approche consiste à leur apporter un accompagnement professionnel assuré par des dirigeants paysans d'autres pays afin de les sensibiliser davantage aux problèmes et aux stratégies de concertation sur les politiques, et d'améliorer leur participation aux grandes décisions des pouvoirs publics.

40. **Les facteurs clés du succès sont notamment:** i) le recours à l'appui/l'accompagnement professionnel entre pairs, assuré par des dirigeants africains et/ou par des agriculteurs européens, méthode qui a montré que les dirigeants africains en particulier peuvent jouer un rôle décisif dans la sensibilisation accrue des pouvoirs publics, des équipes de projet et des donateurs quant à l'importance de l'appui aux OP et ii) l'engagement d'AgriCord, des CPP et des OP de travailler en partenariat, qui a contribué à mobiliser des dons dans le cadre d'accords tripartites.

41. Ces dons ont eu pour **résultat clé** un effet démultiplicateur qui a permis aux OP bénéficiaires de mobiliser d'autres appuis. Au **Burundi**, l'appui d'ensemble au renforcement des capacités fourni à la CAPAD a conduit à son autonomisation et sa reconnaissance, lui donnant la confiance nécessaire pour soumettre sa candidature en tant que partenaire d'exécution d'un nouveau projet, et également pour négocier avec le FIDA un don de pays supplémentaire. Au Liberia, la mobilisation de deux dons a contribué à obtenir un autre don avec un financement supplémentaire de l'Italie (voir l'encadré 7).

³¹ Dans la région NEN, ce don a été spécifiquement axé sur l'établissement de liens entre les OP et les marchés intérieur et international dans trois pays pilotes.

Encadré 7. Liberia: utilisation combinée de dons du FIDA en appui au Farmers' Union Network – FUN

L'intervention du dirigeant africain Mamadou Cissokho et de l'agri-agence Collectif Stratégies Alimentaires (CSA) a aidé le FUN non seulement à définir un processus consultatif à l'échelle nationale visant à attirer de nouveaux membres, mais aussi à améliorer son positionnement vis-à-vis de ses partenaires nationaux, comme les ONG, le gouvernement du Liberia et les donateurs. Cette démarche a fortement influencé la reconnaissance, par le gouvernement et les partenaires du développement, de la nécessité d'associer le FUN à la conception et à l'exécution de leurs programmes de sécurité alimentaire, plutôt que d'organiser directement les paysans pour l'exécution de ces programmes. Elle les a aussi sensibilisés davantage à l'importance du renforcement des capacités de ces réseaux d'OP comme moyen d'atteindre les paysans les plus pauvres du pays. AgriCord a fourni cet appui par l'utilisation, dans le cadre d'une approche complémentaire, des dons au GAFSP et du programme "Renforcement des capacités des OP". Par la suite, le CPP du FIDA pour le Liberia a également cherché à obtenir un fonds supplémentaire italien en appui au renforcement institutionnel du FUN, souhait concrétisé en 2013 avec l'allocation d'un financement direct de 680 000 USD accordé au FUN.

b) Dons destinés au financement d'initiatives pilotes sur des thèmes spécifiques

42. Certains projets pilotes financés par des dons et mettant à l'essai des approches innovantes avec les OP ont été achevés au cours de la période 2012-2013. Ces projets visaient à :

- **Donner aux petits agriculteurs les moyens d'agir sur les marchés (don ESFIM) :** ce don avait pour objectif d'appuyer un travail de coopération entre des OP nationales et des instituts de recherche pour produire des analyses sur des questions relatives au marché, afin d'influencer les politiques des pouvoirs publics dans un sens favorable aux petits paysans. Exécuté dans dix pays pilotes, ce don a permis d'obtenir d'intéressants résultats, spécialement en termes de développement institutionnel et de partenariat ainsi que pour l'élaboration de stratégies de plaidoyer (on trouvera plus de précisions à l'annexe 10). Cette initiative pilote s'est également traduite par de nombreux résultats positifs dans le domaine de la participation des OP faîtières à la concertation sur les politiques, notamment en Bolivie et aux Philippines (voir l'encadré 8 sur la **Bolivie**). L'une des principales limites de ce don, toutefois, tenait à l'absence de liaisons avec d'autres programmes - pays du FIDA et d'autres dons régionaux. Au **Bénin**, par exemple, le don ESFIM a financé un projet pilote dans le secteur du maïs avec une OP faîtière, la Fédération des unions de producteurs du Bénin (FUPRO), mais les résultats n'en ont été diffusés ni dans le cadre du Programme d'appui à la croissance économique rurale (PACER) axé sur les filières, ni au cours des activités nationales de concertation sur les politiques, entreprises par la Plateforme nationale des organisations paysannes et des producteurs agricoles du Bénin (PNOPPA) dans le cadre du don PAOPA.

Encadré 8. Bolivie : résultats du don ESFIM

En Bolivie, la Plateforme nationale des organisations des petits exploitants économiques (CIOEC-Bolivie) est une organisation faîtière regroupant plus de 200 organisations économiques de communautés de base organisée autour d'activités collectives de commercialisation et de transformation. Avec l'appui du don ESFIM, la CIOEC-Bolivie a décidé d'encourager l'approbation du projet de loi sur les Organisations économiques rurales (OECA) en mettant l'accent sur la réglementation de la constitution, de l'organisation et du fonctionnement organisationnel des OECA et sur leur régime fiscal (une réglementation spéciale leur est applicable). Grâce au travail de la CIOEC-Bolivie et avec l'appui du don ESFIM, la loi sur les OECA a été inscrite en août 2012 à l'ordre du jour du Parlement. La proposition a été approuvée en novembre 2012 par le Parlement et le Président Evo Morales a promulgué la loi le 26 janvier 2013.

Encadré 9. Burkina Faso : une activité pilote de crédit sur nantissement des stocks (warrantage) en appui à la COPSA-C

La Coopérative de prestation de services agricoles Coobsa (COPSA-C) est une organisation paysanne du troisième niveau conduisant ses activités dans le sud-ouest du Burkina Faso. Elle compte environ 3 000 membres, répartis en trois unions de coopératives de stockage (banques de céréales utilisant le système de warrantage) et cinq unions de riziculteurs. La COPSA-C a pour mission d'accroître les revenus agricoles de ses membres et d'améliorer leur situation économique et leur sécurité alimentaire. Depuis sa création en 2009, la COPSA-C apporte à ses membres un appui sur divers plans : i) accès aux intrants et techniques de compostage ; ii) formation agricole ; iii) achat, transformation et commercialisation du riz paddy, en coopération avec les unions de riziculteurs et un groupe de femmes procédant à l'étuvage ; iv) mise en œuvre d'un système de warrantage afin de garantir une utilisation et une gestion optimales de la production agricole locale.

Financé par le FIDA grâce à un don provenant des Fonds supplémentaires italiens, le Programme d'appui et de promotion du secteur privé en milieu rural (PROFINDER) a démarré ses activités dans cinq régions du Burkina Faso (Sud-Ouest, Nord, Centre-Est, Hauts Bassins, Boucle du Mouhoun) en 2008. Dans le contexte de ce projet, l'ONG italienne "Communauté, Engagement, Service, Volontariat" a introduit le warrantage dans la région Sud-Ouest, en collaboration avec la COPSA-C. Après plus de cinq années d'exécution, il apparaît clairement que le programme a apporté une contribution très significative aux moyens de subsistance des paysans. L'excellent fonctionnement de la COPSA-C et le fait qu'elle ait été capable d'établir une relation de confiance avec l'institution locale de microcrédit, le Réseau des caisses populaires du Burkina (RCPB), a été l'un des facteurs clés du succès.

Actuellement, la COPSA-C assure de manière autonome les opérations du système de warrantage, en coopération avec les Unions départementales de coopératives de stockage et commercialisation des céréales (UDCSCC) et les banques de céréales (BC). Le tableau 3 ci-dessous résume les données quantitatives relatives aux six campagnes réalisées à ce jour.

Suivi-évaluation (S&E) et gestion des savoirs (GS)

a) Le S&E et les OP, un sujet capital

43. Il est essentiel de procéder périodiquement à un S&E de l'appui fourni aux OP afin d'établir un bilan de son impact et d'utiliser les résultats pour poursuivre le plaidoyer sur la pertinence de l'engagement aux côtés des OP et de leurs réseaux en appui aux paysans ruraux pauvres de manière efficiente et durable. Par ailleurs, la conception des procédures de S&E et de compte-rendu devrait être modifiée pour en faire des **outils qui aideront les OP dans leurs activités futures de planification, de gestion des savoirs et d'échange avec les donateurs**, et devrait s'inspirer des propres systèmes de S&E des OP. Un débat participatif sur les procédures de compte-rendu des programmes est par conséquent nécessaire. Les OP doivent développer davantage la communication entre les niveaux local, national, régional et continental et élaborer des mécanismes capables de synthétiser et d'utiliser de façon optimale l'expérience acquise. Une autre voie à suivre possible consisterait à élaborer des mécanismes d'évaluation entre pairs au niveau régional, coordonnés par les OP régionales d'une manière qui permette l'évaluation et renforce, dans le même temps, les échanges entre OP.

44. **Au cours de la période couverte par cette revue, des dons du FIDA ont appuyé les principales activités de S&E suivantes:**

- une étude préliminaire sur le projet de cadre général de planification, de suivi et d'évaluation (PS&E) pour la phase principale du PAOPA : cette étude a été entreprise avec des fonds provenant à la fois des dons PAOPA et AgriCord. L'étude a proposé un modèle révisé de S&E dans le cadre du PAOPA, sur la base de consultations avec toutes les OP régionales associées au PAOPA2, avec l'avis technique d'AgriCord et avec le FIDA. On trouvera à l'**annexe 11** une synthèse des indicateurs élaborés pour chaque composante ;
- les résultats de l'étude préliminaire ont été communiqués aux OP régionales au cours de l'atelier préparatoire de la Phase principale du PAOPA (Addis Abeba, mars 2013). Les participants sont convenus de la nécessité de poursuivre l'appui aux OP régionales dans la mise au point de leurs systèmes de S&E sur la base de la proposition ;
- des ateliers d'une semaine ont été organisés avec les OP régionales afin de poursuivre l'examen de leurs systèmes actuels de PS&E et d'élaborer, à l'intention du PAOPA, un système de PS&E amélioré qui prenne en compte les systèmes institutionnels de PS&E des OP régionales et de leurs membres et qui y soit, dans la mesure du possible, intégré. Trois ateliers de ce type ont été organisés au cours du second semestre 2013 avec l'E AFF, la SACAU et le ROPPA/PROPAC.

b) Appui à la gestion des savoirs pour les OP et leurs réseaux

45. Par le biais de ses dons, le FIDA a financé divers ensembles d'activités visant à appuyer et développer la gestion des savoirs (GS) au sein des OP:

- une nouvelle composante, "*prestation de services économiques*", a été ajoutée à la phase principale du PAOPA (PAOPA2) ; elle permet aux OP de fournir des services de conseil pour l'intégration dans les filières et de générer, partager et exploiter les savoirs et les expériences ;
- dans le MTCP 2, le FIDA prévoit d'améliorer la gestion des savoirs par la création d'un site web spécialisé ;
- le Programme des routes d'apprentissage³², cofinancé par le FIDA et géré par PROCASUR³³, offre des possibilités d'organiser des visites d'apprentissage entre les OP. **Dans la région NEN**, par

³² <http://www.ifad.org/operations/projects/regions/pl/knowledge.htm>

³³ <http://www.procasur.org/>

exemple, une route d'apprentissage a été organisée en 2013 au Maroc sur le thème des organisations paysannes. Une autre du même ordre se déroulera au début de 2014 à l'intention de représentants d'OP africaines.

Section II. Évolution du partenariat régional entre le FIDA et les OP

A. Amérique latine et Caraïbes (LAC)

46. Les modalités de partenariat entre le FIDA et les OP n'ont enregistré aucun grand changement, dans la sous-région LAC, entre la période 2010-2011 et la période 2012-2013. On peut dire, par conséquent, que l'évolution de la coopération entre le FIDA et les OP, au niveau national comme au niveau régional, relève désormais du "cours normal des affaires". Les principales tendances émergentes sont les suivantes :

- i. **Appui aux OP par une combinaison progressive de renforcement des capacités et de plans d'investissement**
 - Dans de nombreux pays de la région LAC, les projets financés par le FIDA appuient des groupes de paysans et leurs associations à un niveau très local par le biais du financement de leurs plans d'affaire, avec habituellement pour condition un certain degré de capacité institutionnelle qui peut être cependant renforcée en cas de nécessité. L'approche se veut souple, impulsée par la demande, et source d'autonomisation, étant donné que les fonds destinés à l'exécution des plans d'affaire sont la plupart du temps directement acheminés vers les OP. Il existe toutefois quelques différences dans les approches adoptées pour appuyer les plans d'affaire mentionnés ci-dessus, comme on le verra plus loin. Au **Paraguay**, dans le contexte du Projet Paraguay Rural (PPR), l'appui fourni passe par deux étapes. Dans la première étape, les OP proposent un plan de renforcement des capacités (CBP) visant à améliorer la gestion institutionnelle, la gouvernance et la gestion du crédit, ainsi qu'un ensemble de renforcement des capacités techniques en rapport avec leurs principales cultures. Les fonds du projet sont directement acheminés vers les OP, qui exécutent ce CBP en faisant appel à une assistance technique externe sous contrat. Ce processus peut prendre jusqu'à un an. Dans la seconde étape, les OP conçoivent des plans d'investissement (ou plans d'affaires) et demandent ensuite au projet de les financer. **Les résultats positifs sont les suivants** : i) les OP acquièrent les capacités institutionnelles requises pour entreprendre des activités économiques et ii) les OP sont responsabilisées dès le tout début du processus, lorsqu'elles prennent en charge les fonds qu'elles utiliseront pour l'exécution de leurs CBP.
 - Au **Honduras**, dans le contexte du Projet pour la compétitivité et le développement durable dans la région frontalière Sud-Ouest (PRO-LENCA), un appui est aussi fourni aux CBP en combinaison avec les plans d'affaire, mais ces derniers dépendent du niveau de développement des OP concernées (voir l'encadré 11 ci-dessous). **L'annexe 4** présente certains des résultats de cet appui sur le développement des coopératives.

Encadré 10. Honduras : une stratégie en deux étapes pour appuyer les OP dans le cadre du nouveau projet PRO-LENCA

Dans la continuité des expériences réussies des programmes du FIDA au Honduras, le nouveau projet PRO-LENCA a prévu au cours de sa formulation une stratégie d'appui aux organisations paysannes. Dans une première étape, les OP exécuteront les plans de renforcement organisationnel, en mettant l'accent sur la structure de gouvernance interne et les capacités administratives, qui viendront s'ajouter à un ensemble de renforcement des capacités en matière de production durable, de commercialisation et d'accès aux services financiers ruraux, ainsi qu'à des formations sur l'égalité des sexes et sur les jeunes. Ensuite, et après une consultation participative approfondie ayant pour objet d'analyser leurs lacunes, leurs compétences et leurs besoins, les OP formuleront des plans de développement. Ces plans pourront être de deux types : 1) plans d'affaire pour les OP les plus solides dont la production est suffisante pour être commercialisée et qui se montrent capables d'entretenir des relations stables avec les acheteurs ou 2) plans de développement productif principalement axés sur les questions de sécurité alimentaire, pour les OP moins solides et dont le développement doit être poursuivi. Les fonds alloués à l'exécution de ces plans d'affaire et de développement productif seront directement transférés aux OP. Les deux types de plans incluront des investissements dans les moyens de production collectifs et privés des OP, ainsi que des fonds pour la formation et l'assistance technique.

47. Certains des nouveaux projets axés sur les filières dans la région LAC prévoient des conditionnalités supplémentaires de caractère contractuel pour l'appui aux plans d'affaire des OP. Ainsi, le nouveau projet Paraguay Inclusivo vise à améliorer les capacités des OP par une approche en quatre étapes : i) renforcement de la capacité institutionnelle, lorsque la note obtenue par l'OP en montre la nécessité ; ii) établissement de liens commerciaux par le biais d'accords formels avec des industries agro-alimentaires/entreprises commerciales (obligatoire) ; iii) appui aux OP pour la formulation de leurs plans d'investissement ; iv) fourniture d'un financement pour l'exécution des plans d'investissement. D'autres projets cherchent à atteindre l'objectif axé sur les filières en combinant l'appui aux OP et l'appui aux prestataires de services (voir l'annexe 4 sur Cuba).

ii. Outils et dons visant à faciliter le S&E et à améliorer la qualité du partenariat

- Dans le portefeuille du Paraguay, et précisément dans le PPR, un système de notation a été mis en place pour évaluer les améliorations réalisées par les OP à la suite des efforts de renforcement de leurs capacités. Le système repose sur trois critères, notés de 0 à 3 (voir l'encadré 12 ci-dessous). Le système de notation suit les progrès réalisés par les OP et évalue leur capacité de passer d'un stade à l'autre de leur développement institutionnel.

Encadré 11. Projet Paraguay Rural (PPR): critères de classification pour l'appui aux OP

Au cours de l'exécution du PPR, toutes les OP appuyées, au nombre de 300, ont été notées. La notation porte sur trois critères opérationnels : i) commercialisation de produits choisis en rapport avec les objectifs du plan d'affaire ; ii) gestion du crédit et iii) durabilité de l'OP. Une note de 1 à 3 est attribuée à chaque critère ; par conséquent, la note totale peut aller d'un minimum de 3 points à un maximum de 9 points pour chacune des OP évaluées. Suivant la note qu'elle reçoit, une OP est classée dans la catégorie "en difficulté" (note inférieure à 6), ou "en voie de consolidation" (note supérieure à 6 et inférieure à 9), ou "consolidée" (note égale à 9). En conséquence, cette classification détermine le type d'appui que le projet fournira à l'OP concernée.

48. Un don-pays destiné à la Fédération des coopératives de production (FECOPROD) a été formulé en 2013, après que l'évaluation finale des OP appuyées par le PPR ait montré que certaines d'entre elles présentaient encore des faiblesses. Le don a pour objectif de donner à la FECOPROD les moyens d'apporter à ces OP une assistance pour le renforcement des capacités, sur la base du constat que la FECOPROD avait contribué significativement à l'exécution du PPR en mettant en contact, avec des résultats très positifs, des OP locales et des services financiers.

iii. Appui à la participation des OP au dialogue politique à tous les niveaux géographiques

49. Au cours de la période 2012-2013, le FIDA a élaboré de nouveaux dons et d'autres programmes visant à améliorer la participation des OP aux concertations sur les politiques.

- Dans le portefeuille du **Brésil**, le *Projet Dom Helder* a permis aux OP d'améliorer leur capacité à rendre compte et de devenir ainsi des bénéficiaires potentiels de fonds publics, grâce à leur participation aux plateformes locales de dialogue politique (voir l'encadré 13).

Encadré 12. Brésil : appui à la participation des OP à la concertation locale sur les politiques

Le Projet Dom Helder avait pour but d'aborder, avec des organisations des municipalités et des États du deuxième et du troisième niveaux, les questions de coordination et de concertation sur les politiques. L'un des principaux succès de ce projet réside dans le fait qu'il a encouragé la participation des OP aux groupes locaux de coordination. Ces groupes, auxquels participent des ONG, des autorités municipales et d'autres parties prenantes clés, se réunissent pour se mettre d'accord, après discussion, sur des questions comme les orientations des programmes publics, les allocations de ressources, la coordination des activités exécutées par les ONG, etc., afin de fournir aux institutions locales des orientations pour la coordination de l'action des pouvoirs publics au niveau du territoire.

Dans le projet Paolo Freire, nouvellement conçu, une grande partie de l'investissement a pour cibles les unions d'OP au niveau de l'État afin de renforcer la participation des unions municipales aux réunions de coordination de l'État. Le projet envisage d'injecter directement une partie des fonds au niveau des unions pour qu'elles puissent entreprendre des activités.

50. **Au niveau régional**, le FIDA et la MERCOSUR-REAF ont conçu conjointement un nouveau projet de don (CLAEH – voir la Section I) pour bâtir sur les bonnes pratiques et les réussites exemplaires accumulées au cours des 15 années d'appui du FIDA à la participation des organisations de producteurs familiaux aux plateformes nationales et régionales de concertation sur les politiques dans les pays du MERCOSUR (dans la cadre du don FIDA-MERCOSUR-REAF).

51. En effet, le **don FIDA-MERCOSUR-REAF** a eu de nombreux impacts positifs sur les politiques nationales des pouvoirs publics en matière d'"agriculture familiale" et sur les réformes institutionnelles associées (voir l'encadré 5, dans la Section I). En Argentine, par exemple, il a conduit à la formulation d'une nouvelle politique favorisant les petits exploitants agricoles, venant s'ajouter à la politique existante principalement axée sur les grands exploitants (voir l'encadré 14).

Encadré 13. Argentine : impact du don FIDA-MERCOSUR-REAF sur l'institutionnalisation des politiques des pouvoirs publics

À la fin de l'année 2004, la REAF a lancé, en Argentine, une initiative conjointe avec les organisations représentant l'agriculture familiale et ce qui était alors le Secrétariat à l'agriculture, l'élevage, la pêche et l'alimentation (SAGPyA), afin d'aborder un certain nombre de problèmes de l'agenda régional. Cette expérience de concertation sur les politiques a jeté les bases du Forum national sur l'agriculture familiale, inauguré en décembre 2005 et officialisé en mars 2006 par la Résolution SAGPyA # 132. Réunissant un grand nombre d'organisations paysannes et d'organisations de producteurs familiaux, le Forum a réussi, en un laps de temps relativement bref, a) à produire un diagnostic remarquable et approfondi impliquant de multiples participants et b) à élaborer des directives stratégiques pour la politique de développement rural. Les deux documents soulignent la nécessité de mettre au point des politiques différenciées pour appuyer l'agriculture familiale, telle qu'elle figure dans un registre national, et également d'établir un plan pour l'institutionnalisation de l'agriculture familiale.

La consolidation d'un appui différencié à l'agriculture familiale sous la forme de "politiques nationales" – c'est-à-dire de politiques soutenues par la société civile et transcendant les modalités administratives – exige une solide structure institutionnelle publique. C'est pourquoi le gouvernement a annoncé, le 23 octobre 2007, la création au sein du SAGPyA, d'un sous-secrétariat chargé du développement rural et de l'agriculture familiale, officiellement instauré par un décret-loi d'avril 2008. Ce processus de consolidation institutionnelle se poursuit encore, puisque le SAGPyA a récemment acquis un statut ministériel et que, par conséquent, le Sous-secrétariat au développement rural et à l'agriculture familiale est désormais un Secrétariat d'État.

52. En outre, le don FIDA-MERCOSUR-REAF a amélioré la stratégie d'appui aux OP dans certains programmes - pays du FIDA. Il a eu, avant tout, un impact positif sur la stratégie de ciblage des programmes - pays. Prenant pour base l'expérience du Brésil, où des registres nationaux sont utilisés depuis de nombreuses années pour le ciblage par le FIDA, des registres nationaux similaires des producteurs familiaux ont été créés en Argentine, au Paraguay et en Uruguay. Cela a permis aux projets du FIDA dans ces pays d'améliorer sensiblement leurs méthodologies de ciblage. Par ailleurs, le fait que d'anciens directeurs de projet du FIDA aient été nommés coordinateurs des sections nationales de la REAF en Argentine, au Paraguay et en Uruguay a fortement contribué à promouvoir les liaisons entre le don régional au MERCOSUR-REAF et les différents programmes - pays.

53. Enfin, et surtout, le **don FIDA COPROFAM** (sur lequel on trouvera des précisions à l'annexe 3), qui s'est achevé au cours de la période 2012-2013, a joué un rôle central dans le processus de promotion de la participation des producteurs familiaux à la concertation régionale sur les politiques qui se déroule par l'intermédiaire de la plateforme MERCOSUR-REAF. Son impact peut être observé dans de nombreux pays de la région, parmi lesquels le Paraguay et le Brésil. Au **Paraguay**, par exemple, avec l'appui du don du FIDA à la COPROFAM, le Ministère de l'agriculture et de l'élevage élabore actuellement une politique relative à l'agriculture familiale, et une Direction de l'agriculture familiale a été créée au sein de ce Ministère. Au **Brésil**, l'engagement résolu du Ministère du développement agricole (MDA) sur les questions de l'agriculture familiale a inspiré et stimulé les activités de la REAF dans la zone du MERCOSUR, ainsi que dans d'autres sous-régions où l'importance de l'agriculture familiale dans la production et la sécurité alimentaire a trouvé sa place dans l'agenda international. En outre, grâce au don du FIDA à la COPROFAM : i) l'Institut national de la colonisation et de la réforme agricole (INCRA) a réalisé des progrès sur la réinterprétation de la loi sur la concentration foncière et sur la colonisation rurale et ii) un système public de passation des marchés pour l'agriculture familiale a été élaboré.

B. Afrique de l'Ouest et du Centre (WCA)

1. Participation des OP aux processus de formulation

54. **On a observé dans le portefeuille de WCA, au cours de la période 2012-2013, une tendance croissante visant à renforcer la participation des OP à la formulation des projets/COSOP.** En effet, les OP ont été associés en tant qu'acteurs spéciaux à la conception de 56% des nouveaux projets et de 100% des nouveaux COSOP.

55. Cette tendance a été favorisée par deux ensembles de bonnes pratiques : i) la cartographie et/ou le diagnostic des OP et ii) l'utilisation de l'important don accordé à AgriCord pour renforcer la capacité de participation des OP aux programmes - pays du FIDA.

56. **La vaste tâche de cartographie et/ou de diagnostic** des OP actives dans les pays de la région, ou plus précisément dans les zones ciblées par les projets en cours de conception, a permis au FIDA de mieux comprendre la dynamique des OP et, par conséquent, de mieux adapter l'appui qu'il leur fournit. A cours des deux dernières années, **67%** des projets nouvellement conçus ont entrepris la cartographie/le diagnostic des OP. Il en a été de même dans le cadre des projets en cours lorsqu'a été ressenti le besoin de mieux s'engager auprès des OP, spécialement pour atteindre des objectifs en rapport avec le marché (au Bénin et au Nigeria, par exemple). Le cas du Niger mérite une mention spéciale. Avant de commencer à formuler une nouvelle intervention, le Projet d'appui à la sécurité alimentaire et au développement dans la région de Maradi (PASADEM), le FIDA a financé (en utilisant des fonds supplémentaires italiens) la réalisation d'une étude approfondie³⁴ sur les OP et sur d'autres partenaires clés au **Niger**, comme les réseaux des Chambres d'agriculture. Cette approche offrait un double avantage : elle a élargi la connaissance des problèmes relatifs à la dynamique institutionnelle des OP actives dans la région, et elle a également facilité le choix stratégique des OP partenaires pour les projets financés par le FIDA avant le début de leur exécution. Ainsi, il était garanti que les OP retenues seraient des partenaires clés dans le processus d'exécution, sans qu'elles doivent être mises en concurrence avec d'autres prestataires de services, plus traditionnels, comme les ONG.

57. **L'important don à AgriCord, destiné à renforcer la capacité des OP** à participer à la conception des programmes - pays du FIDA, est devenu disponible au cours des deux dernières années. Ce mécanisme de don, mis en place sur la base d'un accord tripartite entre le CPP du FIDA, les OP et une agri-agence membre d'AgriCord, a déjà été utilisé dans cinq pays,³⁵ et a permis d'obtenir divers résultats (voir l'encadré ci-dessous). C'est ainsi qu'au cours des deux dernières années, les OP maliennes ont été étroitement associées à l'examen et au processus de conception du COSOP. Les deux facteurs de succès essentiels ont été les suivants : i) l'ensemble du processus a été conduit par l'OP faïtière CNOP-Mali, qui a fait participer tous les réseaux d'OP, y compris les Chambres d'agriculture et ii) tous les choix effectués et toutes les mesures prises l'ont été en consultation et en coordination avec le personnel du FIDA, y compris le CPP et le coordinateur du programme de terrain.

³⁴ Disponible à l'adresse: http://www.reca-niger.org/IMG/pdf/Etude_OP_Niger_FIDA_2013.pdf

³⁵ Bénin, Togo, Liberia, Guinée et Mali (le Ghana et le Niger avaient été également ciblés, mais le processus n'a pas été achevé)

Encadré 14. Quelques résultats du don AgriCord dans la région WCA

Au **Togo**, AgriCord a recruté un leader paysan sénégalais, M. Mamadou Cissokho, pour mettre à disposition sa compétence, à titre d'homologue, et faciliter les discussions avec l'OP faîtière, la Coordination togolaise des organisations paysannes et de producteurs agricoles (CTOP). La proposition stratégique d'AgriCord était que la CTOP rejoigne un groupe de plus grande ampleur de la société civile au Togo pour participer avec un poids accru à la concertation sur les politiques avec le gouvernement du Togo (GoT). La CTOP a mis à profit sa capacité de consultation et sa connaissance des OP membres pour alimenter les discussions avec le GoT et se positionner ainsi en tant que partenaire crédible des pouvoirs publics. La concertation entre le FIDA, le GoT et les OP a constitué le premier pas vers une meilleure participation des OP aux activités des programmes - pays du FIDA.

Au **Liberia**, le partenariat avec AgriCord avait trois objectifs : i) accroître la sensibilisation et susciter l'intérêt des donateurs et du gouvernement du Liberia (GoL) en faveur de la participation des OP à leurs programmes ; ii) renforcer les capacités institutionnelles du Réseau des unions paysannes (Farmers' Union network – FUN), l'OP faîtière au Liberia, afin d'améliorer sa responsabilité et iii) accroître le nombre d'adhérents au FUN et, ainsi, le faire participer aux consultations régionales, conduisant à une participation à la réunion du Forum paysan national. L'un des membres d'AgriCord, le Collectif Stratégies alimentaires (CSA), et M. Cissokho ont aidé conjointement le FUN à concevoir cette stratégie de consultation. Ces actions ont attiré l'attention du FIDA et l'a encouragé à poursuivre le renforcement des capacités institutionnelles du FUN en lui octroyant un don de 680 000 USD provenant du Fonds supplémentaire italien – activité qui a débuté en janvier 2013. L'influence acquise par le FUN grâce à cet appui a conduit à lui confier, en septembre 2013, la tâche d'accueillir la manifestation organisée pour célébrer le dixième anniversaire de la Déclaration de Maputo sur l'agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique, adoptée en 2003 par l'Union africaine.³⁶

Bien que le don à AgriCord ait permis quelques succès, il est encore trop tôt pour en mesurer pleinement l'impact sur la participation des OP à la conception et l'exécution des projets ; il fera donc l'objet d'un examen approfondi dans la prochaine édition du rapport Partenariats en action.

Participation des OP à l'exécution des projets: rôle des OP, appui fourni et outils de partenariat

58. On peut remarquer, dans le portefeuille de WCA, quelques montage de projets particulièrement innovants, qui autonomisent les OP en leur attribuant la responsabilité de la gestion d'une ou de plusieurs composantes d'un projet, comme, par exemple dans le PNAFA en cours en Guinée et dans le PSAOP2 achevé au Sénégal. Deux projets du portefeuille du Sénégal comportant de solides partenariats avec des OP ont été évalués au cours des deux dernières années et ont fait apparaître des résultats exceptionnels. Il s'agit du PSAOP2, dont l'une des composantes était gérée par l'Association sénégalaise pour la promotion du développement à la base (ASPRODEB), et du PRODAM2 qui fournit un appui aux OP en matière de structuration et de renforcement des capacités (voir l'encadré 18 ci-dessous).

³⁶ <http://www.nepad.org/nepad/knowledge/doc/1787/maputo-declaration>

Encadré 15. Sénégal : résultats du PSAOP2 et du PRODAM en termes de responsabilisation des OP

L'approche globale du **PSAOP2** consistait à renforcer la capacité des OP à fournir des services économiques pertinents à leurs membres et à se faire leur porte-parole dans les consultations sur les politiques. Une composante entière du projet a été consacrée à l'appui aux OP, avec pour objectifs : i) de faciliter le fonctionnement des 168 Comités locaux de coordination des organisations paysannes (CLCOP), plateformes clés de concertation et de planification au niveau local pour les OP ; ii) de renforcer la capacité de cinq fédérations d'OP représentant les producteurs dans leur secteur ; iii) de créer un réseau de producteurs de semences afin de répondre aux besoins de la production agricole dans au moins cinq régions ; iv) d'élaborer et de mettre en œuvre un service financier adéquat pour assurer la disponibilité de crédit pendant au moins une campagne agricole dans au moins deux régions. Tous les objectifs définis ont été atteints, voire dépassés.

Le **PRODAM2** a permis d'autonomiser les OP en combinant un appui institutionnel et financier comprenant notamment des formations techniques et de gestion, ainsi qu'une formation à l'alphabétisation fonctionnelle ; la constitution d'OP coordinatrices (fédérations) et le développement de partenariats. *Impact économique* : la fourniture d'équipement, rendue possible par un accès plus facile au crédit, et des initiatives comme l'entretien et la maintenance des périmètres d'irrigation, ont contribué à accroître et à diversifier les revenus agricoles et non agricoles des membres des OP et, par conséquent, de promouvoir un développement économique durable dans les zones ciblées. Une préparation très soignée de la campagne agricole et l'application rigoureuse d'itinéraires techniques a permis aux OP d'accroître de manière significative la production et la productivité agricoles. L'application de plans de gestion des zones pastorales a permis aux organisations d'éleveurs de bétail de la région du Ferlo d'obtenir une augmentation significative de la production de lait et de viande, et donc d'améliorer leurs revenus. *Impact social* : les programmes de renforcement des capacités ont favorisé l'émergence de nombreuses organisations de base et de réseaux communautaires, devenus des plateformes pour la concertation, la mobilisation de ressources, l'auto-assistance, et la proposition de solutions complémentaires ou de remplacement. L'exécution des plans de gestion des zones pastorales a sensiblement réduit les litiges territoriaux entre pasteurs et cultivateurs, ainsi qu'entre les peuples transhumants et les peuples autochtones. En outre, des femmes commencent à apparaître et à s'affirmer dans les structures dirigeantes des OP.

59. **Appui supplémentaire pour intégrer les OP aux filières.** Dans le contexte d'une poursuite du développement de projets filières dans la région WCA, le FIDA a renforcé son partenariat avec les OP en leur confiant le mandat d'exécution d'activités spécifiques, avec quelques résultats prometteurs.

60. À **Sao Tomé-et-Principe**, dans le cadre du Programme d'appui participatif à l'agriculture familiale et à la pêche artisanale (PAPAFPA), l'appui sous forme de financement aux plans d'affaire des OP a débuté il y a plus de dix ans et a, dès le départ, poursuivi un objectif de durabilité. Ainsi, l'une des coopératives appuyées a récemment atteint le seuil de rentabilité.

61. Au **Liberia**, un appui progressif a été fourni, dans le cadre du Projet de relance de l'arboriculture dans les petites exploitations (STCRSP), lancé au début de 2013, à certaines coopératives sous la forme d'un financement de leurs plans d'affaire. Un modèle innovant de partenariat public-privé (PPP) a également été élaboré, avec une forte participation du secteur privé (voir l'encadré 19 ci-dessous).

62. Au **Sénégal**, le Projet d'appui aux filières agricoles (PAFA) appuie un mécanisme de partenariat entre les OP et les "opérateurs de marché" de filières spécifiques. Les OP sont ainsi connectées aux entités de commercialisation, et le Projet les appuie pour la passation de contrats avec ces acteurs.

Encadré 16. Liberia : lancement d'une nouvelle approche de PPP

Au Liberia, un partenariat public-privé (PPP) inédit et très prometteur a été instauré entre le Ministère de l'agriculture, le Projet de relance de l'arboriculture dans les petites exploitations (STCRSP) et la LAADCO (Liberia Agriculture and Asset Development Company), une société du secteur privé exportatrice de cacao et de café. Dans une démarche innovante, le secteur public a engagé la LAADCO comme partenaire clé d'exécution pour la remise en état d'une tranche initiale de 1000 hectares de petites exploitations de café et de cacao (la superficie moyenne est d'un hectare par producteur).

Conception de l'appui aux coopératives : le projet vise à aider les producteurs de café et de cacao à remettre en état leurs exploitations, à accroître leur productivité et à obtenir un juste prix pour leurs produits, en utilisant la capacité de leur coopérative à fournir des services de réhabilitation et de commercialisation. La stratégie du projet a consisté à choisir les coopératives les plus prometteuses du comté de Lofa, et à fournir un financement direct mais progressif aux coopératives choisies afin de renforcer leurs capacités opérationnelles.

Innovation : La LAADCO n'est pas seulement prestataire de services techniques et de vulgarisation ; elle cofinance aussi le projet à concurrence de plus de 1 million d'USD par des investissements sous diverses formes, en fournissant notamment des ressources humaines, un renforcement des capacités des équipes de vulgarisateurs techniques au niveau des districts, des véhicules pour faciliter la mobilité des coopératives et le transport des marchandises, ainsi que le préfinancement particulièrement nécessaire du fonds de roulement des coopératives (15 000 USD par coopérative au démarrage), ce qui leur permet de mobiliser et d'acheter du cacao auprès des paysans membres et non membres en vue de sa commercialisation.

Perspectives : à l'heure actuelle, la LAADCO se prépare à conclure un accord avec d'autres coopératives concernées par le projet. Dans l'ensemble, le STCRSP vise à appuyer la réhabilitation de 15 000 hectares de cacao et de café. Pour atteindre cet objectif, la LAADCO s'est engagée à apporter un cofinancement pour un montant total de 5 millions d'USD.

Outils et dons pour faciliter le S&E et améliorer la qualité des partenariats

63. Au **Sénégal**, le PRODAM (phases 1 et 2) a été, dans la région WCA, le projet pionnier en matière de conception et d'utilisation du S&E comme outil de mesure du niveau d'autonomie des OP appuyées par le projet, afin de combler les lacunes reconnues et d'évaluer les améliorations réalisées au fil des années. L'outil SAO³⁷ conçu à cet effet a été ensuite reproduit et adapté dans le portefeuille de la Guinée

64. En **Guinée**, un ensemble de modalités de mise en oeuvre a été spécialement conçu pour améliorer le partenariat entre le FIDA et les OP dans un contexte d'exécution directe d'activités spécifiques du projet par l'OP faîtière, la CNOP-G. Cela a conduit à la production d'une version simplifiée du manuel de procédures et des modalités de planification (voir Section I). Cette adaptation des procédures a été considérée par la CNOP-G comme essentielle pour garantir l'efficacité des programmes financés par le FIDA ayant un partenariat direct avec des OP.

³⁷ SAO=Stade d'autonomisation opérationnelle

Appui aux capacités institutionnelles et de plaidoyer des OP au niveau régional

65. **Au niveau régional**, le partenariat FIDA-OP s'est développé, au cours des deux dernières années, en utilisant surtout le don PAOPA, auquel on a eu recours pour apporter un appui aux réseaux ROPPA et PROPAC de la sous-région et aux membres des OP nationales. Dans le cas du PROPAC et des OP nationales d'Afrique centrale, les capacités généralement réduites de ces dernières ont conduit à mettre l'accent principalement sur la composante 1 du Programme, à savoir le renforcement institutionnel. Par conséquent, l'appui fourni a été concentré en priorité sur les ressources humaines nécessaires à l'amélioration du fonctionnement des secrétariats exécutifs, ainsi que sur la gestion du programme et la gestion financière, la gouvernance, et d'autres besoins en termes de renforcement des capacités institutionnelles (voir l'encadré 17).

Encadré 17. RDC : professionnalisation du secrétariat de la COPACO

Avant l'intervention du PAOPA, la Confédération paysanne du Congo (COPACO) ne disposait que d'un petit bureau d'une pièce, n'offrant pas des conditions de travail adéquates, et n'avait pas de personnel salarié. De ce fait, la visibilité et la crédibilité de l'organisation étaient médiocres. Il était essentiel, pour la COPACO, de faire en sorte qu'elle dispose des conditions et des capacités de base pour remplir sa mission de plateforme nationale d'OP. Grâce aux fonds du PAOPA, la COPACO a pu : i) louer un nouveau bureau offrant un espace de travail suffisant et une salle de réunion, ii) recruter un secrétaire et un aide-comptable permanents, iii) acquérir du matériel de bureau (ordinateurs, sièges, projecteurs, imprimantes, scanners, logiciel comptable, etc.), iv) couvrir les dépenses de fonctionnement (électricité, eau, Internet) et v) acquérir un groupe électrogène.

Résultat: la professionnalisation et, par conséquent, l'amélioration de ses capacités a permis à la COPACO d'être systématiquement associée aux projets et aux initiatives des pouvoirs publics dans le secteur agricole national, et d'établir des échanges et une collaboration réguliers avec les ministères sectoriels.

66. En Afrique de l'Ouest, le ROPPA s'est concentré sur la participation des OP au dialogue politique. Le moment était en effet opportun, puisque (i) la politique agricole régionale de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) était en cours d'examen à un niveau élevé, et un espace de consultation avait été offert aux représentants des OP et ii) les programmes nationaux d'investissement agricole (PNIA) de nombreux pays étaient également à l'examen et les OP nationales mobilisées pour s'exprimer au nom de leurs membres (voir l'encadré 22). Pour la phase principale du PAOPA, le ROPPA prévoit d'investir des ressources du Programme dans deux programmes ambitieux : l'observatoire de l'agriculture familiale et l'université paysanne.

Encadré 18. Bénin : l'appui du PAOPA au PNOPPA dans la concertation nationale sur les politiques – un modèle de réussite

La phase pilote du PAOPA (voir la section I) a produit des résultats très positifs au Bénin. L'objectif d'ensemble était de rendre le PNOPPA capable de faire pression sur le gouvernement du Bénin (GoB) pour qu'il prenne en compte le rôle de l'agriculture familiale dans son Plan stratégique de relance du secteur agricole (PSRSA). Plus précisément, le PNOPPA avait pour buts : i) de mieux positionner les OP en tant qu'acteurs clés du développement agricole au Bénin ; ii) de contribuer à l'amélioration du PSRSA en tant qu'outil de développement du secteur pour les cinq prochaines années ; iii) de défendre la définition d'un cadre institutionnel consensuel multi-acteurs et iv) d'améliorer la participation des OP aux mécanismes de réflexion, de décision, d'exécution et de S&E en rapport avec le Plan. Les activités de sensibilisation et de plaidoyer du PNOPPA ont eu les résultats suivants : i) la nouvelle version du PSRSA accorde une place prééminente à l'agriculture familiale ; ii) le PSRSA énonce quelques principes directeurs pour son exécution, à savoir la responsabilité de toutes les parties prenantes en fonction de leur mandat, le renforcement des capacités des parties prenantes et la participation des parties prenantes aux organes consultatifs et à la prise de décisions ; iii) le PNOPPA a défini un cadre général de concertation avec le Ministère ; et iv) la crédibilité et la visibilité du PNOPPA vis-à-vis de sa base et de ses partenaires se sont sensiblement améliorées.

C. Afrique orientale et australe (ESA)

67. Au cours des deux dernières années, dans le portefeuille de la région ESA, les OP ont généralement été considérées comme des partenaires du FIDA plus pour la mise en œuvre que pour la formulation des projets et des COSOPs. Le cas de l'**Ouganda** constitue une exception, puisqu'une cartographie des OP y a été entreprise au cours de la mission de conception du COSOP et qu'elle est présentée en annexe du nouveau COSOP.

Les OP sont impliquées principalement comme prestataires de services

68. L'une des tendances les plus courantes dans la région ESA consiste à avoir recours aux OP comme **prestataires de services**, spécialement lorsqu'elles sont déjà bien développées. L'OP faîtière du **Kenya**, la Fédération nationale des producteurs agricoles du Kenya (KENFAP), a déjà été chargée, par le passé, de la prestation de services spécifiques dans le cadre de contrats conclus avec des projets financés par le FIDA. Le projet nouvellement conçu portant sur une initiative de renforcement de la production céréalière au Kenya (KCEI) prévoit de recruter cette OP comme prestataire de services techniques (voir l'encadré 19). En Zambie, le Syndicat national des agriculteurs zambiens (ZNFU) a reçu un appui du Programme de promotion des petites agro-industries (SAPP) pour la consolidation de son service de SMS, ainsi que pour l'exploration d'autres possibilités, comme celles de services de paiement basés sur des SMS et d'autres services économiques aux agriculteurs et aux négociants/transformatateurs.

Encadré 19. Kenya : utilisation des OP comme prestataires de services

La KENFAP est une OP faîtière, qui a évolué pour devenir une organisation professionnelle à vocation commerciale. Les projets du portefeuille du FIDA au Kenya ont utilisé la KENFAP comme prestataire de services. Dans le cadre du Programme de commercialisation en faveur des petits horticulteurs (SHoMaP), la KENFAP a été chargée par contrat d'améliorer la structure de la filière en recensant les acteurs de la filière et en encourageant les membres d'OP au niveau local à être demandeurs des activités du projet. Le Programme de commercialisation en faveur des petits producteurs laitiers (SDCP) a également utilisé la KENFAP comme prestataire de services pour offrir aux éleveurs locaux une formation technique relative au concept de biogaz et pour faciliter l'accès des paysans aux crédits proposés par les institutions de microfinance responsables de l'attribution de subventions.

La nouvelle initiative de renforcement de la production céréalière au Kenya (KCEI) pour responsabiliser les OP : au cours des deux dernières années, la KENFAP a participé à la conception du nouveau projet KCEI, dont la première composante a pour but "d'appuyer le développement et l'autonomisation des organisations paysannes, afin qu'elles puissent formuler une demande effective de services d'appui et renforcer leurs liens avec d'autres acteurs au sein des filières". L'Association des producteurs céréaliers (CGA), l'un des membres de la KENFAP, participera à l'exécution de certaines activités à titre de prestataire de services techniques. Ce choix d'un partenaire d'exécution reposait sur trois considérations essentielles : i) la CGA est la principale organisation paysanne axée sur un produit et mettant l'accent sur les céréales au niveau des communautés de base ; ii) travailler avec une association de type coopératif augmenterait le nombre d'organisations paysannes impliquées au sein de l'organisation faîtière et sensibiliserait davantage les paysans sur l'importance de se fédérer et iii) la CGA a déjà démontré qu'elle était capable de fournir des services de conseils techniques aux groupes de paysans et de promouvoir leur responsabilisation dans d'autres projets similaires dans la même zone d'intervention, avec l'appui d'autres donateurs comme l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA), etc.

69. Normalement, les OP sont recrutées comme prestataires de services au terme d'une procédure d'appel d'offres dans laquelle elles doivent concourir avec d'autres types d'acteurs, comme les ONG. Au **Malawi**, dans le cadre du Programme d'amélioration des moyens de subsistance des populations rurales et de l'économie (RLEEP), un fonds de commercialisation agricole a été créé pour accorder des dons importants destinés à financer des projets d'investissement dans la commercialisation qui seront soumis par les différents acteurs de la zone du projet. L'association nationale des petits agriculteurs (NASFAM) a remporté l'appel d'offres faisant d'elle le prestataire de services responsable de l'exécution d'un projet

financé au titre de ce guichet de dons, à savoir *“accroître les revenus des petits exploitants agricoles par le renforcement de leur participation à la filière arachide”*.

Les OP actionnaires des opérations à caractère commercial

70. Une autre tendance courante dans la région ESA consiste à **promouvoir et utiliser les OP comme des organisations à caractère commercial** pouvant encourager la participation des petits exploitants agricoles à des activités en aval des filières. Au **Mozambique**, dans le nouveau Projet de développement des filières au profit des pauvres dans les couloirs de Maputo et de Limpopo (PROSUL), les OP ont été choisies de manière stratégique en vue de renforcer les liaisons entre les petits exploitants et les débouchés sur le marché. Outre leur intervention comme prestataires de services responsables de l'exécution de certaines activités, ces OP deviendront également les propriétaires des "plateformes (hubs)", organisations de commercialisation à but lucratif qui seront créées pour fournir aux OP des moyens de transformation et de financement. Les OP étant encore trop faibles pour gérer ces plateformes de manière indépendante, le PROSUL a l'intention de recruter une équipe de gestion pour faire fonctionner les plateformes. Le processus de sélection de cette équipe sera dirigé par les OP.

71. Dans certains pays de la région ESA, cette stratégie évolue vers la promotion d'entreprises de transformation lancées à l'initiative des paysans, c'est-à-dire des sociétés privées intervenant dans des filières spécifiques et dont les OP sont les actionnaires. Au **Rwanda**, le nouveau Projet d'amélioration des revenus ruraux grâce aux exportations (PRICE) vise à appliquer à plus grande échelle, en l'améliorant, le modèle élaboré dans le cadre du Projet de développement des cultures de rente et d'exportation (PDCRE), qui consistait en un PPP aidant les coopératives de producteurs de thé à investir pour devenir actionnaires des usines de thé (voir l'encadré 20 ci-dessous et les précisions à l'annexe 4). En **Ouganda**, un programme du FIDA a créé le Kalangala Oil Palm Growers Trust (KOPGT), au sein duquel sont représentés les pouvoirs publics et les agriculteurs. Le KOPGT intervient, dans le cadre de la deuxième phase du Projet de développement de la production d'huile végétale (VODP2), à titre d'intermédiaire auprès du secteur privé, pour le compte des petits planteurs de palmiers à huile, et pour fournir un appui technique et un financement favorisant leur développement. Le KOPGT détient 10% des parts de l'entreprise privée. Les agriculteurs représentés dans le KOPGT ont récemment constitué une OP – l'Association des planteurs de palmiers à huile de Kalangala (KOPGA) – pour préserver leurs intérêts et accroître leur pouvoir de négociation avec le secteur privé dans le cadre du projet.

Encadré 20. Rwanda: appui aux coopératives de théiculteurs par le biais d'un PPP et d'actions de participation

Avec l'appui du **PDCRE**, les coopératives de théiculteurs ont noué des partenariats avec des investisseurs privés pour établir des usines de thé dans la zone du projet, c'est-à-dire les districts de Nshili et de Mushubi. En outre, le FIDA a donné à deux coopératives (COTHENK et COTHEGAB) les moyens de devenir actionnaires des usines qui achètent leurs feuilles vertes.

Le PDCRE a produit les principaux impacts suivants : i) augmentation des volumes de thé vendu et amélioration de la qualité ; ii) obtention de prix plus élevés (le nouveau mécanisme de fixation des prix des feuilles vertes adopté par le gouvernement du Rwanda s'est traduit par des augmentations allant de 11 à 40% des revenus des agriculteurs) ; iii) création de possibilités d'emploi ; iv) mise en place de dispositions contractuelles à long terme ; et v) amélioration de l'accès aux services (accroissement de 28% à 94% de l'accès aux services financiers, de la fourniture d'intrants et de l'accès à l'assurance maladie).

L'appui fourni par le PRICE a permis aux coopératives d'acquérir 30% à 40% des actions des usines dont la construction est prévue sur quatre sites entièrement nouveaux. En outre, la structure de l'OP est appuyée par le projet, depuis les nouveaux sites jusqu'au niveau national, celui de la Fédération rwandaise des coopératives de théiculteurs (FERWACOTHE), qui est constituée de 18 coopératives regroupant 35 000 membres et réparties en cinq unions. Une assistance financière et technique spécifique sera fournie à deux coopératives sur des sites existants et à quatre coopératives sur de nouveaux sites, afin d'améliorer leurs capacités de gestion dans la perspective de leur future participation en qualité de propriétaires actionnaires des installations de transformation.

72. Peu nombreux, toutefois, sont les projets de la région ESA à avoir établi de solides partenariats avec des OP. Le projet AROPA, à **Madagascar**, constitue une exception à cet égard : les OP y ont été associées dès le début de la conception du projet et elles ont participé aux ateliers organisés pour promouvoir leur coordination et faciliter leur participation à la formulation. Les OP jouent aussi un rôle très important dans l'exécution du projet. Dans ce projet particulier, une approche intéressante a été imaginée pour favoriser l'inclusion des paysans les plus vulnérables parmi les bénéficiaires de l'intervention de l'AROPA et leur permettre ainsi de bénéficier des services économiques fournis par les OP (voir l'encadré 21 ci-dessous).

Encadré 21. Madagascar : une approche de ciblage à travers les OP pour inclure les paysans les plus vulnérables

À Madagascar, 20% environ des producteurs familiaux sont membres d'une OP. Très peu d'entre eux sont des paysans vulnérables, compte tenu des contraintes qui limitent l'adhésion des membres de cette catégorie et leur contribution aux activités des OP. Pour surmonter cette difficulté, le projet AROPA s'est engagé à choisir au moins 50% de ses bénéficiaires parmi les paysans les plus vulnérables dans les cinq zones d'intervention prévues à Madagascar. Cet objectif avait été au préalable convenu avec les parties prenantes. Le processus de ciblage a été marqué par une forte participation des bénéficiaires, à savoir les OP et les communautés de base. Un mécanisme spécial a été mis en place pour recapitaliser ces paysans vulnérables, d'une part pour relancer leur production, et d'autre part pour les orienter vers les filières appuyées par le projet. Les OP régionales ont été sensibilisées afin qu'elles incluent les paysans vulnérables dans leurs objectifs d'augmentation de leurs membres et qu'elles développent les services à leurs membres. Le projet a été par conséquent en mesure de concilier une approche impulsée par la demande et des activités d'appui économique aux OP locales, démarche facilitée par des trajectoires de développement favorisant l'intégration progressive des paysans vulnérables au sein des OP.

Outils et dons facilitant le S&E

73. Au **Mozambique**, un outil de classification des OP a été conçu dans le contexte du Programme de promotion des marchés ruraux (PROMER). C'est sur la base des enseignements tirés d'un précédent projet du FIDA au Mozambique qu'a été introduit le système de classification des OP et qu'ont été définies les directives pour sa mise en oeuvre. Cet outil de S&E poursuit deux objectifs : i) déterminer les types de services dont les OP ont besoin pour améliorer leur capacité d'ensemble, et donc fournir des orientations pour la formulation des appuis et (ii) évaluer les progrès réalisés par les OP recevant un appui.

En **Zambie**, une approche du même type a été adoptée dans le cadre du nouveau Programme d'amélioration de la productivité des petits exploitants (S3P). La sous-composante "Renforcement des OP et de leurs fédérations" du S3P vise à renforcer et améliorer les services fournis par les OP à leurs membres. Le type d'appui que le Programme doit apporter aux OP participantes sera fonction du stade de développement que celles-ci auront atteint. Un outil d'orientation sera utilisé pour évaluer leur degré de maturité. Lorsque le S3P jugera une OP assez mûre, il l'aidera à entrer en liaison avec les institutions financières.

Renforcement institutionnel et des capacités de plaidoyer des OP au niveau régional

75. **Au niveau régional**, le partenariat FIDA-OP s'est surtout développé, au cours des deux dernières années, dans le contexte de la phase pilote du PAOPA (voir la Section I.B.2.). Ce programme appuie les réseaux EAFF et SACAU de la sous-région ESA, ainsi que les membres de leurs OP nationales. Au cours de la phase pilote du PAOPA, les OP régionales mentionnées ci-dessus ont adopté une approche sélective de ciblage, visant à appuyer uniquement les plus vulnérables et les moins développées de leurs OP nationales membres.

76. En termes d'interventions, l'EAFF et ses membres ciblés ont été associés à l'exécution des deux composantes "renforcement institutionnel" et "dialogue politique". Au **Burundi**, la combinaison de diverses interventions du FIDA (voir l'encadré 22 ci-dessous) s'est traduite par des résultats très positifs à divers points de vue : i) reconnaissance de la CAPAD comme partie prenante clé par le gouvernement du Burundi

(GoB) et d'autres partenaires ; ii) impact des activités de sensibilisation de la CAPAD sur les politiques nationales, avec entre autres l'approbation d'une nouvelle loi sur les groupes en phase pré-coopérative, entrée en vigueur d'une exemption fiscale sur les intrants agricoles, fourniture de subventions pour les engrais et iii) impact sur les allocations budgétaires à l'agriculture (en réponse aux OP qui avaient appelé au respect de la Déclaration de Maputo, le GoB a accru la part du budget consacré à l'agriculture, qui est passée de 3,6% en 2010 à 6,7% en 2011 et à 10% en 2012).

Encadré 22. Burundi : mobilisation des OP pour un impact accru sur les politiques - succès de la combinaison d'outils d'appui

Le Programme - pays du FIDA accorde un rôle central aux OP et une reconnaissance publique à la CAPAD; le deuxième objectif stratégique de son COSOP - "Renforcer les organisations des populations rurales pauvres pour que ces dernières puissent accéder aux services et aux ressources et participer aux politiques de développement rural" – lui est entièrement consacré. En outre, le FIDA a reconnu dans le COSOP que la CAPAD est un partenaire clé et qu'elle pourrait être partie prenante dans l'exécution de projets, élément essentiel pour la reconnaissance publique de la CAPAD.

Dons du FIDA pour le renforcement des capacités de la CAPAD en tant que réseau solide et représentatif des OP : la CAPAD a pris conscience de ce qu'elle n'obtiendrait pas de résultats concrets en travaillant seule, et qu'il fallait que ses demandes soient appuyées par un large groupe de paysans afin d'être reconnue par les pouvoirs publics. Dans cette perspective, l'organisation a commencé à mobiliser les OP locales, parmi ses membres et au-delà. Cette campagne, financée par le PAOPA, a constitué pour la CAPAD la première occasion de participer à des activités de sensibilisation auprès des pouvoirs publics. Ce processus a conduit à la création du Forum des organisations des producteurs agricoles du Burundi (FOPABU), réunissant la CAPAD et les fédérations nationales de producteurs de thé, de café, de coton et d'huile de palme. En outre, le don AgriCord a été utilisé pour financer une coopération Sud-Sud avec deux instances sénégalaises, le Conseil national de concertation et de coopération des ruraux (CNCR) et l'ASPRODEB, permettant à la CAPAD de tirer parti de leur expérience.

Dons du FIDA pour appuyer la participation de la CAPAD au dialogue politique : le PAOPA a également aidé la CAPAD à obtenir des résultats spécifiques sur le plan des politiques, à renforcer de manière générale le mouvement des paysans burundais et à créer un partenariat avec les projets - pays du FIDA. Avec l'appui du PAOPA, la CAPAD a commandé deux études d'impacts du Marché commun est-africain sur les producteurs burundais et des modèles agricoles adaptés. Ces études ont conduit à l'élaboration et la diffusion de demandes concrètes ou de prises de positions sur les politiques relatives à des problèmes clés, comme ceux du financement de l'agriculture, du rôle du mouvement paysan dans le développement agricole, de l'accès aux intrants et à la terre, et de la sécurité alimentaire. Ces documents de sensibilisation ont été rendus publics par le biais d'une série d'activités, parmi lesquelles des émissions de radio, des rencontres avec des parlementaires, des journalistes et des donateurs, ainsi que des publications, une conférence de presse et une foire agricole. Le don AgriCord a également été utilisé pour financer une campagne nationale exigeant l'augmentation du financement public à l'agriculture, la fourniture de subventions aux intrants, l'adoption d'une nouvelle loi sur les coopératives et les OP, et la création d'un Groupe de plaidoyer en faveur de l'agriculture (GPA), associant huit OP nationales et 11 ONG et groupes de réflexion les appuyant.

77. La SACAU, d'autre part, s'est focalisée sur la Composante 1 du PAOPA, à savoir le renforcement institutionnel, compte tenu de la faiblesse générale des capacités des OP nationales. Elle s'est donc concentrée principalement sur les points suivants : développement des ressources humaines pour faciliter le fonctionnement de secrétariats exécutifs, appui à la gestion, capacités financières, gouvernance, et autres besoins en matière de renforcement des capacités institutionnelles.

D. Asie et Pacifique (APR)

78. Dans la région APR, le partenariat du FIDA avec les OP a été limité au MTCP, dont l'objectif principal est de donner aux OP de la région Asie et Pacifique les moyens de participer activement, avec quelques résultats positifs, à des concertations sur les politiques concernant les intérêts des petits exploitants ruraux aux niveaux national, sous-régional et régional.

Implication des OP dans la conception des projets/COSOP

79. La participation des OP à la conception des programmes et des stratégies - pays du FIDA est en lien direct avec les résultats de la composante 3 du MTCP1. Cette composante a pour objectif de *"renforcer la participation des OP aux activités des programmes - pays du FIDA"*. Bien qu'elle soit considérée comme la plus difficile à exécuter, cette composante a néanmoins connu quelques succès remarquables. Au **Viet Nam**, le partenariat a débuté avec la participation de **l'Association des paysans du Viet Nam (APV)** au processus de consultation relatif au nouveau COSOP. Par la suite, des membres de l'APV ont participé à des missions de supervision de projets et on leur a finalement attribué la responsabilité de l'exécution d'une composante entière. Ainsi, le Viet Nam est le seul pays de la région APR où tous les projets ont systématiquement prévu, depuis 2010, la participation des OP (voir l'encadré 23 ci-dessous).

Encadré 23. Viet Nam: le MTCP favorise la participation de l'APV au programme du FIDA

L'APV existe depuis 1930 ; elle compte plus de dix millions de membres dans l'ensemble du pays et est structurée en quatre niveaux : national, provincial, des districts et des communes. Au cours des deux dernières années, le MTCP a appuyé l'un des objectifs de l'APV, celui du renforcement de ses branches provinciales par diverses activités de renforcement des capacités, comme la participation à des ateliers et des réunions de concertation sur les politiques.

Le MTCP a encouragé une participation progressive et de plus en plus systématique de l'APV aux programmes - pays du FIDA. Ainsi, l'APV a : participé à l'examen des programmes - pays du FIDA en septembre 2011 ; pris part à deux missions conjointes ; signé un Accord de partenariat avec le FIDA et obtenu que ses membres provinciaux siègent au Comité de gestion des projets financés par le FIDA. Afin de faciliter la participation de l'APV à l'exécution des projets financés par le FIDA, l'APV et l'unité de gestion du projet MTCP ont eu des entretiens avec les représentants du FIDA dans le pays, les directeurs des programmes provinciaux du FIDA et les dirigeants de onze associations provinciales de paysans. Ils ont élaboré un plan d'action visant à réaliser les objectifs énoncés dans l'Accord de Partenariat entre l'APV et le Programme de pays du FIDA. Les activités proposées étaient axées sur les services économiques et notamment :

- i) commercialisation** : le personnel de l'APV et les membres des onze associations provinciales de paysans ont reçu une formation leur permettant de fournir des services liés à la commercialisation, comme l'analyse de marché, la stratégie de commercialisation de produits, la gestion commerciale, la gestion de filière, développement de marque, la négociation, la fixation des prix et l'agriculture sous contrat ;
- ii) crédit et développement des groupements paysans** : en collaboration avec le programme -pays du FIDA, les onze associations provinciales de paysans ont bénéficié de stages de formation sur les techniques de production agricole et sur la gestion et le développement des groupements paysans ; elles ont aussi aidé les groupes d'intérêts paysans à développer leur production et à obtenir un accès aux prêts du Fonds de développement communautaire du FIDA et d'autres institutions financières, comme la Banque de politiques sociales, Agribank, etc. Ainsi, la plupart des membres des associations de paysans sont désormais en mesure de développer leur production, de livrer leurs produits sur le marché et d'accroître leurs revenus.

80. **MTCP2 : une bonne expérience de la participation des OP à la conception des projets du FIDA.** La période 2012-2013 a été, pour le MTCP, une période de transition au cours de laquelle s'est achevée sa première phase (en 2012) et a été conçue la deuxième phase, sur une période de neuf mois à cheval sur 2012 et 2013. La conception du MTCP2 est caractérisée par une approche hautement participative et innovante associant toutes les plateformes d'OP qui en sont parties prenantes (voir l'encadré 24 ci-dessous).

Encadré 24. MTCP 2 : un processus de formulation participative

Démarré en juillet 2012, le processus de conception du MTCP2 a été conduit de manière participative, facilitée par une approche comportant trois éléments clés :

- création **d'une liste d'adresses** des membres du Comité de pilotage, y compris les représentants des plateformes d'OP ayant participé au processus du MTCP1, afin de recueillir, de manière économique, leurs contributions à tous les projets de documents en rapport avec la formulation. Cette liste d'adresses a d'abord été utilisée pour recueillir les contributions relatives à la note conceptuelle et, ensuite, pour réunir les contributions au projet de document avant qu'il ne soit parachevé et soumis au processus d'examen du FIDA ;
- préparation **d'une note méthodologique** et communication de cette note à tous les partenaires d'exécution sous-régionaux afin d'orienter et canaliser les contributions des plateformes d'OP à la première version de la note conceptuelle rédigée par le Comité de pilotage ;
- organisation **d'ateliers** pour intégrer les produits de quelques sessions de brassage d'idées en vue : i) de définir les principales orientations et les résultats attendus de la deuxième phase du MTCP (Atelier de Nanning, octobre 2012) et ii) d'examiner les documents de formulation du MTCP2 proposés à la fin de la mission de conception, en novembre 2012 .

Participation des OP à l'exécution des projets : rôle des OP, type d'appui fourni, éventuels outils spécifiques utilisés pour renforcer le partenariat

81. **Au niveau national, forte focalisation sur le développement des filières et des PPP.** Dans de nombreux pays d'Asie, les projets financés par le FIDA utilisent principalement des approches filières et les PPP.

82. Les projets financés par le FIDA dans cette région ont pour caractéristique commune l'utilisation d'un fonds spécifique pour financer les propositions de microprojets des OP, qui peuvent être exécutés de manière indépendante ou en partenariat avec une entreprise privée. Ainsi, en **Papouasie-Nouvelle-Guinée**, les OP et leurs partenaires du secteur privé ont l'intention de soumettre une proposition commerciale conjointe au fonds associé à la composante 2 du Projet en faveur de partenariats productifs dans le secteur de l'agriculture (PPAP), dont l'objectif est *"d'accroître l'intégration des petits exploitants dans des filières performantes et rémunératrices en élaborant et mettant en œuvre des alliances productives entre petits exploitants et secteur privé, en vue d'améliorer les filières commerciales."*

83. En **Chine**, les projets financés par le FIDA ont développé et renforcé leur appui aux coopératives et, simultanément, leur appui au développement des filières (voir l'encadré 30 ci-dessous). Bien que la stratégie d'appui direct aux OP n'ait pas réellement été adoptée, on voit apparaître quelques résultats positifs. Ainsi, dans le Programme de réduction de la pauvreté dans la zone de Dabieshan (DAPRP), qui est sur le point de s'achever, les coopératives appuyées ont été suffisamment responsabilisées pour pouvoir exécuter directement certaines activités – situation qui n'avait pas été envisagée au moment de la planification.

Encadré 25. Chine : forte focalisation sur l'appui aux coopératives

Historique du développement des coopératives en Chine. La naissance du mouvement coopératif en Chine remonte à près d'un siècle, et il a connu des évolutions très différentes d'une région à l'autre du pays. Après les années 1980, les paysans ont expérimenté plusieurs types d'organisation économique en réponse à la transition d'une économie planifiée à une économie de marché. Jusqu'en 2007, en l'absence de politique et de législation concernant les coopératives et d'autres orientations émanant des pouvoirs publics, différents types de coopératives se sont développés en Chine. Depuis 2007, avec la publication de la loi sur les coopératives paysannes spécialisées et l'adoption par le gouvernement de diverses politiques d'appui, les coopératives paysannes se sont développées très rapidement dans la Chine rurale. Les données du Ministère de l'agriculture (MOA) montrent qu'il existait, en juin 2010, 310 000 coopératives paysannes enregistrées regroupant 26 millions de ménages paysans (environ 10% du total national). Ces coopératives paysannes peuvent être créditées de résultats remarquables dans l'accélération du développement agricole et dans l'augmentation des revenus des agriculteurs (Yuan, 2008). Le développement des coopératives paysannes est par conséquent devenu l'un des faits saillants parmi les innovations dans les organisations et les systèmes de gestion agricole de la Chine (MOA, 2011).

Le programme - pays du FIDA en Chine met de plus en plus l'accent sur l'appui au développement des coopératives, spécialement par une approche filières. Le projet intégré de développement agricole du Guangxi (GIADP), qui se poursuit, le Programme de réduction de la pauvreté dans la zone de Dabieshan (DAPRP) et le projet, nouvellement conçu, d'amélioration des infrastructures agricoles et rurales dans le Yunnan (YARIIP) renforcent les coopératives par des "modules d'appui aux coopératives" (voir ci-dessous). Le DAPRP a donné à quelques coopératives la responsabilité progressive de l'exécution de certaines activités, alors même que cela n'était pas prévu à l'origine. Parallèlement, le nouveau projet d'amélioration des infrastructures agricoles et rurales dans le Hunan (HARIIP), le projet YARIIP et le Projet de développement des petites entreprises agroalimentaires à Shiyang (SSADeP) sont encore plus centrés sur le développement des coopératives et des PPP.

Principaux défis auxquels est confronté l'appui aux coopératives en Chine : Bien que le contexte de développement des coopératives ait récemment été officialisé en Chine et que le gouvernement soit très favorable au renforcement des capacités de développement des coopératives, il subsiste de nombreux défis à relever pour que cet appui devienne favorable aux pauvres : i) il n'existe pas de structure harmonisée parmi les coopératives et, plus particulièrement, dans leurs modes de fonctionnement et un diagnostic devrait être mené sur certaines coopératives pour s'assurer qu'elles ne sont pas aux mains de quelques individus ; ii) la manière dont les coopératives sont gérées ne respecte pas la définition internationale d'une coopérative ; iii) de nombreuses coopératives, en Chine, sont la "propriété" de personnes privées, qui les gèrent de manière indépendante et n'ont de rapports avec les paysans que pour des questions liées à l'approvisionnement ; iv) jusqu'ici, les coopératives fonctionnaient uniquement sur une base commerciale et ne jouissaient pas d'un appui institutionnel.

Les difficultés clés et les solutions possibles suivantes devraient être prises en considération pour un futur appui aux coopératives : i) il conviendrait de formuler clairement des critères de ciblage pour faciliter le choix des coopératives partenaires les plus appropriées dès le début de l'exécution, pour faire en sorte que seules les "vraies" coopératives soient associées ; et ii) il faudrait renforcer les capacités pour résoudre diverses faiblesses institutionnelles et cibler plus largement l'ensemble des membres des coopératives et non pas uniquement leurs dirigeants.

84. **Au niveau régional, le FIDA a appuyé** les efforts de restructuration du Réseau des organisations d'agriculteurs des îles du Pacifique (PIFON), qui souhaitait devenir une OP régionale **partenaire dans le cadre du MTCP2**. Il convient de noter que le MTCP n'a pas appuyé, au cours de sa première phase, les OP situées dans les îles du Pacifique, d'une part parce que les OP de cette région avaient entrepris un processus de structuration au niveau régional (elles avaient bénéficié, pendant un certain nombre d'années, d'un appui de l'UE et de la FAO pour leur structuration et leur renforcement institutionnel) et d'autre part à cause des difficultés logistiques et des coûts élevés associés à la nécessité de devoir traiter avec des OP individuelles sur plusieurs îles. Le FIDA a néanmoins décidé, au moment de commencer la formulation du MTCP2, d'élargir l'appui institutionnel pour le lancement officiel du PIFON (voir l'annexe 18).

85. **Le MTCP a également renforcé le pouvoir les OP nationales en améliorant leurs capacités de gestion.** Ainsi, alors que le MTCP1 était principalement géré par des agences techniques (SEWA et FAO, par exemple), le MTCP2 aura pour seuls partenaires de gestion des plateformes et/ou des consortiums d'OP (voir l'annexe sur le MTCP).

Outils et dons facilitant le S&E

86. La troisième composante du MTCP visait à encourager la participation des OP aux programmes - pays du FIDA. Cette composante n'a toutefois pas répondu aux attentes. Afin de trouver une solution à ce problème, un outil a été conçu au cours de la dernière mission de supervision afin d'assurer un meilleur suivi-évaluation des progrès réalisés au titre de cette composante. Cet outil est utilisé pour répartir les OP en trois catégories, suivant leur niveau de participation aux programmes - pays du FIDA:

- **Niveau 1** – engagement auprès du FIDA limité à des invitations/correspondances/participations à des consultations, réunions, concertations, discussions.
- **Niveau 2** - participation plus intensive des OP et efforts visant à influencer sur les objectifs, les bénéficiaires, les zones cibles, les allocations de ressources, etc., se traduisant en recommandations ayant été acceptées/intégrées par les gouvernements concernés dans les projets - pays, en cours ou nouveaux, financés par le FIDA.
- **Niveau 3** – efforts déployés par les OP pour s'engager et influencer leurs gouvernements, afin de se voir attribuer des rôles actifs dans l'exécution de projets financés par le FIDA.

87. En outre, plusieurs facteurs clés de succès de cette composante 3 ont été mis en évidence dans la revue finale du MTCP1, et sont présentés dans l'encadré 26 ci-dessous.

Encadré 26. Les clés du succès de la composante 3 du MTCP

L'élément central du succès de cette composante réside dans la disposition à collaborer et à faire participer les gouvernement nationaux et les autorités locales responsables de l'exécution du projet, démontrée tant par les OP que par les équipes- pays du FIDA. La réussite, dans la composante 1, de l'unification en une voix puissante des OP peut aussi être attribuée au fait que les OP ont réussi à s'intégrer dans des programmes publics comme les investissements du FIDA dans le pays. La disposition de l'EGPP du FIDA et son leadership dans la concrétisation de son rôle attendu de passerelle et de facilitateur sont tout aussi importants. La capacité propre des OP à s'engager de manière constructive auprès du FIDA comme auprès des pouvoirs publics est aussi essentielle au succès. Enfin, le contexte de gouvernance du pays est important dans la recherche de stratégies d'action viables. Il est impératif, pour opérationnaliser les idées et les plans, que toutes les parties conviennent, au niveau du pays, de mettre en place un mécanisme de coordination et de partage de l'information, faute de quoi les aspirations demeureront des aspirations et le progrès n'ira pas au-delà du Niveau 1. Les EGPP du FIDA doivent être associées au stade de la conception de la phase suivante, ou être consultées à ce propos, afin de parvenir à une meilleure appropriation du nouveau MTCP. Leur participation ne devrait pas être seulement axée sur les activités, mais devrait aussi s'étendre au soutien de l'ensemble du programme stratégique du MTCP et des OP participantes.

Appui aux capacités institutionnelles et de plaidoyer des OP au niveau régional

88. **Impact et réussites exemplaires de l'appui régional fourni par le MTCP aux OP dans la région APR :** Le MTCP1 peut afficher un large éventail de succès, mais le plus significatif d'entre eux tient au fait qu'il a permis aux réseaux d'OP d'unir leurs forces au niveau national, de définir de concert un programme commun, et d'élaborer des propositions conjointes destinées à leurs gouvernements.

89. On peut trouver un bon exemple d'un tel succès au **Népal**, où l'appui du MTCP1 a non seulement donné aux OP nationales l'occasion d'élaborer une vision et une expression communes, mais a aussi produit des résultats concrets en termes d'évolution des politiques (voir l'encadré 4, à la Section I) et de potentiel de reproduction à plus grande échelle (voir l'encadré 27 ci-dessous).

Encadré 27. Népal : innovation dans les activités du MTCP et reproduction à plus grande échelle

Le renforcement d'un réseau d'OP à large base paysanne affiliées à divers partis politiques constitue une grande innovation dans le contexte du Népal, dont la vie politique est encore en transition. Le renforcement du capital social par l'intermédiaire du MTCP est une étape importante, dont l'impact devrait contribuer à l'agenda à long terme des petits exploitants agricoles et au développement agricole dans le pays. Le FIDA joue un rôle essentiel dans la coopération en réunissant les divers secteurs autour d'une programmation allant au-delà de la politique politicienne et répondant au souci de bien-être économique des populations rurales. Les forums paysans du Népal peuvent être élargis afin d'inclure d'autres secteurs marginalisés et d'autres groupes d'OP (coopératives, associations de producteurs, groupes de femmes, Dalits, etc.). Cet élargissement ne concernera pas uniquement le nombre d'OP participantes, mais aussi le niveau et la portée des activités, afin de garantir l'efficacité et la pertinence du Forum paysan pour une majorité d'OP. Alors que dans les autres sous-régions les activités du MTCP tournaient principalement autour des groupes et des processus nationaux, le MTCP a réussi, en Asie du Sud, à catalyser les processus infranationaux du Forum paysan aux niveaux nationaux et régionaux, avec une décentralisation de la responsabilité et la mise à disposition de ressources pour le renforcement de la gouvernance locale du Forum paysan. Ce processus reposant sur une large base d'OP est essentiel, à la fois comme moyen et comme fin, dans la poursuite d'une croissance inclusive dans les zones rurales.

90. La mise en œuvre du MTCP1 a également permis d'obtenir des succès au **Viet Nam**, en termes de renforcement des capacités institutionnelles des OP et d'impact du Forum paysan sur les politiques (voir l'encadré 28 ci-dessous). On trouvera d'autres informations sur les résultats du MTCP1 dans l'annexe 3.

Encadré 28. Vietnam : effets du MTCP sur les capacités institutionnelles et de plaidoyer de l'APV

Effets des activités d'appui institutionnel et de renforcement des capacités du MTCP sur l'APV:

- l'APV possède une solide équipe de projet, efficace et capable de réussir dans sa collaboration avec les consultants du FIDA, les ministères concernés et les associations paysannes à tous les niveaux dans l'exécution des activités d'un projet ;
- l'APV peut formuler des plans de travail et gérer des activités en temps opportun et de manière efficiente ;
- l'APV a amélioré sa gestion financière, y compris dans les domaines de la comptabilité, des flux de trésorerie, de la production de rapports financiers, etc. Avec l'appui du MTCP, l'APV a organisé des formations en matière de commercialisation et de politiques/plaidoyer en vue d'améliorer les capacités de certains leaders paysans et membres du personnel.

Effets de l'appui du MTCP au plaidoyer et à la concertation sur les politiques : dans le cadre du MTCP, l'APV a mené des recherches et organisé des réunions nationales de forums paysans et des ateliers sur les politiques nationales afin de formuler des recommandations et des propositions sur les politiques de développement agricole et rural, ainsi que sur les moyens de subsistance des paysans et notamment:

- politique de promotion de la consommation des cultures de rente dans le cadre de contrats;
- recommandations sur l'ajustement des politiques pour l'exécution d'un projet pilote d'assurance agricole destinée aux paysans au cours de la période 2011-2013;
- révisions et additions à la politique de développement des coopératives au Vietnam, précisément sur des questions comme la politique fiscale, la fourniture de crédit et de terre aux coopératives agricoles, etc.

Ces consultations sur les politiques ont permis à l'APV de sensibiliser ses membres aux problèmes émergents auxquels sont confrontés les paysans dans le pays.

E. Proche-Orient, l'Afrique du Nord et l'Europe (NEN)

91. Dans la région NEN, la forte diversité des espaces géographiques (Afrique du Nord, Proche-Orient, Europe orientale et centrale) rend, d'une part, plutôt difficile l'exercice de définition de tendances dans le partenariat, mais crée, d'autre part, de multiples possibilités d'apprentissage et d'échange d'expériences entre ces sous-régions, dans le cadre de la dynamique régionale d'ensemble. En ce qui concerne l'évolution du partenariat entre le FIDA et les OP au cours des deux dernières années dans la région, on peut mettre en évidence un ensemble de bonnes pratiques, des réussites exemplaires et des programmes nouvellement conçus.

Participation des OP à l'exécution des projets : rôle des OP, type d'appui fourni, éventuels outils spécifiques utilisés pour renforcer le partenariat

92. Au niveau des pays, une tendance est commune à l'ensemble de la région : il s'agit de la promotion d'approches à vocation commerciale, par le développement de partenariats entre les OP (existantes ou créées par les projets) et des entreprises privées intéressées par des produits spécifiques. L'appui aux OP cible donc très fortement leur capacité à s'engager avec des entreprises et à répondre aux exigences du marché (par exemple dans le cas de sociétés exportatrices).

93. En **Égypte**, dans le cadre du projet de développement agricole dans la région de Noubaria Ouest (WNRDP), l'ensemble de l'appui a été orienté par la demande du marché des produits en question. Le projet avait par conséquent une approche strictement commerciale, et l'appui aux OP était fortement influencé par cette stratégie. L'objectif principal était d'appuyer ou de créer des associations paysannes de commercialisation (FMA) afin de surmonter le problème lié au manque d'organisation des paysans, incapables de répondre à la demande du marché, et de prendre en compte le fait que les sociétés exportatrices préfèrent n'avoir à traiter qu'avec un seul partenaire. Ainsi, les défis à surmonter concernaient : i) la qualité ; ii) la quantité et iii) l'échéancier de production pour répondre aux attentes des exportateurs. Le projet n'a pas fourni d'appui direct aux activités des FMA, l'appui étant plutôt acheminé par l'intermédiaire d'une ONG partenaire de l'exécution. L'encadré 29 ci-dessous présente quelques résultats de cette approche.

Encadré 29. Égypte : appui aux FMA pour la conclure des contrats avec les sociétés exportatrices

Contexte. Le WNRDP a appuyé la création de six FMA, pour lesquelles il a établi des liens avec 18 sociétés exportatrices. Le projet a recruté un partenaire d'exécution chargé d'assurer le renforcement des capacités des FMA et des paysans (s'agissant, par exemple de leurs compétences en matière de négociation et de conclusion de contrats), et leur a fourni des crédits. Le nouveau projet d'augmentation des revenus ruraux par l'amélioration des marchés (PRIME), en Égypte, prévoit de s'inspirer du succès du WNRDP et d'en reproduire l'approche à plus grande échelle en donnant aux FMA les moyens de conclure des contrats avec les sociétés exportatrices.

Le renforcement du rôle des FMA est l'une des réalisations essentielles du projet. Il semble bien exister un large consensus entre les bénéficiaires du projet quant à la pertinence et l'efficacité de la commercialisation collective par l'intermédiaire des FMA, et aussi quant à l'importance de la contractualisation de l'agriculture pour garantir aux paysans un marché pour leurs produits et la fourniture des intrants à temps et de manière efficiente. Selon une étude réalisée en 2012, le nombre total de participants était de 30 571 petits exploitants, dont 24 625 au sein des FMA et 5 946 dans des coopératives agricoles travaillant avec les FMA. Les sociétés avec lesquelles les FMA concluent des contrats de commercialisation leur versent des commissions pour la livraison de produits agricoles, d'un montant égal à 1% de la valeur de ces produits.

Le tableau ci-dessous démontre l'**impact** de la création des FMA sur les prix aux producteurs.

Différence des prix aux producteurs entre les membres et les non membres des FMA

Produit	Unité	Marché de gros		Transformation		Marché à l'exportation	
		Prix au producteur sans FMA	Prix au producteur avec FMA	Prix au producteur sans FMA	Prix au producteur avec FMA	Prix au producteur sans FMA	Prix au producteur avec FMA
Pomme de terre	tonne	500	750	-	-	500	1 200
Tomate	tonne	1 000	850	500	650	-	700
Artichaut	pièce	0,31	0,50	0,21	0,40	-	0,65
Chou-fleur	tonne	500	800	n/d	1 200	-	-
Poivron	tonne	1 250	1 500	-	-	-	2 000
Betterave à sucre	tonne	250	250	-	-	-	-
Arachide	Ardab (75kg)	330	360	-	-	-	400
Goyave	tonne	1 200	1 250	-	-	1 300	1 500
Orange	tonne	800	n/d	-	-	800	1 100

94. Au **Yémen**, l'exécution du Projet d'investissement dans le secteur de la pêche (FIP) a débuté suivant une double approche comportant : i) la fourniture d'un appui aux coopératives relativement avancées et ii) un appui à la création de nouvelles organisations de pêcheurs à assise communautaire. Il est également prévu d'apporter un appui complémentaire à l'OP faîtière, l'Union des coopératives de pêche (FCU) voir l'encadré 30 ci-dessous).

Encadré 30. Yémen : une double approche en appui aux organisations de pêcheurs

Contexte. Au Yémen, le Projet D'investissement dans la pêche (FIP) a été conçu pour apporter un appui à la Coopérative des Unions de pêche (FCU) sous la forme d'investissements et d'autres services financiers, intégrés à un renforcement des capacités en matière de gestion, d'assistance technique et de filières commerciales. Les investissements prévus par le projet seront gérés par le Fonds pour la création de possibilités économiques³⁸ (EOF), dont le Conseil d'administration est composé de représentants de la FCU et de l'Union des coopératives agricoles, de l'Union des Chambres de commerce, des banques, du secteur public au niveau ministériel et du secteur privé.

La sélection des coopératives et le renforcement de leurs capacités permettra à l'EOF de recenser celles qui :

- i) constituent des partenaires convenables pour l'exécution du projet et la participation aux accords de financement par du capital-risque. Elles devront avoir une gestion et une administration solides, faire preuve d'une bonne gouvernance et d'une capacité d'offrir des avantages à leurs membres, avoir un nombre de membres suffisamment élevé pour justifier l'investissement et notamment un nombre significatif de pêcheurs pauvres ou très pauvres et disposer de ressources financières suffisantes pour participer à l'investissement de capital-risque ;
- ii) ont le potentiel requis pour devenir partenaires du projet, mais dont les capacités doivent être renforcées ;
- iii) doivent être dissoutes et remplacées par de nouvelles coopératives établies avec l'appui du projet.

Seules les dix meilleures coopératives de pêche seront partenaires du projet. Le projet financera, pour ces coopératives, le renforcement des capacités et les services consultatifs dans les domaines suivants :

- gestion générale de la coopérative et responsabilité vis-à-vis des membres du Conseil d'administration ;
- procédures et contrôles financiers et comptables ;
- résolution des litiges ;
- conception et mise en place de nouveaux produits et services à l'intention des membres ;
- tarification des produits et des services ;
- questions relatives à l'égalité des sexes et à l'environnement et
- concertation sur les politiques avec le Ministère des ressources halieutiques.

Aide à la création de nouvelles organisations de pêcheurs à assise communautaire. Là où les coopératives existantes ne sont pas conformes à la réglementation ou n'appliquent pas les bonnes pratiques, ou là où il n'existe aucune coopérative, le projet aidera les pêcheurs locaux à constituer leurs propres organisations à assise communautaire. L'appui du projet prendra plusieurs formes :

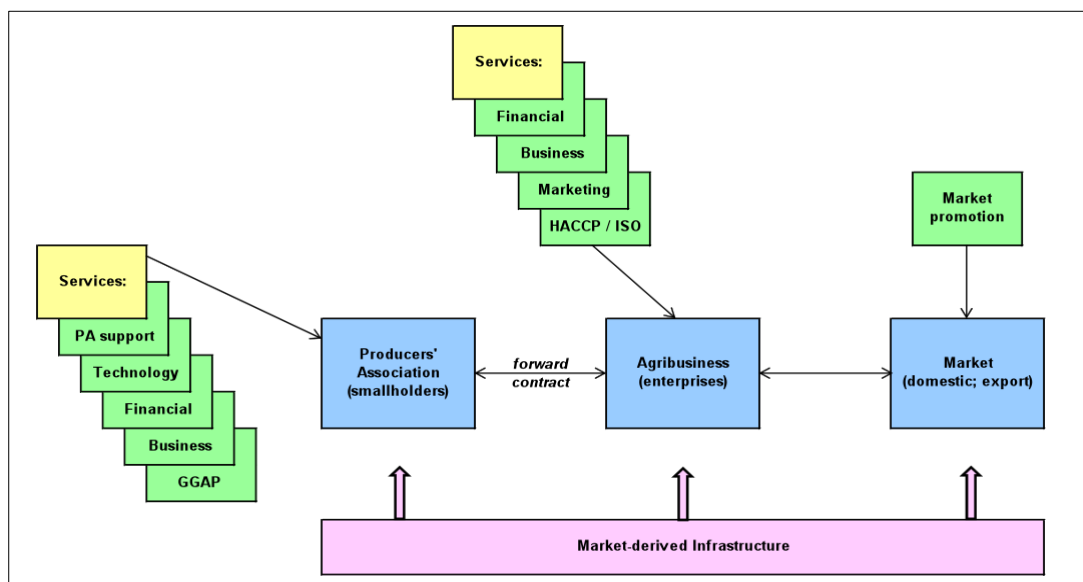
- i) sensibilisation de la population ;
- ii) aide à l'enregistrement juridique de l'organisation, sous la forme d'une coopérative ou d'une association ;
- iii) renforcement des capacités et fourniture de services de conseil aux membres des conseils d'administration, au personnel et aux dirigeants de la communauté de pêcheurs et
- iv) formation technique complémentaire semblable à celle offerte aux coopératives existantes.

³⁸ Établi en 2010 par décret gouvernemental au titre du Programme de création de possibilités économiques financé par le FIDA, le Fonds pour la création de possibilités économiques (EOF) est un partenariat public-privé œuvrant à l'amélioration de la situation économique des femmes et des hommes pauvres des zones rurales. Il a pour objectif de créer des possibilités économiques durables pour les femmes et les hommes pauvres dans les zones du programme, en stimulant la croissance et l'amélioration technologique de filières et d'activités commerciales rurales choisies ; en favorisant les liaisons entre les organisations de producteurs et les marchés dans le cadre d'arrangements contractuels ; en encourageant le respect des normes nationales et internationales de qualité et de sûreté alimentaires ; en développant une infrastructure économique publique à l'appui de certaines filières et en élargissant le champ d'action, en milieu rural, des institutions financières et en améliorant l'accès à des services financiers ruraux durables.

95. **L'appui prévu à l'organisation faîtière, la FCU.** Le projet explorera aussi les modalités de collaboration avec la FCU en vue d'établir des relations de mentorat entre coopératives fortes et faibles ou pour faciliter l'expansion de coopératives fortes dans des zones où les pêcheurs ne disposent pas, à l'heure actuelle, d'un tel appui. Le projet travaillera en étroite liaison avec la direction actuelle de la FCU afin de déterminer la typologie des services dont ont besoin les coopératives de pêche et d'autres organisations de pêcheurs dans tous les domaines - organisation, gestion, comptabilité, conformité aux lois et règlements, commercialisation, plaidoyer et sensibilisation, formation - et aidera la direction de la FCU à mettre en œuvre ces services. Le projet financera, à l'intention des principaux cadres de la FCU, un voyage d'étude dans un pays voisin qui les aidera à comprendre le rôle d'une institution faîtière et les types de services qu'elle fournit. Le projet financera également la formation et l'équipement dont a besoin la FCU pour faciliter ses activités. Enfin, le projet veillera à la mise en place d'un mécanisme de financement adéquat pour garantir la durabilité de la FCU par le biais des cotisations versées par chacun de ses membres, y compris les organisations de pêcheurs nouvellement créées.

96. Dans les projets financés par le FIDA, comme le WNRDP en **Égypte**, une aide est fournie tant aux OP qu'aux agro-industries, sous la forme d'un "paquet d'appui", pour atteindre un marché efficient. La figure ci-dessous montre le contenu (en vert) du paquet fourni à chaque acteur .

Figure 13. Soutien que les projets financés par le FIDA fournissent aux OP et les entreprises agro-industrielles



97. Les OP sont parfois utilisées, dans les projets financés par le FIDA, comme **prestataires de services**, et chargées d'aider des organisations dont les capacités sont plus faibles. En **Moldavie**, dans le cadre du Projet de développement des services financiers ruraux et des entreprises agroalimentaires (RFSADP), la Fédération nationale des paysans "AGROInform" a obtenu un contrat de prestataire de services pour appuyer les bénéficiaires potentiels du projet (c'est-à-dire les OP membres d'une filière) dans l'établissement de leur plan d'entreprise, ainsi que pour fournir aux jeunes entrepreneurs des services appropriés.

98. Dans des pays d'Afrique du Nord comme le **Maroc** et la **Tunisie**, les projets financés par le FIDA adoptent couramment des approches axées sur les filières associant les OP sectorielles au niveau local. Ces OP sont habituellement considérées comme des bénéficiaires directs des appuis et des formations, mais ne sont pas habilitées à exécuter directement des activités des projets ni à gérer de façon indépendante les fonds associés. Le Projet de développement des filières agricoles dans les zones montagneuses de la province de Taza (PDFAZMT), au Maroc, dans lequel est prévu un appui à une organisation faîtière sectorielle, constitue un exemple de ce type de partenariat (voir l'encadré 31 ci-dessous).

Encadré 31. Maroc : engagement prévu aux côtés de l'ANARBOM en appui aux paysans et à leurs organisations

Le PDFAZMT envisage de charger, dans le cadre d'un contrat, l'Association nationale des arboriculteurs de montagne (ANARBOM) de fournir un appui aux OP locales. Les statuts régissant cette association lui permettent d'exécuter une large gamme d'activités compatibles avec le but du Programme, qui est de développer les secteurs de l'olivier et de l'amandier dans les zones ciblées. Toutefois, un programme précédent financé par le FIDA avait tenté un partenariat avec l'ANARBOM, mais sans grand succès du fait de la faiblesse de ses capacités institutionnelles et managériales. De ce fait, l'accord entre le PDFAZMT et l'ANARBOM sera limité à :

- (i) la création d'une antenne régionale de l'association à Taza, pour promouvoir les activités du Programme et la représenter dans d'éventuels futurs développements et
- (ii) l'organisation de visites d'échange et d'apprentissage au bureau de représentation de l'association à Asni (province d'Al Haouz) à l'intention de paysans et de dirigeants d'OP afin que des savoir-faire et de bonnes pratiques en matière d'arboriculture soient transférés.

Outils facilitant le ciblage

99. Une approche intéressante a été adoptée aux premiers stades de l'exécution du FIP, au Yémen, pour choisir les coopératives avec lesquelles le projet nouerait un partenariat. Étant donné que le projet prévoyait dès le départ de travailler avec un groupe de coopératives relativement avancées, il a recruté un bureau d'audit chargé de l'exercice de cartographie/diagnostic de toutes les coopératives membres de la FCU. Afin de répondre aux attentes du projet, des critères de sélection de haut niveau ont été retenus (voir l'encadré 32 ci-dessous).

Encadré 32. Yémen : le projet FIP – une approche sélective pour un partenariat avec les coopératives de pêche

Au cours de la formulation du FIP, le FIDA a financé une étude d'évaluation des coopératives de pêche membres de la FCU. L'objectif était de choisir, parmi les 160 existantes, les dix coopératives ayant les meilleurs résultats. Un bureau d'audit a réalisé cet inventaire sur la base des critères clés suivants :

- **direction et conseil d'administration.** L'évaluation a porté sur l'envergure de l'équipe de gestion de la coopérative et de son personnel. Dans le cadre d'interviews et de nombreuses discussions, le bureau d'audit s'est attaché à évaluer la mission, les qualifications et l'attitude d'ensemble du personnel et du conseil d'administration et a cherché à comprendre la structure de gouvernance actuelle ;
- **aspect financier.** L'analyse financière comprenait un examen approfondi de la situation financière passée et prévue, et notamment les bénéfices potentiels, l'efficacité opérationnelle, et les disponibilités en trésorerie ;
- **aspects juridiques et fiscaux.** L'analyse a porté sur la conformité à la loi et aux réglementations sur les coopératives, ainsi que sur le respect des dispositions fiscales (spécialement le paiement de la contribution de 3% perçue sur le poisson vendu aux enchères et les éventuels arriérés de paiement, ainsi que les moyens de tenue des registres du poids des prises débarquées et de leur valeur, etc.);
- **membres et services offerts aux membres.** L'évaluation a fait le point sur la situation socio-économique des membres [% de propriétaires, % de propriétaires partiels, % de membres d'équipage] et examiné le niveau des services et des produits offerts par la coopérative à ses membres, leur prix, durabilité, efficacité, contrôle et portée.

Appui aux capacités institutionnelles et de plaidoyer des OP au niveau régional

100. **Niveau régional : extension du PAOPA2 au Maghreb.** Au cours de la période couverte par cette revue, le FIDA a conçu et appliqué deux approches intéressantes pour développer son partenariat avec les OP dans la région NEN. La première de ces approches est liée à la formulation de la Phase principale du PAOPA (PAOPA2), dont la portée géographique a été étendue à l'Afrique du Nord par le biais de son appui à l'Union maghrébine des agriculteurs (UMAGRI), la plateforme regroupant des OP régionales (voir

l'encadré 33 ci-dessous). L'UMAGRI étant encore une OP régionale relativement faible, les modalités d'exécution du PAOPA en Afrique du Nord suivront une approche différente :

- i) un appui institutionnel sera fourni à l'UMAGRI pendant les deux premières années de la période quinquennale d'exécution, afin de procéder à un diagnostic institutionnel, d'entreprendre l'inventaire des OP dans sa zone de couverture et de conduire un processus de consultation pour redynamiser sa crédibilité et ses membres ;
- ii) un appui sera fourni à l'UMAGRI, aux OP nationales et aux OP locales partenaires, en matière de concertation sur les politiques ;
- iii) FERT, une AgriAgence membre d'Agricord, sera chargée de l'appui institutionnel (principalement la structuration) et économique aux OP nationales ciblées dans les pays membres. En collaboration avec des OP nationales en Algérie, Maroc, Égypte, Tunisie et Soudan, Fert déterminera et financera des projets pilotes pour le développement local d'activités économiques collectives, l'entreprenariat agricole des femmes rurales, la mise en place de filières, et la facilitation de l'accès aux intrants.

Encadré 33. L'UMAGRI et les activités d'appui dans le cadre du PAOPA2

L'UMAGRI est une organisation professionnelle régionale fondée en 1989. Elle compte parmi ses membres sept OP nationales de pays d'Afrique du Nord - Algérie, Égypte, Libye, Mauritanie, Maroc, Soudan et Tunisie. L'UMAGRI a pour but d'enraciner un esprit d'équipe parmi les OP de la région afin de promouvoir la coopération, la coordination des efforts et des programmes conjoints, à la lumière des développements économiques régionaux et internationaux en rapport avec l'agriculture. L'UMAGRI appuie l'intensification de la coopération intrarégionale pour faire face aux défis auxquels est confronté le secteur agricole dans la région.

En tant que plateforme de coopération agricole dans la région, l'UMAGRI poursuit les objectifs suivants :

- i) mettre l'accent sur le partenariat avec les organisations arabes, africaines et euro-méditerranéennes menant des activités dans le secteur agricole ;
- ii) créer un marché commun agricole dans le Maghreb ;
- iii) élaborer une stratégie d'augmentation des produits agricoles de base ;
- iv) améliorer la compétitivité des produits agricoles et garantir un meilleur positionnement sur les marchés locaux et internationaux ;
- v) adopter un plan commun de lutte contre la désertification, pour la protection de l'environnement et pour la gestion durable des ressources naturelles.

Objectifs du PAOPA2 en Afrique du Nord. L'objectif d'ensemble du PAOPA en Afrique du Nord est "d'autonomiser les OP pour qu'elles deviennent des entités performantes, fiables et stables, capables de représenter efficacement leurs membres et de conseiller les paysans à propos de leurs exploitations." Le résultat initial attendu du PAOPA est la revitalisation de l'UMAGRI en termes de :

- i) meilleure représentativité de l'UMAGRI au sein du mouvement paysan en Afrique du Nord (augmentation du nombre de membres) ;
- ii) vision stratégique claire et partagée par ses membres ;
- iii) reconnaissance accrue de l'UMAGRI par les organismes nationaux et régionaux en tant qu'instance clé représentant les paysans ;
- iv) meilleure gouvernance interne, avec une claire participation des membres à la prise de décisions et un fonctionnement transparent des instances de gouvernance ;
- v) préparation et exécution du PTBA avec ses membres ;
- vi) développement des capacités institutionnelles et financières afin de garantir une plus grande autonomie dans la gestion du réseau et
- vii) prestation de services spécialisés à ses membres.

En ce qui concerne les OP nationales et locales, les résultats attendus du PAOPA seraient les suivants :

- i) renforcement de la gouvernance et de l'autonomie des OP ;
- ii) intégration des OP au sein des organismes nationaux et
- iii) élaboration d'un certain nombre d'activités pilotes innovantes, y compris la prestation de services aux membres, des partenariats avec le secteur privé, des installations de commercialisation, etc.

Section III. Une importance croissante accordée à des groupes spécifiques dans le cadre du partenariat FIDA-OP

101. Depuis la création du Forum paysan en 2006, le FIDA s'est progressivement engagé à prêter spécialement attention à des groupes spécifiques au sein des OP, ou à des organisations structurées autour de produits spécifiques, comme les groupements de pêche artisanale. En 2008, les paysans ont demandé au FIDA, au cours de la réunion mondiale du FAFO, de s'engager davantage pour appuyer les **femmes dirigeantes** au sein des OP. En réponse à cet appel, une session spéciale a été organisée en 2010, débouchant sur un certain nombre de recommandations³⁹. Répondant, de même, aux paysans qui ont demandé, en 2010, que soient abordées les questions relatives à la **jeunesse**, le FIDA a organisé une session spéciale sur ce thème en 2012⁴⁰. Au cours de la réunion du Forum paysan de 2012, les **pêcheurs artisanaux** ont recommandé qu'une session spéciale sur la pêche artisanale soit organisée dans le cadre du Forum paysan de 2014 afin de promouvoir la compréhension de leur rôle dans la sécurité alimentaire et d'accroître, parmi les décideurs, la reconnaissance et la visibilité de leur secteur. On évaluera, dans la présente section, les progrès réalisés par le FIDA au cours de la période 2012-2013 dans la recherche de réponses aux besoins spécifiques de ces groupes.

A. Engagement accru du FIDA en faveur de l'accès des femmes aux postes de responsabilité dans les OP

Examen de l'engagement du FIDA depuis le Forum paysan de 2010

102. **Le Forum paysan de 2010 a constitué un point de départ dans la promotion, par le FIDA, des femmes à des postes de responsabilité au sein des OP.** Au cours de la réunion mondiale du Forum paysan de 2010, une session spéciale a été consacrée, au thème "Promouvoir la participation des femmes aux instances dirigeantes des organisations de producteurs agricoles et ruraux". Le principal objectif de la session était de "*déterminer comment le FIDA peut travailler avec les organisations paysannes pour favoriser l'accession des femmes à leurs instances dirigeantes, de la base jusqu'aux échelons les plus élevés et, d'une manière générale, pour donner la parole aux agricultrices dans les débats sur les politiques*". Les principaux domaines d'engagement recensés au cours de la session spéciale ont été repris dans une déclaration présentée à la session du Conseil des gouverneurs (résumée à l'annexe 20), et constituent depuis lors la pierre angulaire d'un certain nombre d'engagements du FIDA, en contribuant à orienter les programmes et les dons.

103. **C'est en 2012 qu'a été adoptée la "Politique du FIDA concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes"**, confirmant la volonté institutionnelle du FIDA de promouvoir la participation des femmes aux instances dirigeantes. L'un des trois objectifs stratégiques assignés à cette politique du FIDA est de "**permettre aux femmes et aux hommes d'avoir une voix et une influence égales dans les institutions et les organisations rurales**". Afin de réaliser cet objectif stratégique **et les engagements contenus dans la Déclaration du Forum paysan de 2010**, le FIDA a lancé un ensemble d'initiatives et d'interventions concrètes visant à renforcer l'accès des femmes aux postes de responsabilité des organisations rurales :

- **Le programme en faveur de l'accès des femmes rurales aux postes de responsabilité (RWLP)** a été mis en œuvre au cours de la période 2010-2012 avec l'appui financier du Gouvernement norvégien. Il avait pour objectif d'augmenter la réactivité des politiques, des institutions et des

³⁹ voir section I sur <http://www.ifad.org/farmer/2010/doc/report.pdf>.

⁴⁰ voir en annexe 1 la synthèse des délibérations du Forum paysan – session special consacrée aux jeunes

programmes nationaux aux besoins et au potentiel des femmes rurales, en œuvrant à la création d'un contexte porteur et, parallèlement, en renforçant les capacités des femmes rurales leaders. Il fallait, à cet effet :

- renforcer les capacités régionales/nationales de formation et d'encadrement des femmes rurales leaders ;
- développer les capacités des femmes membres des organisations de producteurs, afin qu'elles puissent devenir des dirigeantes et des agents de changement dans leurs organisations ;
- favoriser des environnements propices à la participation des femmes aux instances dirigeantes ;
- renforcer la capacité des femmes membres des instances dirigeantes d'OP dans les domaines du plaidoyer et du dialogue politique, aux niveaux nationaux, régionaux et mondiaux et
- créer des réseaux durables de femmes leaders d'OP, d'organisations d'appui et de ministères de l'agriculture.

104. Le programme, exécuté dans quatre pays (Sénégal, Madagascar, Népal et Philippines), a adopté différentes stratégies en fonction du contexte, des possibilités et des partenaires dans chacun de ces pays.

105. À titre de suivi du RWLP, de nouvelles initiatives ont été développées :

- **En Asie, le don "Participation des femmes rurales aux instances dirigeantes"** a été conçu en vue d'accentuer et de reproduire à plus grande échelle l'impact du RWLP en renforçant les capacités et la représentation des femmes rurales au sein des OP dans un nouveau groupe de pays. Plus précisément, le projet répond au besoin critique de formateurs qualifiés capables d'apporter un appui aux femmes membres des instances dirigeantes aux Maldives, au Sri Lanka, en Mongolie, au Tadjikistan, dans la région Pacifique et en République démocratique populaire lao et vise en définitive à améliorer la situation sociale, économique et professionnelle des femmes.
- **Dans la région ESA, le don "Gestion des savoirs et apprentissage pour l'autonomisation des femmes dans les groupes de producteurs ruraux en Afrique orientale et australe"** a également tiré parti de l'élan créé par le RWLP. L'objectif était de mieux faire entendre la voix des femmes rurales et des petits producteurs familiaux dans la prise de décisions; de mettre en lumière leur formidable contribution à l'agriculture et aux moyens de subsistance ruraux et de leur permettre d'être mieux représentés au sein des organisations de producteurs en Tanzanie, en Ouganda et au Malawi. L'un des objectifs stratégiques, ciblant spécifiquement les femmes dans les OP, vise à "renforcer les capacités de leadership des femmes et leurs compétences en matière de prise de décisions afin d'accroître leur influence et leur participation aux processus décisionnels au sein des OP et aux niveaux local, national et régional."

Enseignements tirés du RWLP pour l'intégration du genre dans le processus de partenariat entre le FIDA et les OP

106. Le RWLP a produit d'intéressants résultats, qui ont été analysés et transformés en recommandations (voir l'Annexe 6). La présente section énonce quelques unes des principales recommandations et explique comment elles peuvent favoriser l'intégration du genre dans le partenariat entre le FIDA et les OP.

i. Comment améliorer le ciblage des femmes par les OP dans leurs activités

107. **On pourrait introduire des quotas de femmes bénéficiaires afin de guider le choix, par les OP, des bénéficiaires des activités financées par le FIDA.** Cette approche pourrait venir en complément de l'action collective menée par les femmes à partir de la base. L'approche par quotas ne fait pas l'unanimité, mais elle peut contribuer à atteindre la masse critique nécessaire de femmes parmi les membres et les dirigeants et être ainsi à l'origine d'un changement dans les politiques et dans la culture institutionnelle.

Des quotas devraient par conséquent être spécifiés dans les statuts des organisations paysannes ainsi que dans leurs outils et systèmes de planification et de suivi.

Encadré 34. Les critères de ciblage utilisés pour le choix des OP peuvent éventuellement exclure les organisations féminines

Un "enregistrement officiel" est habituellement l'un des critères que les OP doivent respecter pour pouvoir être choisies et participer à des projets financés par le FIDA. Toutefois, la plupart des organisations féminines sont informelles et se trouvent de ce fait exclues. Cette situation doit être prise en considération lors de la conception d'un programme en partenariat avec les OP.

108. **Des plans stratégiques intégrant la dimension genre** – adoptés par quelques OP – offrent un point de départ possible pour faire en sorte que ces organisations soient davantage ouvertes aux femmes et représentatives de leurs priorités. C'est ainsi qu'au **Sénégal**, le RWLP a appuyé l'inclusion des questions d'égalité entre les sexes dans le Plan stratégique du CNCR (2011–2015). À l'heure actuelle, le PAOPA, appuyé par la Commission européenne et le FIDA, prévoit de s'inspirer de l'expérience du RWLP et d'apporter un appui à des organisations faitières en Afrique afin qu'elles élaborent et mettent en œuvre des plans intégrant les questions d'égalité entre les sexes.

ii. Typologie des principales formes d'appui au leadership des femmes rurales

109. **L'autonomisation économique constitue un point de départ solide.** Le RWLP a confirmé que la mobilisation des femmes pour une action collective autour d'activités économiques constitue souvent un point de départ à partir duquel elles accéderont à des rôles de dirigeantes. L'augmentation de la contribution des femmes à l'économie familiale et communautaire s'accompagne d'une augmentation de leur expérience, de leur statut au sein de la communauté et de ses processus décisionnels. Tel a été le cas au **Népal**, où le RWLP a permis aux femmes d'avoir accès aux fonds locaux de développement, grâce auxquels elles ont été en mesure d'atteindre leurs objectifs prioritaires et se sont senties valorisées au point d'accepter de nouveaux défis.

110. **La participation des femmes aux instances dirigeantes repose sur un ensemble de compétences**, y compris, entre autres, en matière de leadership et de négociation, de savoirs techniques et de savoir-faire en matière entrepreneuriale et de commercialisation. Le RWLP a démontré les résultats positifs de la formation des femmes dans le domaine du leadership. Au **Sénégal**, le RWLP a contribué au renforcement des capacités des membres de la branche féminine du CNCR, par le biais de sessions de formation consacrées à la gestion et la gouvernance des OP, parallèlement à des formations transversales comme la communication, la négociation, la sensibilisation et le plaidoyer. On a élaboré un manuel consacré aux moyens d'encourager la participation des femmes aux instances dirigeantes des OP, qui a ensuite été traduit en deux langues vernaculaires des zones ciblées par le projet. En outre, la formation mentionnée ci-dessous a pris la forme d'une "formation des formateurs" induisant ainsi un effet multiplicateur. L'évaluation du projet a mis en évidence des résultats très positifs. La répartition par sexe au sein des OP s'est sensiblement améliorée et de fait, deux femmes ont pris la tête de leurs organisations. Au niveau du CNCR lui-même, la participation des femmes aux instances dirigeantes s'est améliorée significativement, en particulier au sein de ses comités techniques, où les femmes sont devenues beaucoup plus actives et en mesure de faire valoir leurs demandes et d'inclure leurs priorités dans les débats. Le manuel a trouvé de multiples applications au-delà du portefeuille du FIDA au Sénégal; il est en voie d'adoption pour le projet PNAFA en Guinée, le Programme d'appui à la croissance économique rurale (PACER) au Bénin, le Programme de lutte contre la pauvreté rurale par l'appui aux filières (PROLPRAF) en Mauritanie et le Projet d'appui à la production agricole et à la commercialisation (PROPACOM) en Côte d'Ivoire.

iii. La voix des femmes doit être entendue au plus haut niveau

111. **Le RWLP au-delà des frontières nationales : appui à la participation des femmes rurales dans les instances internationales.** Le RWLP a facilité la participation de femmes rurales dirigeant des OP aux processus nationaux, régionaux et mondiaux de définition des politiques, comme le Sommet mondial de l'alimentation à Rome ; l'atelier de consultation des organisations de la société civile sur le GAFSP ; la dixième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (CDB-COP 10) ; la COP 15, la COP 17 et la réunion mondiale du Forum paysan en 2010, où elles ont eu l'occasion de participer à la session spéciale sur la "Promotion du rôle dirigeant des femmes au sein des organisations paysannes".

Autres résultats de l'appui du FIDA aux projets ou activités transversales sur l'égalité entre les sexes

112. **La méthodologie "comblant l'écart"⁴¹ : un outil pertinent pour évaluer le degré de "prise en compte de la parité par une OP"** a été élaborée il y a de nombreuses années pour mesurer le degré d'égalité entre les sexes atteint par les organisations rurales, y compris les OP. Le recours à cet outil permet aussi de sensibiliser davantage les organisations aux questions d'égalité entre les sexes, en facilitant les interventions spécialement conçues pour promouvoir la participation active des femmes qui en sont membres et l'inclusion des jeunes.

113. **On voit également apparaître de nombreux résultats intéressants dans les programmes - pays financés par le FIDA.** Une étude récente, "Promouvoir la participation des femmes aux instances dirigeantes des organisations de producteurs agricoles et ruraux : une vue d'ensemble des expériences du FIDA et des enseignements tirés", présente un aperçu général de ces résultats. On citera notamment:

- la création de MERCOSUR Mujeres, commission spécialisée traitant des problèmes du développement rural et des femmes dans l'agriculture familiale, résultant de l'appui du FIDA à la MERCOSUR-REAF ;
- la professionnalisation des poissonnières par le biais de la transformation des groupes informels en groupes formels dans le cadre du Programme d'appui au développement participatif de la pêche artisanale au Bénin. Le projet permet aux poissonnières d'améliorer leur position dans la filière grâce à l'augmentation de la valeur ajoutée et, par conséquent, de leurs revenus.

Prochaines étapes pour l'intégration de l'égalité entre les sexes dans le partenariat entre le FIDA et les OP

I. Nécessité de reproduire à plus grande échelle les résultats du RWLP et de les utiliser dans d'autres programmes de dons consacrés aux OP

114. L'un des enseignements tirés est que les initiatives comme celle du RWLP donnent les meilleurs résultats lorsqu'elles sont liées à des programmes et projets - pays du FIDA. À **Madagascar**, par exemple, le RWLP s'est appuyé sur une tradition de collaboration avec les organisations paysannes, spécialement au sein de l'AROPA, et des participants de projets existants ont été associés aux activités du RWLP. Il sera nécessaire, à l'avenir, d'établir de nouvelles liaisons entre les projets pilotes de dons, comme le RWLP, et des programmes de dons de plus grande ampleur accordés aux OP, comme le PAOPA ou le MTCP.

II. Nouvel appel adressé au FIDA, afin qu'il renforce son engagement auprès des femmes dirigeantes au sein des OP

115. Comme l'avait déjà souligné la synthèse des délibérations de la réunion mondiale 2010 du Forum paysan, le FIDA doit accorder un regain d'attention aux recommandations suivantes concernant sa stratégie de conception et d'exécution des projets intéressant les OP:

⁴¹ Voir le Manuel d'orientation des organisations rurales vers l'égalité entre les sexes, disponible en ligne: <http://www.fidafrique.net/IMG/pdf/GenderMainstreamingLatinAmerica.eng.pdf>

- ouvrir des espaces à l'intention des femmes dirigeantes d'organisations paysannes afin qu'elles puissent participer aux processus d'élaboration des politiques, aux niveaux national et mondial, ainsi qu'aux consultations sur la stratégie - pays du FIDA ;
- établir, dans la conception des projets et programmes collaborant avec des organisations paysannes, des quotas de participation des femmes (qui ne seront pas inférieurs à 30% lorsque cela sera possible, et qui viseront à atteindre, à terme, 50%), prévoir des moyens d'inciter les organisations de producteurs à atteindre ces cibles et en surveiller les progrès ;
- consacrer davantage de ressources sous forme de dons à l'amélioration des capacités des organisations paysannes à aborder les questions de genre et de responsabilisation des femmes. Afin de renforcer la participation des femmes aux instances dirigeantes, injecter directement des fonds, lorsque c'est possible, dans les structures féminines au sein des organisations ;
- associer les femmes dirigeantes d'organisations paysannes à la supervision et au suivi des programmes de développement.

B. Engagement du FIDA auprès de la jeunesse: point sur les interventions en 2012-2013

116. Lors de la réunion mondiale 2012 du Forum paysan, une session spéciale a été consacrée à la jeunesse, en prenant pour point de départ les résultats d'une étude réalisée par le Mouvement international de la jeunesse agricole et rurale catholique (MIJARC)⁴² en collaboration avec la FAO et le FIDA, et intitulée "**Faciliter l'accès des jeunes ruraux aux activités agricoles.**" La session s'est achevée avec la rédaction d'une synthèse des délibérations (voir l'Annexe 1) spécifiquement axée sur les principaux domaines auxquels le Forum paysan et le FIDA devraient prêter attention lorsqu'ils apportent un appui à la jeunesse (voir ci-dessous).

Principales recommandations de la Session consacrée à la jeunesse - Forum paysan 2012 :

-**représentation accrue** : "nous souhaitons pouvoir disposer de nos propres organisations", "nous voulons être associés aux processus d'élaboration des politiques, de la conception à l'exécution, au suivi et à l'évaluation", "nous avons besoin d'un appui humain, technique et financier pour développer et renforcer nos capacités institutionnelles", "nous exigeons d'être davantage pris en considération et d'avoir notamment plus d'espace pour faire entendre notre voix et exprimer notre spécificité au sein des OP", "nous demandons au Comité de pilotage du Forum paysan de fixer un quota d'au moins 30% de représentants des jeunes agriculteurs aux futures réunions du Forum paysan. La moitié au moins de ces représentants des jeunes agriculteurs devraient être des femmes"

-**appuis plus spécifiques à la jeunesse** : allocation d'une part accrue des budgets des programmes à des interventions spécifiques pour la jeunesse ;

-**accès aux ressources naturelles**, et spécialement la terre : "La promotion de coopératives peut aussi constituer un moyen de louer plus facilement une parcelle de terre, par une démarche collective plutôt que par une démarche individuelle" ;

-**accès aux marchés** : "nous recommandons que nos capacités d'apprendre de nouvelles technologies soient correctement valorisées et en particulier nos compétences en matière d'utilisation des TIC";

-**accès aux services financiers** : "nous plaçons en faveur de mesures incitatives pour aider au démarrage de nouvelles activités et à la promotion de nos initiatives" ;

-**accès aux savoirs** : "nous recommandons l'inclusion de l'agriculture dans les programmes scolaires, à partir de l'éducation primaire". "Il conviendrait, en outre, de renforcer le partage intergénérationnel des savoirs et d'élaborer des mécanismes permettant aux communautés rurales de tirer parti des savoirs acquis par les jeunes migrant vers les zones urbaines."

⁴² On peut télécharger cette étude à l'adresse suivante : http://www.ifad.org/farmer/2012/youth/report_f.pdf

Activités en rapport avec la jeunesse entreprises par le FIDA en 2012-2013

117. Au cours de la période couverte par cette revue, l'engagement du FIDA auprès de la jeunesse s'est essentiellement manifesté au niveau de l'institution dans son ensemble et a pris la forme de nouvelles politiques, d'études, de manifestations et de capitalisation, s'ajoutant à l'établissement d'un bilan de l'expérience du FIDA en la matière :

- Un **"Point focal pour la jeunesse"** a été désigné au sein de chacune des divisions régionales du FIDA.
- Études, revue et outils de capitalisation :
 - a. En 2012, le FIDA et l'Organisation internationale du travail (OIT) ont entrepris une étude sur **"l'action du FIDA pour la promotion de l'emploi des jeunes"** et, en particulier, les quatre piliers d'un travail décent – création d'emplois, droit au travail, protection sociale et dialogue social.
 - b. En 2013, le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) a réalisé une **synthèse des évaluations sur la jeunesse rurale**.
 - c. En 2013, le Bureau de la stratégie et de la gestion des savoirs du FIDA (SKM) a élaboré deux notes sur la jeunesse. La première, **"Note d'orientation sur la conception de programmes qui améliorent les moyens de subsistance des jeunes ruraux"**. Cette note esquisse les étapes à suivre pour mettre au point des programmes et des projets ciblant des groupes socio-économiques incluant des jeunes ruraux, ou conçus exclusivement à leur avantage. La deuxième, **"Note d'orientation sur l'amélioration des moyens de subsistance des jeunes ruraux, femmes et hommes"**, souligne qu'il est important de donner à la jeunesse les moyens :
 - i) de participer à la prise de décisions dans leurs sociétés ;
 - ii) d'avoir accès à des possibilités d'emploi décent, sur les exploitations ou en dehors et
 - iii) d'avoir accès à une éducation et une formation répondant aux besoins du marché. Elle insiste également sur l'importance d'une amélioration des conditions de vie dans les zones rurales et d'un renforcement des possibilités offertes aux jeunes qui choisissent de migrer.
 - d. La Division PTA du FIDA réalise actuellement une étude portant sur 19 projets du FIDA et visant à recenser les meilleures approches testées sur le terrain pour rendre les jeunes des zones rurales plus autonomes et les aider à concevoir des activités génératrices de revenus en rapport avec l'agriculture (cette étude sera publiée d'ici la fin du mois de janvier 2014).
- Manifestations en rapport avec la jeunesse organisées par le FIDA
 - a. En juin 2013, SKM et le Département Gestion des programmes (PMD) ont organisé, en interne, une manifestation sur le thème "Améliorer les moyens de subsistance de la jeunesse rurale – pourquoi doit-il s'agir d'une priorité?" au cours de laquelle a été présentée l'étude⁴³ de Felicity Proctor sur l'importance des investissements dans l'agriculture familiale et la jeunesse rurale, la participation du FIDA au Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies concernant la jeunesse, et les activités de PMD à l'appui de la jeunesse dans le cadre du portefeuille du FIDA.
 - b. En novembre 2013, la Division LAC a organisé un atelier regroupant une centaine de jeunes vivant en milieu rural et des professionnels du développement rural – de 15 pays différents. L'atelier avait pour objectif de générer un dialogue entre les jeunes ruraux et les experts techniques des projets de développement rural. L'atelier s'est terminé par la rédaction de plan d'action par pays qui puisse servir de feuille de route pour l'intégration des jeunes dans les projets de développement.

⁴³ Cette étude peut être téléchargée à l'adresse suivante:

<http://www.hivos.net/content/download/80738/698584/file/youth%20web%20small%20scale%20farming.pdf>

118. Par ailleurs, c'est au cours de la période couverte par cette revue que s'est achevé le don accordé au MIJARC pour réaliser l'étude mondiale "Faciliter l'accès des jeunes ruraux aux activités agricoles" et dont les résultats ont été présentés au cours du Forum paysan 2012. L'encadré 35 ci-dessous en résume les objectifs et les principaux résultats.

Encadré 35. Objectifs et résultats du don au MIJARC

Objectifs:

- accroître les connaissances relatives aux OP nationales et régionales en Afrique, en Asie et dans le Pacifique, ainsi qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes, à propos: i) des défis particuliers que rencontrent les jeunes hommes et femmes pauvres dans l'agriculture et ii) des politiques et programmes réussis pour faire face à ces défis ;
- traduire ces meilleures connaissances et compréhension en propositions et recommandations concrètes aux gouvernements et aux partenaires du développement.

Résultats:

- réalisation d'une **cartographie des organisations de jeunes agriculteurs** et, ensuite, conduite d'une enquête auprès de leurs membres pour recenser les défis auxquels sont confrontés les jeunes agriculteurs ;
- organisation de **trois rencontres de consultation régionales** en Afrique, en Asie et en Amérique pour examiner les résultats, partager les expériences et formuler des recommandations régionales.
- Publication de documents de synthèse des résultats.

119. Le rapport du MIJARC a montré que les **organisations peuvent aider les jeunes agriculteurs à surmonter les obstacles** en matière d'accès à la terre, aux marchés, au financement, aux technologies et au renforcement des capacités.

Nouveaux dons formulés en 2012-2013 en faveur de la jeunesse

120. **La Division LAC du FIDA** a consacré d'importants efforts au cours de la période 2012-2013 à l'appui des jeunes ruraux manifestant un esprit d'entreprise, et spécialement des jeunes femmes, par le biais de nouveaux dons spécifiquement conçus à l'intention de la jeunesse. Ces efforts ont débuté avec le lancement historique d'un projet précurseur appuyé par un don approuvé avant 2012-2013 et ciblant spécifiquement les jeunes femmes rurales. Le projet **Nuevas Trenzas** visait à comprendre leurs stratégies de vie et leurs contraintes. Depuis lors, la Division LAC a élaboré un nouvel ensemble de dons (voir le **tableau** ci-dessous) visant à élargir, pour les jeunes ruraux, les possibilités de participer plus pleinement aux processus de développement économique, ce qui peut avoir un impact concret sur le développement des territoires ruraux où ils vivent et travaillent.

Tableau 3. Nouveaux dons formulés en 2012-2013 par la Division LAC en faveur de la jeunesse

TITRE DU DON	OBJECTIF DU DON
1385 – ONU Femmes (approuvé en août 2012)	Renforcer et élargir les possibilités économiques et financières offertes aux jeunes femmes rurales en Amérique centrale
1369 – Fondation ACUA: Programme visant à renforcer la visibilité et l'esprit d'entreprise des communautés rurales d'ascendance africaine en Amérique latine (approuvé en mai 2012)	Favoriser la réduction de la pauvreté structurelle affectant les populations d'ascendance africaine, en se concentrant sur les jeunes et les femmes
PROCASUR: Appui et orientation pour l'inclusion de la jeunesse rurale dans les initiatives de développement (approuvé en octobre 2013)	Promouvoir l'insertion de la jeunesse rurale dans les opérations du FIDA dans la région LAC, en déterminant des produits et des services qui répondent à leurs aspirations et à leurs stratégies de vie et en appuyant leur mise en œuvre

121. **La Division WCA** a élaboré en coopération avec la Division PTA un nouveau don, récemment approuvé et axé sur la "Création de possibilités pour la jeunesse rurale".

122. **La Division NEN** a conçu un don régional ayant pour objet d'aider les institutions financières à élaborer des produits spécifiques et des services non financiers complémentaires à l'intention des jeunes, ce qui permettrait à ces derniers d'accroître leurs compétences et leur employabilité.

Projets du FIDA en faveur de la jeunesse: nouvelles formulations en 2012-2013 et innovations dans le portefeuille en cours

123. La stratégie du FIDA n'établit pas de lien explicite entre l'autonomisation des jeunes et le rôle potentiel qu'ils pourraient jouer au sein des OP. Parmi les nouveaux projets conçus par le FIDA au cours de la période 2012-2013, peu nombreux sont ceux qui s'appuient sur la conclusion de l'étude du MIJARC affirmant que les organisations peuvent aider les jeunes agriculteurs à surmonter les obstacles limitant leur accès à la terre, aux marchés, au financement, aux technologies et au renforcement des capacités. **Au Mali, le projet FIER nouvellement conçu** fait figure de pionnier à cet égard, puisque sa conception a suivi un processus participatif auquel les OP ont été associées. Lors de la conception du projet FIER, un atelier a été organisé avec les OP afin de comprendre leurs attentes en général et celles des organisations de la jeunesse rurale en particulier. En outre, le projet FIER prévoit de travailler en étroite liaison avec les OP à la conception et l'exécution, à l'intention de la jeunesse, d'un programme de formation professionnelle qui aurait un lien étroit avec les possibilités économiques ouvertes par le développement des exploitations familiales.

Encadré 36. Exemples d'innovations en faveur de la jeunesse dans des projets en cours et nouvellement conçus

République dominicaine - Projet de développement en faveur des organisations économiques des populations rurales pauvres de la région frontalière

- Financement accordé en priorité aux propositions de microentreprises soumises par des jeunes ; le fonds de capitalisation des dons de contrepartie dispose d'un guichet spécifique destiné aux jeunes.
- La composante accès au marché du projet comporte une formation en matière d'orientation commerciale et de gestion des entreprises, dispensée aux filles et aux fils des producteurs.
- Des étudiants d'autres pays participent à des réseaux avec la jeunesse locale pour faciliter les échanges entre jeunes.

Sierra Leone

- Le Programme de finance rurale et d'amélioration communautaire (RFCIP) II comporte la création de plusieurs Associations de services financiers (ASF) proches des jeunes, dont les propriétaires et les gestionnaires sont essentiellement des jeunes locaux.
- Projet de réhabilitation et de réduction de la pauvreté par les communautés (RCPRP) : au cours d'un stage de formation auquel participaient des jeunes recrutés pour un programme de régénération de bas-fonds marécageux, ils ont été mis au défi de créer une coopérative de commercialisation du riz. Ainsi, la coopérative a été créée et a commencé ses activités en 2013.

Sénégal - PROMER II

- Appui aux entreprises par une formation visant à accroître la rentabilité et l'emploi, et d'une meilleure prestation de services aux agriculteurs locaux.
- Succès considérable en termes de création/amélioration d'emplois destinés aux jeunes ; sur les 1 100 MPME (micro, petites et moyennes entreprises) et les 3 000 emplois créés/améliorés, la part des jeunes est de 63%.

Argentine - Projet de développement rural dans les provinces du Nord-Est (PRODERNEA)

- Formation de jeunes en tant que leaders et agents de changement : organisation d'un stage pilote visant spécifiquement à promouvoir le rôle d'animateurs des jeunes et leur capacité à appuyer le développement organisationnel et le renforcement des OP.

Inde - Programme d'autonomisation et de promotion des moyens de subsistance des populations tribales de l'Orissa (OTELP)

- Fait appel à des jeunes comme personnes-ressources au sein des communautés (CRP) pour la délivrance de titres fonciers à des personnes sans terre.
- Formation des jeunes femmes en comptabilité afin de créer des prestataires de services qui apporteront un appui à des groupes d'auto-assistance locaux pour la gestion systématique de leurs affaires, compte tenu du niveau extrêmement faible d'alphabétisation dans les zones couvertes par le programme.

C. Engagement du FIDA auprès des pêcheurs artisanaux

Au cours de la réunion mondiale du Forum paysan en 2012, un groupe de travail s'est réuni pour examiner la manière dont les organisations de pêcheurs et les actions collectives peuvent contribuer à une gestion durable des ressources halieutiques tout en augmentant les revenus. Les recommandations formulées par ce groupe de travail sont présentées dans l'encadré ci-dessous.

Principales recommandations formulées par le groupe de travail sur les pêches durables et la synthèse des délibérations du Forum paysan 2012

1. Visibilité du secteur

- Il convient de reconnaître la contribution du secteur de la pêche artisanale à la sécurité alimentaire et à l'atténuation de la pauvreté. Les problèmes auxquels sont confrontés les pêcheurs artisanaux sont les mêmes que ceux rencontrés par d'autres petits producteurs.
- La pêche artisanale doit acquérir une plus grande visibilité dans les programmes d'action internationaux et nationaux, y compris dans le programme du FIDA en matière de développement, de réduction de la pauvreté, de sécurité alimentaire, etc.
- Il convient de garantir les droits d'accès et de propriété.

2. Développement des capacités

- Les organisations de pêcheurs doivent être pleinement autonomisées pour pouvoir participer activement à la concertation sur les politiques, s'engager dans les processus décisionnels et faire pression sur les décideurs politiques.
- Les pêcheurs doivent être mieux représentés dans le cadre du Forum paysan.
- Il convient d'encourager le partenariat Sud-Sud.
- Il faut reconnaître pleinement le rôle des femmes et donner aux jeunes une formation qui leur permettra de s'engager dans des activités de pêche pour en tirer des moyens de subsistance durables.

3. Développement des capacités techniques

- Les pratiques après-capture devraient être améliorées afin de réduire les pertes et accroître la contribution du secteur à la sécurité alimentaire.
- Il convient d'établir, le cas échéant, des installations assurant la chaîne du froid.
- Il convient d'améliorer les sites de débarquement.
- Il convient d'aborder les questions relatives à la sécurité sanitaire des aliments.

4. Partenariats

- Les organisations internationales comme le FIDA et la FAO devraient avoir pour objectif de rapprocher les gouvernements et les organisations de la société civile et développer la volonté politique qui facilitera l'élaboration et l'exécution de politiques améliorées.
- L'exécution et le suivi des activités devraient avoir un caractère participatif.

5. A propos du Forum paysan

- Organiser une session spéciale dédiée aux pêches artisanales à l'occasion de la prochaine réunion mondiale du Forum paysan pour promouvoir une meilleure compréhension de leur rôle dans la sécurité alimentaire et augmenter la reconnaissance et la visibilité du secteur auprès des décideurs politiques.

Appui du FIDA à la participation des pêcheurs artisanaux au processus des IG-SSF

124. Depuis 2011, l'appui du FIDA aux pêcheurs artisanaux a été principalement axé sur le renforcement de leur participation à la conception des **Directives internationales visant à garantir des pêches artisanales durables (IG-SSF)**. À cet effet, le FIDA a lancé deux projets complémentaires par le biais de dons.

i. Vers des IG-SSF

125. Au début de l'année 2012, la division PTA a mobilisé un don du Fonds supplémentaire finlandais afin d'appuyer une série de consultations avec des Organisations de la société civile (OSC) en vue de la formulation de recommandations relatives aux IG-SSF alors en cours d'élaboration par la FAO. Les consultations se sont déroulées entre mai 2012 et février 2013 dans cinq pays – Bangladesh, Congo, Érythrée, Mozambique et Yémen – où le FIDA appuie les secteurs des pêches et de l'aquaculture. Chacune de ces consultations a débouché sur l'établissement d'un document de consensus national, exposant les principales conclusions et recommandations des ateliers nationaux qui devraient ensuite être intégrées au texte définitif des Directives. Ces consultations ont été organisées dans chaque pays par les partenaires locaux, la préférence étant accordée aux OSC représentant les pêcheurs artisanaux au niveau national. Les principales conclusions et recommandations issues de ce processus sont rapportées à l'Annexe 7. Quelques-uns des principaux produits et résultats sont présentés dans l'encadré 37 ci-dessous.

Encadré 37. Principaux produits et résultats des cinq consultations nationales contribuant aux IG SSF

- Cinq consultations nationales se sont tenues avec succès au Bangladesh (juillet-novembre 2012), au Congo (décembre 2012), en Érythrée (octobre 2012), au Mozambique (janvier 2013) et au Yémen (décembre 2012 – février 2013).
- Cinq rapports et documents de consensus nationaux ont été rédigés comme contributions aux Directives.
- Les consultations ont réuni plus de 850 participants, délégués par les pouvoirs publics, la société civile et le secteur privé, les pêcheurs et leurs organisations et représentant au total 20 millions de personnes dépendant des pêches artisanales dans les cinq pays.
- Dans tous les pays concernés, les gouvernements ont entériné les recommandations et se sont engagés à prendre les mesures nécessaires pour y donner suite, afin d'assurer aux participants que leurs voix ont été entendues.
- Au Bangladesh, un Forum national de solidarité des pêcheurs artisanaux a été créé à la suite des consultations nationales, pour assurer le suivi des mesures que les responsables du Ministère se sont engagés à prendre.
- En Érythrée, plusieurs textes législatifs essentiels en rapport avec les pêches ont été révisés avec la pleine participation des représentants des pêcheurs artisanaux et de nouveaux projets sont en cours de planification pour appuyer les pêcheurs artisanaux.
- Au Yémen, en partie du fait de ces consultations, le FIDA a été invité à coprésider, avec le Ministère des ressources halieutiques, le Forum de coordination des donateurs du secteur de la pêche.

ii. Engagement de la société civile et pêcheurs artisanaux: Directives internationales visant à garantir des pêches artisanales durables (IG-SSF)

126. Élaboré en 2013 par le FIDA, ce don sera mis en oeuvre par l'intermédiaire de l'ONG Crocevia. Il prendra pour point de départ les réalisations du don précédent, qui avait facilité la tenue des ateliers de consultation, en vue :

- a. d'établir un consensus entre les parties prenantes de la société civile dans les pêches artisanales (y compris les pêcheurs artisanaux, les organisations de pêcheurs, et les ONG qui les appuient)

sur une vision et une position communes, et sur les questions essentielles à inclure dans les IG-SSF et

- b. de promouvoir la participation formelle et effective des parties prenantes de la société civile aux processus décisionnels qui, aux niveaux national, régional et international, affectent la vie et les moyens de subsistance des communautés rurales démunies dépendant des pêches artisanales.

Directives et recommandations à l'intention des nouveaux projets du FIDA visant à appuyer les pêches artisanales

127. Le processus de consultation relatif aux IG-SSF a produit un certain nombre d'enseignements importants, à la fois pour les projets du FIDA axés sur les pêches et pour l'appui apporté par le FIDA aux organisations de pêcheurs (on trouvera des précisions à l'Annexe 7). Les enseignements essentiels sont les suivants :

- i) les communautés de pêcheurs artisanaux jugent prioritaire l'amélioration des services sociaux et des infrastructures, encore plus même que les préoccupations directes concernant les pêches ;
- ii) les pêcheurs artisanaux sont fortement sensibilisés et engagés en faveur de l'amélioration des ressources halieutiques ;
- iii) ils exigent d'être associés en tant que partenaires à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques, sur un pied d'égalité avec d'autres secteurs, et avec ceux des pêches commerciales et industrielles ;
- iv) ils doivent être mieux préparés aux catastrophes naturelles et aux mécanismes de relèvement après une catastrophe, notamment l'assurance, l'amélioration des prévisions météorologiques et un système d'alerte précoce ;
- v) ils expriment des préoccupations intergénérationnelles, et souhaitent que leurs enfants puissent avoir accès à un plus large éventail de possibilités économiques et d'emploi ;
- vi) ils estiment importante la protection générale des environnements marin et côtier, la gestion des différents usagers, ainsi que la prise en compte des préoccupations intersectorielles ;
- vii) l'absence, dans de nombreux pays de diverses régions du monde, de puissantes organisations nationales de pêcheurs fait qu'il est difficile, pour les pêcheurs artisanaux, de s'engager dans la concertation sur les politiques et d'établir des liens avec les financeurs du développement.

128. Le FIDA a par ailleurs contribué, en 2011, à la rédaction de **Directives pour l'intégration des options d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets dans la conception des projets dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture**.⁴⁴ L'objectif d'ensemble de ce travail était de recueillir les savoirs et les meilleures pratiques en matière de mesures d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets en rapport avec les secteurs de la pêche et de l'aquaculture, et d'utiliser ces informations pour formuler des directives applicables à la conception des projets du FIDA.

⁴⁴ Le document peut être téléchargé à l'adresse: <http://asia.ifad.org/home/-/news/3765/newsletter>

Références

- AFDI, CNOP and IFAD. 2012. *Rapport Final: Evaluation et Contribution Paysannes de la Strategie (COSOP) FIDA*. Agriculteurs Français et Développement International, Coordination Nationale des Organisations Paysannes, and International Fund for Agricultural Development.
- Chakrabarti, S., and B. Gerli. 2013. *Rural Women's Leadership Programme (2010-2013): Madagascar, Nepal, Philippines and Senegal: Good practices and lessons learned*. Supported by the Government of Norway. International Fund for Agricultural Development.
- COPROFAM and IFAD. 2013. *Fortalecimiento de organizaciones rurales para promover el diálogo sobre Políticas en sudamérica: Informe de terminación del proyecto*. International Fund for Agricultural Development.
- Damen, O. 2012. *Support to Farmers' Organisations in Africa Programme: Proposed Planning, Monitoring and Evaluation (PM&E) Framework for the SFOAP Main Phase*. International Fund for Agricultural Development.
- FAO and IFAD. To be published in 2014. *Promoting women's leadership in producers organizations: An overview of IFAD's experiences and lessons learned*. International Fund for Agricultural Development.
- IFAD. 2012. *Programme de Services Agricoles et Organisations des Producteurs–Phase 2 (PSAOP2). Rapport d'Achevement*. International Fund for Agricultural Development.
- IFAD Office of Evaluation. 2011. *Federative Republic of Brazil: Sustainable Development Project for Agrarian Reform Settlements in the Semi-Arid North-East: Dom Hélder Câmara Project. Interim Project Evaluation*. International Fund for Agricultural Development.
- IFAD. 2012. *Programme d'appui aux organisations paysannes africaines (PAOPA) 2013-2017: volet « Afrique du nord »*. International Fund for Agricultural Development.
- IFAD. 2012. *Medium Term Cooperation Programme (MTCP) with Farmers' Organisations in the Asia-Pacific Region, Southeast Asia plus China Sub-Programme, Grant R1034/FAO A, Supervision mission: Aide-Mémoire*. The International Fund for Agricultural Development.
- IFAD. 2013. *Small-scale producers in the development of tea value-chain partnerships*. International Fund for Agricultural Development.
- IFAD. 2013. *Support to Farmers' Organisations in Africa Programme (SFOAP) 2009-2012: Final Report*. International Fund for Agricultural Development.
- IFAD. 2013. *Medium Term Cooperation Programme with farmers' organisations in Asia and the Pacific, Phase II (MTCP 2): Programme Design Report, Final Design Stage*. The International Fund for Agricultural Development.
- Lassale, T. 2013. *Etude sur le processus de consultation et participation des OP au sein de la société civile rurale organisée dans les régions de tahoua, maradi et zinder, réalisée avec l'appui de la Coopération Italienne*. International Fund for Agricultural Development.
- Márquez, S., and A. Ramos. 2011. *Differential Policies for Family Farming in MERCOSUR: Contribution of Political Dialogue in the Design of Public Policies and Institutionalization*. International Fund for Agricultural Development. http://www.ifad.org/events/gc/33/roundtables/pl/pl_bg_e.pdf
- Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural, République du Sénégal. 2012. *Rapport d'achèvement du Projet de Développement Agricole de Matam (PRODAM II)*. International Fund for Agricultural Development.
- Ton, G. 2013. *Empowering Smallholder Farmers in Markets (ESFIM)—A Farmer Driven Research and Policy Development Programme: Grant completion report*. AGRINATURA & LEI WAGENINGEN UR.



Fonds international de développement agricole
Via Paolo di Dono, 44 - 00142 Roma, Italie


Téléphone: +39 06 54591


Télécopier: +39 06 5043463


Courriel: ifad@ifad.org


www.ifad.org

www.ruralpovertyportal.org

 ifad-un.blogspot.com

 www.facebook.com/ifad

 www.twitter.com/ifadnews

 www.youtube.com/user/ifadTV

ISSN 078-92-9072-465-1



9 789290 724681

Feuillet 2014